

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC  
RECEPTION DES PÉRIODIQUES  
1700 RUE ST DENIS MIL QUE  
DEPT D-745136

# LE JOUR

les samedi 20 et  
dimanche 21 juillet

ensoileillé

Celsius (°C) Fahrenheit (°F)

Minimum: 13 Minimum: 55  
Maximum: 24 Maximum: 75

où nous serons maîtres chez nous

Vol. 1 — No 119

20 pages

25 cents

1974



## québec

L'histoire du  
bill 22 en  
sept images

page 6

Une bonne  
affaire...

Malgré les chiffres publiés cette semaine par LE JOUR et Radio-Canada au sujet de la "Place Hilton", à Québec, le ministre Denis Hardy n'en croit pas moins que le Québec a fait une bonne affaire en traitant avec Hilton.

page 3

La police  
et la CUM

page 3

## canada

Conflit en  
perspective  
aux Postes

page 7

## monde

"Détente" dans la  
crise cyprite?

En quittant Londres, hier, M. Bulent Ecevit, premier ministre turc, a déclaré qu'il était favorable à une solution pacifique.

page 10

Watergate:  
destitution

Le conseiller spécial de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants, M. John Dear, recommande que celle-ci se prononce en faveur de la destitution de Nixon.

page 10

## spectacles

Forestier  
sur scène  
et dans  
la vie

Entre Campus et Patriote, Louise Forestier sur scène, autour du monde et dans la vie... (page VI).

## économie

Une autre "er-  
reur" de Nixon

Il avait pourtant promis à la nation américaine qu'il n'y aurait pas de récession en 1974. Mais l'économie ne l'a pas écouté, et pour le second trimestre consécutif, le produit national brut des E.U. a diminué (après déduction de l'inflation). On ne peut vraiment plus se fier à Nixon!

page 8

Les prix grimpent  
de plus en plus  
vite au Canada

page 8

Numéro  
gagnant de la  
mini-loto

97513

C'est inutile, selon Cloutier

# Le français ne peut être la "seule" langue officielle

par Paule Beaugrand-Champagne



Photo Michel Giroux

Les mains en l'air!

Depuis deux jours, n'entre pas qui veut à l'Assemblée nationale. Il faut montrer la main blanche à l'agent de sécurité de service, comme en fait foi notre photo. La "fouille", instaurée à l'occasion de l'étude en commission du bill 22, irrite les uns, déride les autres... les châtouilleux!

Le scrutin fédéral au Québec

## Un peu moins d'annulations mais plus d'abstentions

par Gil Courtemanche

Le mot d'ordre d'annulation lancé par le Conseil national du Parti québécois n'a pas réussi dans 48 comtés du Québec à empêcher une légère baisse du nombre des bulletins rejetés qui sont passés de 5,7% en 1972 à 5% en 1974.

Mais d'autre part, le Parti québécois a peut-être enregistré des gains si on tient aussi compte des abstentions, autre attitude qu'il avait recommandée à ses militants. En effet dans ces 48

comtés, seulement 68,5% des électeurs se sont présentés pour voter alors que la participation en 1972 avait été de 75,7%.

Il est cependant trop tôt pour déduire de ces chiffres une conclusion finale puisqu'il manque encore 26 rapports officiels dont plusieurs viendront de comtés où le Parti québécois compte de solides appuis, comme les comtés de Gamelin, Maisonneuve-Rosemont, Hochelaga, Saint-Jacques, etc.

QUEBEC — Le français ne sera pas la "seule" langue officielle du Québec. Le gouvernement s'y est refusé hier soir, en battant un amendement en ce sens présenté par au sujet de l'article 1 du bill 22. Devant un auditoire de près de 250 personnes, MM. François Cloutier, Denis Hardy et Normand Toupin, parlant au nom du gouvernement, ont déclaré que ce serait inutile et difficile à interpréter.

"En disant "la" langue officielle, nous couvrons tout ce que nous voulons couvrir. Nous avons choisi politiquement de ne pas abroger l'article de l'année 133 et, en conséquence, nous devons agir comme nous le faisons", a expliqué le ministre Cloutier.

M. Jacques-Yvan Morin, chef parlementaire du PQ, a reconnu qu'à cause de ce "choix politique", le gouvernement ne pouvait faire autrement que de battre son amendement. "Mais vous auriez pu faire un autre choix, si vous n'étiez pas pris dans le carcan de votre fédéralisme. La définition que vous nous offrez à l'article un du projet de loi est un prix de consolation aux indigènes que nous sommes".

"Dès l'article 2, a-t-il continué, vous officialisez l'anglais en déclarant que les lois sont rédigées en français et en anglais. L'article 1 est le coeur du sujet: il contient tout le sens du bill 22. Ajouter le terme "seule" c'est été ajouter un mot dont le contenu est considérable un éloquence et en signification. Vous préférez ménager la chèvre et le chou".

Le député de Sainte-Anne, George Springate, a aussi pris la parole sur l'amendement, en déclarant que s'il était un membre reconnu de la commission et s'il avait eu le droit de soumettre des amendements, il aurait proposé que l'article un fasse du français et de l'anglais les deux langues officielles du

Québec, avec priorité au français. Il a été quelque peu rabroué par le public.

Dans son intervention, le ministre Cloutier a dit qu'il se refusait à faire du français la "seule" langue officielle parce que cela pourrait donner à penser que le gouvernement institutionnalise l'unilinguisme, et que cela pourrait amener au gouvernement des contestations judiciaires. Pour lui, le bill 22 ne donne pas de statut officiel à l'anglais, il protège les droits d'une importante minorité, ne consacre pas le bilinguisme et ne limite pas les droits du français.

Au début de la séance d'hier soir, vers 20 heures, le PQ a tenté vainement de faire ouvrir des galeries supplémentaires au public (une cinquantaine de personnes attendaient à la porte). Un ordre du président de l'Assemblée nationale l'interdisait.

M. Jacques-Y. Morin s'est réjoui de voir que les Québécois se réveillent et affluent vers Québec pour assister à un des plus grands débats de notre histoire parlementaire. Il s'est demandé si les députés libéraux avaient peur de quelques petites manifestations. Mais en vain. On a continué aujourd'hui à fouiller les visiteurs à l'aide de détecteurs à armes et métal...

Autres informations, pages 5 et 6

## Le "show" commence, dit Charron à Bourassa

page 6



rené  
lévesque

## Comment peut-on être Belge? (2)

Il y a en Belgique deux peuples qui, à travers de multiples contrastes, présentent l'un et l'autre de saisissantes ressemblances avec le Québec.

Comme je le notais jeudi en m'appuyant sur un des meilleurs ouvrages jamais consacrés à la question (1), vous avez là-bas des "Québécois psychologiques" qui sont les Flamands, et des "Québécois numériques" qui sont les Wallons.

Jadis pauvres et dominés mais

toujours majoritaires, les Flamands ont fini par assurer leur survivance culturelle en employant sans ménagement l'arme du nombre. Ils ont fait décréter une "frontière linguistique", rempart derrière lequel la région flamande tout entière s'est bardée de lois et de règlements qui imposent l'usage exclusif de la langue majoritaire dans toutes les moindres activités écrites ou parlées.

De plus, comme c'est aujourd'hui la Flandre qui constitue la portion la plus dynamique et la

plus riche du pays, non seulement son intégrité culturelle paraît-elle assurée mais c'est elle qui est à son tour devenue nettement dominante.

En face, c'est donc le Wallon minoritaire, ce "Québécois numérique", qui a désormais de graves raisons de s'inquiéter.

Jadis l'une des premières et plus florissantes régions industrielles de toute l'Europe, la Wallonie francophone avait pris une longue habitude de mener le pays, d'y im-

poser sa langue et son mépris à peine déguisé pour les Flamands sœurs de bois et porteurs d'eau. Puis, en même temps que la Flandre se réveillait et apprenait à s'imposer, la Wallonie s'est mise à décliner. Son charbon s'est épuisé, ses industries ont vieilli, et le gouvernement de Bruxelles, pressé par les revendications majoritaires des Flamands, a réparti ses efforts et ses investissements d'une façon de moins en moins équitable...

(suite à la page 6)

## Dernière heure

### Les Turcs débarquent à Chypre

ANKARA — "Nous sommes à Chypre", a déclaré M. Bulent Ecevit, premier ministre annonçant un débarquement de troupes turques samedi matin. Le ministre de l'Intérieur turc a déclaré que les soldats turcs ne feront usage de leurs armes que si les Cypristes ouvraient le feu. D'autre part, on apprenait que 7 divisions aéroportées soviétiques avaient été mises en état d'alerte.

### Carlos remplace Franco gravement malade

MADRID (AFT et Reuter) — L'état du général Franco s'est détérioré ont déclaré, hier, les médecins qui soignent le chef de l'État espagnol à l'hôpital madrilène Francisco Franco. Le caudillo, qui a été hospitalisé il y a dix jours pour une plébite à la jambe droite, souffre de "complications gastriques", indique un bulletin de santé.

Le prince Juan Carlos de Bourbon, 36 ans, successeur désigné du général à la tête de l'État, l'a remplacé hier à deux importantes cérémonies. La rechute du Caudillo renforce l'hypothèse selon laquelle il pourrait céder la place au prince dans un proche avenir si son état de santé ne s'améliore pas rapidement.

C'est le 22 juillet 1969 que le prince Juan Carlos a été désigné successeur, au titre de roi, du général Franco. Deux ans plus tard, le 15 juillet 1971, le Caudillo lui déléguait expressément ses pouvoirs en cas d'absence ou de maladie.

Sportif, amoureux des choses de la mer, ouvert à tous les courants modernes, impatient d'affirmer une monarchie "instaurée" par la volonté du général Franco, le prince Juan Carlos a affirmé à plusieurs reprises vouloir "être le roi de tous les Espagnols".

Appartenant à une génération qui n'a pas connu la guerre civile (le prince est né à Rome le 5 janvier 1938), il ne cesse d'affirmer que "les querelles dépassées entre vainqueurs et vaincus ne le concernent pas". Vingt ans d'éducation en Espagne — sous l'œil vigilant du général Franco — ont produit chez lui un vif sentiment de fidélité envers le Caudillo et la certitude que la continuité du régime est bonne pour l'Espagne, mais il ne renie pas cependant les options "libérales" de son père.

Don Juan Carlos vient de signer, hier soir, la déclaration de principe hispano-américaine qui marque la volonté des deux pays "d'étendre leur coopération dans tous les domaines d'intérêt commun aussi bien que dans le maintien d'un système de défense collective".

Pourquoi fumer des C.D.A.?

L'QUEBÉCOISE

Avant Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage

# LE QUÉBEC EN 80 JOURS



## Charlemagne

# Le cas classique de la petite ville qui tient à son autonomie

À l'est de Montréal, de l'autre côté du pont qui prolonge au-delà de Pointe-aux-Trembles le boulevard mé-

Amicalement reçue dans cette ville de 4,000 âmes, l'équipe du Jour s'y est attardée quelque peu, en compa-

Tôt ou tard, la fatidique question devait être posée: Charlemagne entrevoit-elle la fusion avec sa prospère voi-

encore que de \$1.15 les \$100 d'évaluation.

De plus en plus proche de Repentigny, non à cause d'un incompréhensible glissement de terrain mais à cause de la croissance continue du voisin, Charlemagne craint que la question d'annexion ne se pose tôt ou tard.

Pour Pierre Tremblay, le développement de Repentigny s'est fait d'une manière complètement irrationnelle. "Les complexes domiciliaires ne se sont pas développés selon un plan préétabli, ni même de proche à proche, mais en fonction de la localisation des terrains des grands propriétaires de la place, qui étaient assez influents pour faire amener les services n'importe où, même si cela coûtait un prix fou. Aujourd'hui le taux de la taxe foncière s'en ressent. À Charlemagne on n'est pas intéressé à payer pour les erreurs des autres."

### Très ouverts

Le maire Laurin nous explique cependant que lui et son Conseil sont très ouverts aux échanges de service avec d'autres municipalités. Ainsi, ils ont accepté de participer avec Lachenaie et St-Paul-Ermete à une Commission industrielle chargée de voir à l'implantation de nouvelles industries sur leurs territoires.

Actuellement, la plupart des citoyens travaillent à Montréal. Un très grand nombre d'entre eux, aux raffineries de l'est. Seul le petit commerce local et les services municipaux emploient une main-d'œuvre sur place.

Donc, pour ne pas être "mangée" par Repentigny (dont la population actuelle dépasse même celle de Joliette), Charlemagne est consciente de devoir s'occuper de son propre développement. Mais pour y arriver, la petite ville veut maintenir son autonomie, et croit plus sage de s'allier avec des villages semblables, ayant plus de chance de partager les mêmes problèmes et les mêmes intérêts.

sine, Repentigny?

"L'annexion des municipalités, c'est sûrement excellent en théorie. Mais dans la réalité, ce n'est pas toujours bon pour tout le monde", nous explique Pierre Tremblay.

Depuis 9 ans que Jacques Laurin est maire de Charlemagne, il a doté la municipalité de plusieurs services qu'elle n'avait pas ou qui étaient peu adéquats. Or, aujourd'hui, même avec ces services, la taxe foncière n'y est

Reste à savoir toutefois si les habitants de Repentigny voient d'un aussi bon oeil cette municipalité privilégiée qui somme toute n'est plus qu'une banlieue de la grande ville dorlotée de l'est Montréalais.

# Le Chemin du Roy

Par Marie Vallée et Pierre Sormany

Pour beaucoup de Montréalais, la route vers Trois-Rivières ou Québec passe par la rive sud. L'autoroute.

Le chemin du Roy, on le connaît pas les livres d'histoire, où il est classé comme le premier chemin du Québec. On le connaît aussi peut-être par la fameuse tournée du Général de Gaulle ou par de la parenté qui habite à St-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie, ou de l'autre côté de Trois-Rivières.

## En racontant Lanoraie

# La petite histoire des petits villages... par un soir d'été

Notre visite à Lanoraie nous a fait faire une savoureuse incursion dans la petite histoire de ce village, étendu le long du Chemin du Roy.

Madame Turcotte, d'amis en voisins avait convié beaucoup de monde au rendez-vous qu'elle nous avait fixé à la Place de l'Église. Même M. le maire était là. Fier de ses 18 années d'administration, M. Bonin fait partie intégrante de son petit village de 1,100 habitants. "Avec la campagne, ça grimpe à 2,300 âmes, mais ils ont leur propre Conseil et leur maire, M. Gaudouy", reconnaît-il humblement.

À un moment donné, notre caravane, remplie de monde, vivait l'atmosphère des veillées de campagne où le conteur du village laissait transpirer ses souvenirs. Cette fois-ci, c'est un des émigrés de Montréal, M. Lorenzo Dallaire qui nous a servi les anecdotes de la petite histoire de Lanoraie. Venu ici à l'âge de la retraite il a beaucoup causé avec les anciens de la place, les plus âgés en particulier. C'est rempli de fierté qu'il a parlé des deux personnages, maintenant décédés, dont on a fêté le centenaire de naissance récemment: l'abbé Adélard Desrosiers en décembre 73, et le poète Louis-Joseph Doucet en juin 74.

Adélard Desrosiers a été connu par son oeuvre de pionnier de l'École normale Jacques-Cartier de Montréal. C'est aussi à lui que les petits gars doivent le camp de vacances des "grèves de Contrecoeur".

Louis-Joseph Doucet de son côté, a été poète. Sa maison, qui donne sur la Place de l'Église, est plus que deux fois centenaire, elle. Un des frères Robillard s'amuse à nous émerveiller en racontant que cette maison, construite sur la rive sud, a été transportée sur les glaces du fleuve il y a déjà bien longtemps. Elle appartient encore à la famille Doucet. On y a apposé une plaque commémorative lors de la célébration du centenaire de naissance du poète.

Le maire Bonin, 74 ans a bien connu Louis-Philippe, dans son enfance. Il raconte que les jeunes se moquaient du poète lorsqu'il le voyait se promener en récitant des vers. Beaucoup des jeunes sortaient pratiquement analphabètes après trois ans de "mauvais coups" à l'école, et ne comprenaient rien aux propos de Doucet Mais maintenant, ils en sont fiers. Roland Laroche ajoute que beaucoup de ses oeuvres n'ont jamais été éditées. Il tient ce renseignement d'un petit-fils du poète.

Nous avons appris que des centaines, il n'y en a pas que des morts. Un certain M. Perrault atteindra ses cent ans au cours de l'année. "Si la famille manifeste l'intention de souligner l'événement, la Société historique de Lanoraie, dont je suis membre, se fera un plaisir d'aider à préparer la fête", de poursuivre M. Dallaire.

Mais Lanoraie n'a pas que des centenaires dans sa petite histoire. La conversation glisse sur un dénommé Jocin,

La caravane du JOUR y a roulé sa bosse tranquillement. Une seule journée, mais pour une distance d'une cinquantaine de milles à peine, entre Charlemagne, à la sortie de Montréal, et Berthierville.

C'est finalement le hasard des invitations qui a voulu que l'on s'attarde plutôt à Charlemagne et Lanoraie. Et c'est le hasard des conversations qui fait que dans le premier cas, on a parlé avenir, et dans le second, il a été question d'histoire.

ami du poète Doucet, qui a dû s'enfuir aux États Unis, après avoir accidentellement tué un policier, lors d'une bagarre à Toronto. Il avait exigé de se faire servir en Français dans la ville reine!

La petite histoire, rapportée par Doucet toujours, raconte qu'il serait mort en 1900, frappé par une des premières automobiles. Sa dernière confession ne parlait pas du meurtre du policier, mais d'un péché bien plus grave qu'il n'avait jamais confessé, celui de "n'avoir jamais prié pour la conversion de l'Angleterre à la foi catholique, de peur que les Anglais nous envoient ensuite des curés pour nous angliciser".

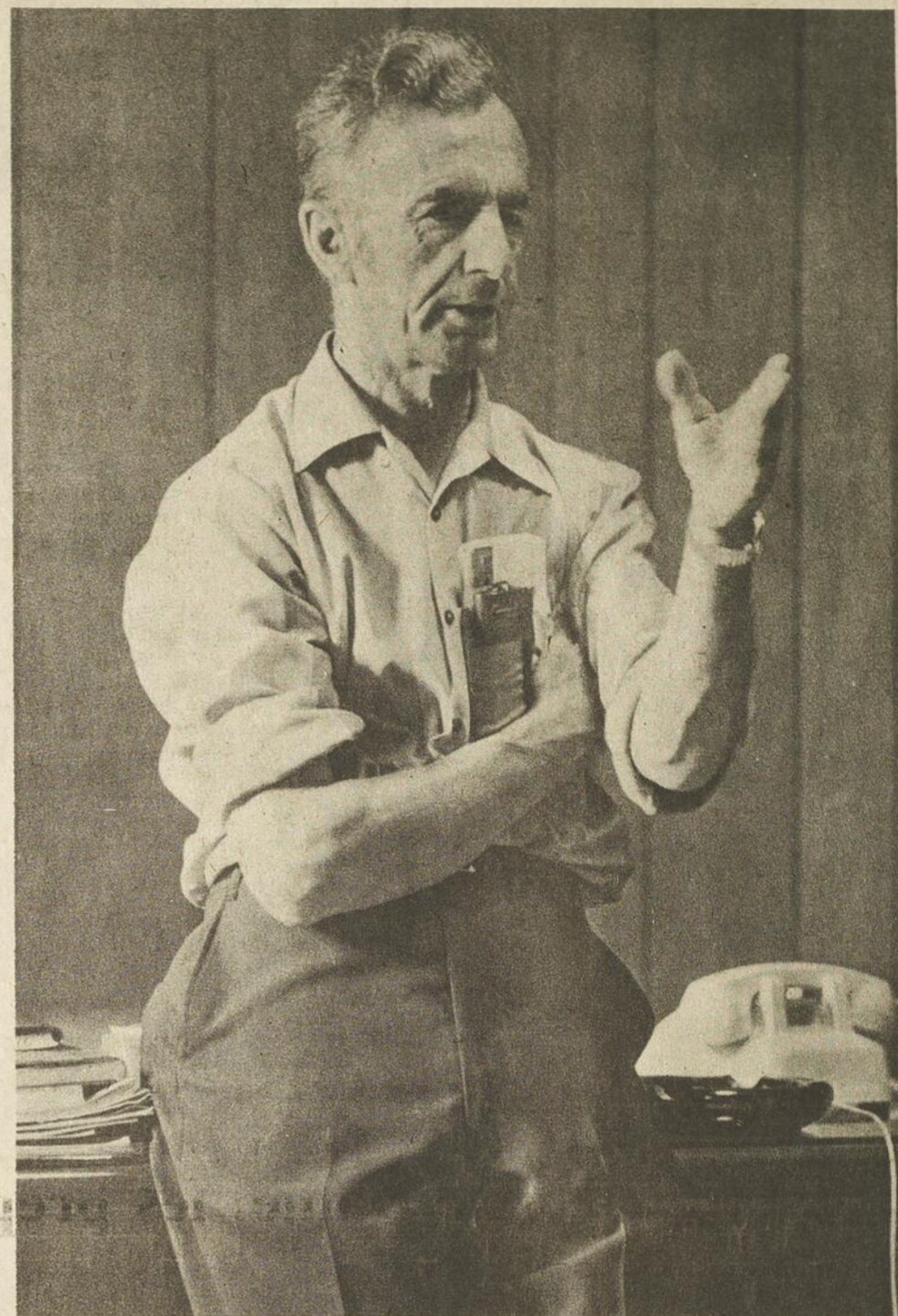
En mourant, Jocin a aussi parlé d'une bouteille enterrée sous une souche, près de sa maison de Lanoraie, et contenant \$5 pour payer des messes pour le salut de son âme.

Il y a peut-être encore à Lanoraie des gens qui cherchent cette bouteille qu'on a jamais retrouvée.

La soirée s'est poursuivie sur d'autres anecdotes. Les soldats allemands du régi-

ment Brunswick que l'Angleterre payait, quelques années à peine après la conquête, pour loger chez les canadiens français, et espionner leurs moindres vellétés de révolte. Dispersés dans les villes et villages riverains, aux environs de Sorel d'une part, et Berthier d'autre part, ils sont devenus les Lippé, Wager, Fost, Heynemen, etc...

Une fois engagées sur le passé, les conversations n'arrêtent plus. Elles oublient aussi de faire mention des projets d'avenir (l'annexion de Montréal à la ville de Lanoraie ayant été la seule allusion à l'essor possible!). Elles oublient aussi le présent, le problème des rivages qui s'érodent, causant à chaque hiver des dommages de plusieurs milliers, alors que le gouvernement promet, à grand renfort de publicité, une marine somptueuse pour la ville d'en face, Sorel; le problème de la faillite d'une mini-industrie de matières plastiques, premier véritable effort de promotion industrielle pour cette petite municipalité sise entre Joliette et Berthierville.

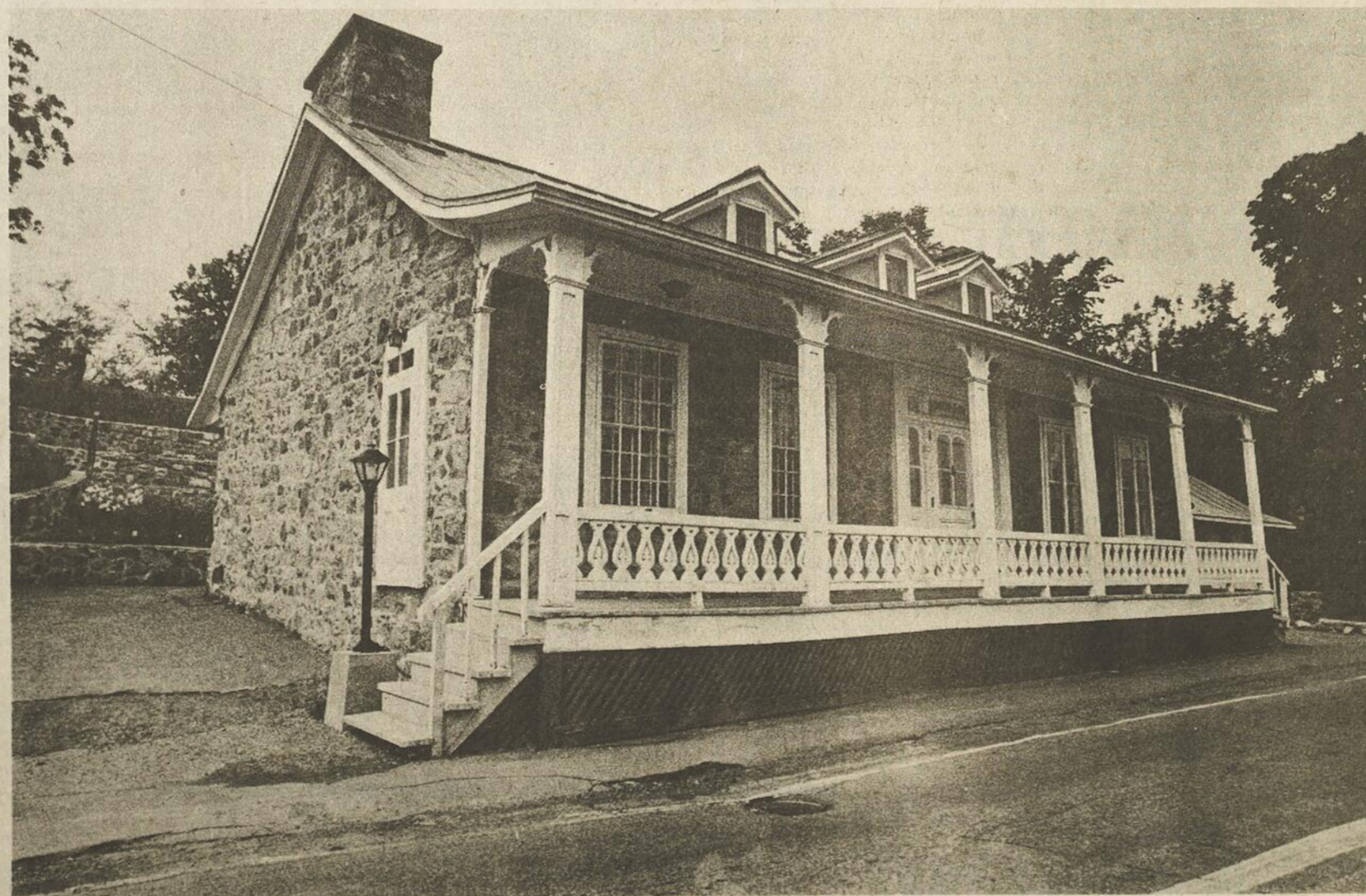


Le maire Jacques Laurin, de Charlemagne

tropolitain (autoroute 40), juste avant Repentigny, il y a une petite municipalité (moins d'un mille carré) un peu erratique avec son nom d'empeureur, minuscule devant Repentigny en pleine expansion.

gnie de Pierre Tremblay, un militant actif du P.Q. de l'Assomption, et du maire Jacques Laurin, lui-même cousin germain de l'ex-chef parlementaire du P.Q. Camille Laurin.

## Un coup d'oeil d'Antoine



### ET SOUDAIN AU DÉTOUR

À tout moment, au moment où on s'y attend le moins, une magnifique maison de pierres vient témoigner de la beauté du passé québécois.

**ÉCOLE DE CONDUITE**  
Charley  
669 4440

## Le calendrier du JOUR

- Samedi 20 juillet: Mont Saint-Pierre.
  - Dimanche 21 juillet: à 13h00, manifestation des expropriés de Forillon-à-Penouille. En fin d'après-midi, centenaire de l'Anse-aux-Griffons.
  - Lundi 22 juillet: dans la matinée, réception à l'Hôtel de ville de Gaspé; dans l'après-midi, visite de la mine de la Gaspé Copper à Murdochville.
  - Mardi 23 juillet: Percé (détail à venir).
  - Mercredi 24 juillet: dans la matinée réception à l'Hôtel de ville de Chandler; dans l'après-midi, rencontre avec le comité des citoyens de New-Richmond.
- L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.
- La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québécoise.
  - Les Roulettes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.
  - M. Guy Simard de Transition Audio-Visuelle qui a installé le système de son de la caravane.
  - Les Disques Lemaire qui a fourni les cartouches de chaudières.

## LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud  
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier  
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré  
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Couffemanche, Claude Grégoire  
Consommation: Marie Vallée  
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay  
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany  
Vie et Culture: Alain Pontaut  
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand  
Photographie: Antoine Désilets  
Caricature: Berthio  
Documentation: Ginette Héty  
Agences: Maurice Beaulieu.  
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean  
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault  
Adjoint: Michel Gagné

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux  
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Francine Tremblay, Robert Pepin  
National: Gérard Lapointe  
Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

# LE JOUR

## Hilton à la Place Royale! Hardy défend le choix de son ministère

par Claude Grégoire

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, n'a pas démenti que le Québec a perdu plusieurs millions de dollars en louant à bas prix trois maisons de Place Royale à la chaîne américaine Hilton.

Tout ce qu'a pu déclarer le ministre, hier, en Chambre, visiblement dérangé par les chiffres révélés jeudi par Radio-Canada et le JOUR, c'est que le rapport Pluram n'était pas confidentiel.

"Je n'aurais aucune objection à déposer ce rapport en Chambre", a déclaré M. Hardy. On le comprend, puisque déjà, des milliers de téléspectateurs ou de lecteurs ont été informés du contenu.

D'autres documents prouvent que Hilton a la priorité pour l'exploitation de tout autre commerce voulant s'implanter à Place-Royale. Cette entreprise étrangère a en effet trois mois pour proposer une soumission avant toute autre, et même si le montant avancé est semblable, elle a préséance.

Mais est-ce que le Québec a perdu autant d'argent aux mains de Hilton?



Denis Hardy

Tout ce que M. Hardy a pu dire à ce sujet, c'est que l'offre de la chaîne était la plus avan-

tageuse pour le gouvernement québécois. Parmi les trois autres soumissions, toutes faites par des Québécois, dont deux de Montréal, une était incomplète, selon le ministre; la deuxième était inférieure à celle de Hilton et la dernière a été présentée en retard.

Alors que Pluram proposait d'exiger un loyer de \$6 le pied carré, le gouvernement s'est contenté d'une somme de \$4.25. Mais selon la maison Racine, Larochelle et Associés, a affirmé M. Hardy, en Chambre "le loyer de \$4.25 le pied carré payé par Hilton est un loyer normal, sinon avantageux pour le propriétaire, soit le ministère des Affaires culturelles".

Comme explication, M. Hardy a soutenu que le rapport Pluram a été fait dans une optique strictement commerciale. Étant donné qu'il n'a pas tenu compte de ses recommandations, on peut se demander pourquoi le gouvernement a tenu à demander une étude de cette firme?

### La lumière

Le ministre ajoute qu'il n'a pas tenu compte seulement de ce rapport mais également d'autres rapports et "c'est à la lumière de l'ensemble des recommandations de ces rapports, que la décision a été prise concernant Hilton".

M. Hardy a ensuite affirmé que la politique actuellement en vigueur est de ne louer aucun espace sans soumission publique. Mais la priorité accordée à Hilton, dans ce cas, annule cette "bonne volonté" du gouvernement.

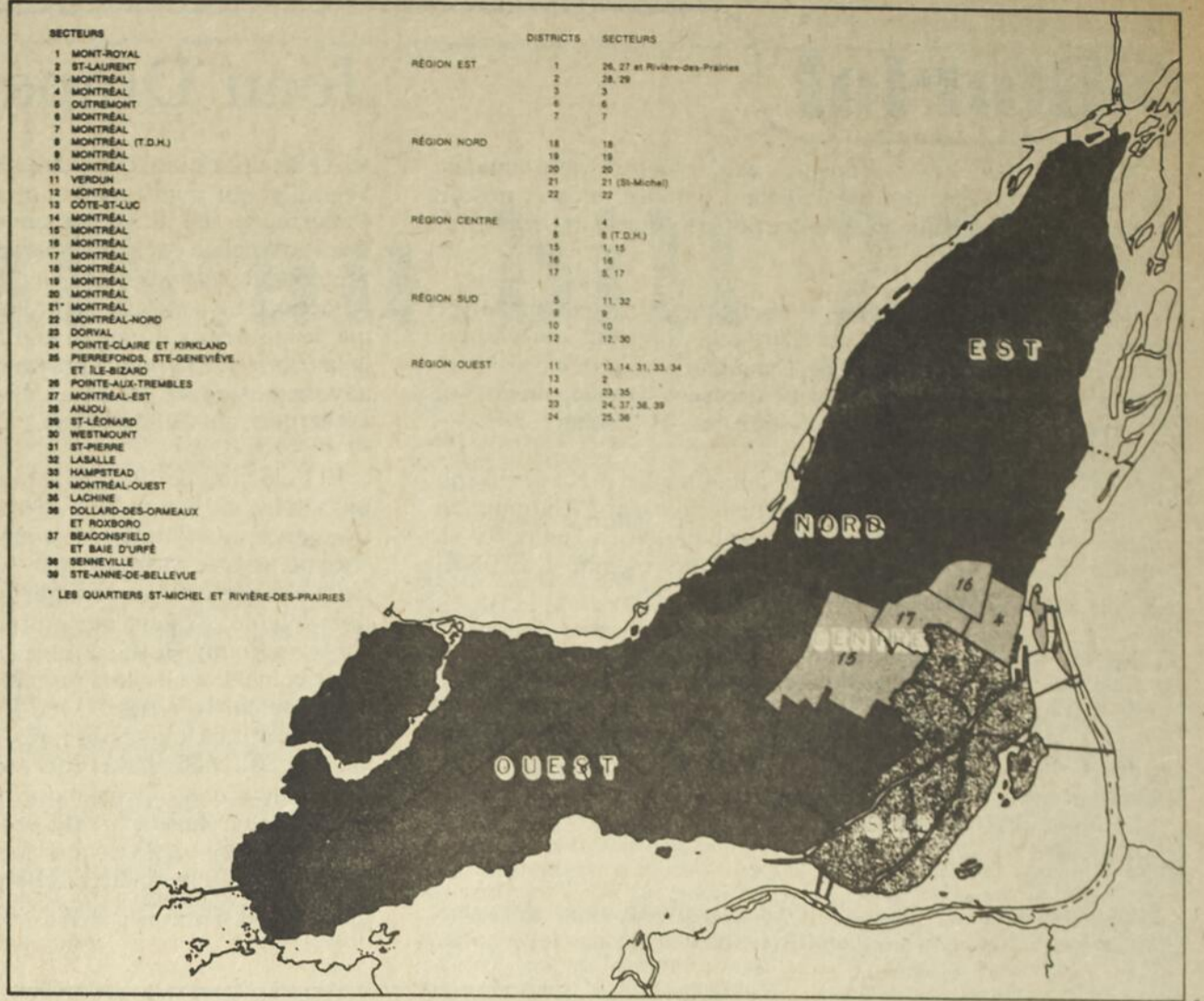
Après avoir qualifié de "très contestables" les affirmations du ministre Hardy, le député péquiste de Saint-Jacques, qui a soulevé la question en Chambre, a demandé: "Est-ce qu'il est exact que le ministère des Affaires culturelles a accepté intégralement les offres de Hilton pour la location des maisons Leber, Charest et Saint-Amant et que cette acceptation est intervenue le même jour où l'offre de Hilton fut faite, c'est-à-dire le six février 1973?"

Le ministre a simplement répondu qu'il est possible que les documents soient datés de la même journée mais "qu'on comprendra évidemment qu'il y a eu des offres de différentes maisons, des différentes personnes mentionnées, il y a eu examen de ces offres et c'est par la suite que l'acceptation du ministère, la prise de décision du ministre est intervenue".

Pour le ministre Hardy, le cadeau fait à Hilton demeure "une bonne affaire".

Il n'a pu "identifier d'une façon précise le fonctionnaire ou la personne du ministère qui a négocié avec Hilton" tout en soutenant "qu'il n'y avait pas de mandataire de l'extérieur pour négocier ce dossier".

Quant à la possibilité de réclamer de Hilton 15% de ces profits, M. Hardy a affirmé que cette clause ne peut s'appliquer qu'à des centres d'achat et "qu'il n'a jamais été dans l'intention du gouvernement de faire de Place Royale un centre commercial".



Le redécoupage des régions policières de la Communauté urbaine de Montréal, tel que proposé dans le rapport Daigneault.

## Rapport sur l'intégration de la police Montréal perdra sa suprématie au profit des banlieues

(P.T.) Un rapport recommandant un nouveau réaménagement des effectifs matériels et humains de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) en vue de l'intégration complète des forces de police de l'île de Montréal, a été rendu public hier.

Dans ce rapport d'une centaine de pages, le chef de la police de la CUM, M. René Daigneault recommande notamment la redivision du territoire de l'île de Montréal en 24 districts au lieu des 39 existant actuellement. Ces 24 districts seraient eux-mêmes regroupés en cinq grands secteurs: est, ouest, nord, centre et sud.

Ce regroupement aurait pour effet de réduire la prépondérance exercée jusqu'à maintenant par la ville de Montréal dans la police, de la CUM, en équilibrant davantage le poids des différents secteurs de l'île. Ce qui aura sûrement pour effet, de rendre plus acceptable pour les petites municipalités de l'île de Montréal, l'intégration des forces de police.

On se rappellera que l'objection majeure, des petites et moyennes municipalités de Montréal, à l'intégration proposée en 69, était la crainte que l'intégration ne veuille finalement dire, l'annexion par Montréal, des corps de police des autres municipalités de l'île.

Le redécoupage proposé dans le rapport du chef Daigneault aurait l'effet contraire de celui appréhendé par les corps de police de l'île. C'est Montréal qui serait amputé de ses extrémités au profit des municipalités en périphérie.

Entre autres choses, le rapport recommande la subdivision des nouveaux districts en îlots de dénombrement qui pourraient pallier à l'agrandissement des districts. Ces îlots seraient beaucoup plus homogènes que ceux existant présentement en ce sens qu'ils regrouperaient des pâtés de maison de même nature. Ces îlots correspondraient aux secteurs de recensement déjà utilisés par Statistique-Canada.

Le rapport considère comme besoin "impérieux" que l'édifice actuel du Quartier-général de la police, rue Bonsecours, ne servent qu'à des fins strictement policières; par conséquent la Cour municipale devrait trouver refuge ailleurs.

Ceci en vue d'assurer une meilleure utilisation des locaux et de contrôler les allées et venues dans cet édifice.

Des sous

Selon le rapport Daigneault, le regroupement nécessitera d'importants investissements au niveau de la construction de nouveaux édifices et de l'achat d'équipement électronique en particulier.

Le rapport propose que désormais des subventions soient versées directement au conseil de sécurité de la CUM au lieu de l'être entièrement, comme présentement, à la CUM elle-même.

Les subventions de Québec qui seraient versées au conseil de sécurité auraient pour unique objet la construction et

l'aménagement d'édifices, le perfectionnement des cadres, ainsi qu'à la recherche.

Les salaires qui immobilisent présentement environ 87% du budget de la police seraient laissés à la charge de la Communauté urbaine.

Présenté en mars dernier à la commission de police, ce rapport entraînerait d'importantes modifications des structures administratives de la police de l'île de Montréal.

Il est probable que d'ici peu, la commission de police fasse des recommandations au ministère de la Justice en vue de l'application ou du rejet des solutions proposées.

## Il ne reste que... 62 chômeurs!

Un communiqué de Reuter annonçait hier qu'il n'y a au pays que 62 chômeurs: 39 hommes et 23 femmes. Cela représente moins de 0,002 pour cent de la population active.

Domage que ce communiqué provienne de Berne, et que le pays en question soit la Suisse!

Douce Suisse! De quoi nous faire rêver.

## Un noeud de vipères

QUEBEC (par C.G.) — Le Parti québécois de la région de la capitale nationale, par la voix de son porte-parole, M. Jacques Boulay, a exigé l'ouverture immédiate d'une enquête sur toute l'affaire de Place Royale.

Il a demandé que cette enquête soit confiée à une commission de trois personnes indépendantes du gouvernement et que le président de cette commission soit un juge reconnu pour son impartialité.

"Si le gouvernement n'a rien à cacher dans cette affaire, déclare M. Boulay dans un communiqué remis hier, il n'hésitera pas, nous en sommes sûrs, à faire le nécessaire pour que soient démenties avec preuves à l'appui les rumeurs qui veulent que la famille Simard ait des intérêts dans Hilton-Québec Limitée et que le parti libéral, au retour des avantages que le gou-

vernement lui a accordés, bénéficie des largesses de cette société".

S'il on a pu parler de panier de crabes, à propos des événements qui ont entouré l'adoption de la loi 63, explique le PQ, l'expression "noeud de vipères" ne semble pas trop forte pour désigner l'histoire de la restauration de la Place Royale.

Le PQ rappelle que dès le début des travaux, qui se situent en 1957 et surtout depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre Bourassa, en 1970, le favoritisme politique a régné en maître sur la mise en oeuvre de ce projet qui avait pour but de montrer aux Québécois ce que savaient faire leurs ancêtres dans le domaine de l'architecture urbaine.

"On savait depuis déjà longtemps que nos gouvernants engouffraient dans cette entreprise, pourtant éminemment louable dans ses objectifs, des millions en pure perte, poursuit le communiqué. On savait également, depuis avril 1973, que des avantages extraordinaires avaient été consentis deux mois plus tôt par le ministre des Affaires culturelles du temps, Mme Claire Kirkland-Casgrain, à la société Hilton. Mais, ce qu'on vient d'apprendre du manque à gagner que subit et que va subir le Trésor public à cause de l'entente entre le gouvernement Bourassa et cette firme internationale dépasse l'imagination".

## Un camion sans frein tue un enfant

Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, à Montréal, un camion dont les freins étaient apparemment défectueux a fait une victime.

Le jeune Stephen Gagné, six ans, conduisait son tricycle sur le trottoir de la rue Saint-Jacques, près de la rue Atwater.

Selon la police, le chauffeur du camion, qui s'est rendu compte, au moment où il se dirigeait vers le nord rue Atwater, que ses freins ne répondaient plus, a viré à gauche, rue Saint-Jacques et son véhicule est monté sur le trottoir, tuant le garçon, et parcourant une centaine de pieds après l'avoir frappé.

## Notre-Dame: les préposés en inhalothérapie perdent leur cause

par Marcelle Bourque

La sentence arbitrale vient d'être prononcée contre les six préposés en inhalothérapie de l'hôpital Notre-Dame. On se souvient que le débrayage spontané de ces employés, le 15 mai dernier, a été à l'origine du conflit qui a, par la suite, entraîné la fermeture de l'institution pendant de longues semaines.

Le règlement du 28 juin remettait entre les mains d'un arbitre, le juge Jean-Paul Geoffroy, président du tribunal du travail en l'occurrence, le sort des travailleurs suspendus pendant et à cause de la grève.

Le juge Geoffroy vient de rendre public la décision qu'il a prise dans le cas d'Yvon Blanchette. Cette décision s'applique "mutatis mutandis" aux cinq autres préposés en inhalothérapie.

### L'arbitre a décidé:

— que les plaintes de l'administration de l'hôpital Notre-Dame contre ses employés sont bien fondées et que les peines qui ont été infligées sont justifiées

— de rejeter la requête de l'hôpital en vue d'augmenter les peines imposées.

### Requête

Les travailleurs demandaient l'annulation de leur suspension et leur réintégration à leur emploi avec tous leurs droits et privilèges. Ils réclamaient compensation pour l'ensemble des pertes et dommages subis, le tout avec intérêt au taux légal, depuis le premier jour de leur suspension.

Les témoins qui ont argué en faveur des six employés ont surtout fait état des mauvaises conditions de travail dans lesquels ces derniers oeuvraient, conditions dont les malades étaient les premiers à souffrir.

Le juge a refusé de prendre ces témoignages en considéra-

tion. Selon lui, les difficultés existant dans le service avant la grève ne pouvaient justifier leur absence au travail.

Le texte du jugement dit: "Il y aurait lieu de retenir ces témoignages s'ils exposaient des conditions telles qu'elles mettaient en péril la vie ou la santé des salariés. L'arbitre n'a pas à se prononcer sur le bien-fondé de ces griefs. Il ne peut que constater que ceux-ci n'entraînaient pas de conséquences telles pour justifier des salariés de s'absenter de leur poste de travail et de décider de se faire justice eux-mêmes en mettant de côté les mécanismes prévus à cet effet par la convention collective en vigueur."

Me Geoffroy n'a retenu que les faits. Les employés n'étaient pas à leur poste quand ils auraient dû y être. Il

a donc maintenu les suspensions.

### En pratique

Nous avons examiné un des cas en cause, celui de Claude Bulfoni. Il a été suspendu pour 2 jours une première fois, pour 5 jours un peu plus tard, pour 20 jours par la suite et indéfiniment en dernier lieu.

Dans le protocole d'entente signé à la fin de juin entre le syndicat et l'administration, la suspension indéfinie a été fixée à 10 jours. Si l'on ajoute aux jours durant lesquels il n'a pas travaillé ses 37 jours de suspension, on se rend compte que M. Bulfoni ne recevra aucun salaire pour la période s'étendant du 15 mai au 27 juillet. Et sa sentence restera consignée dans son dossier.

Le conflit de Notre-Dame s'est donc réglé au détriment des préposés en inhalothérapie. Cela est d'autant plus évident que ces travailleurs réclamaient une augmentation de personnel se chiffrait à dix-neuf nouveaux travailleurs. Ils s'étaient, à la fin, contentés de la promesse de l'administration d'embaucher, à la fin de juin, six personnes de plus. "Or il arrive que 2 nouveaux employés seulement sont actuellement en service," disent-ils. Au moment d'aller sous presse, nous ne connaissions pas encore les réactions syndicales face à ce jugement.

## Ne buvez pas de cette eau!

QUÉBEC (PC) — Les citoyens de 12 municipalités du Québec devront faire bouillir leur eau avant de la consommer, annonce un communiqué publié vendredi par le Service de protection de l'environnement du Québec.

Les municipalités sont les suivantes: St-Ignace de Loyola, comté de Berthier, Ste-Anne de la Pérade, Port-Alfred, St-Alphonse, St-Félicien, St-Jacques de Parisville, comté de Lotbinière, St-Justin de Maskinongé, St-Théodore de Chertsey, Courville et Weedon.

Cette directive tiendra tant que le Service de l'environnement n'aura pas fait savoir aux populations concernées que la situation aura changé.

CONFIEZ  
VOS OFFRES  
D'EMPLOI  
AU QUOTIDIEN  
**LE JOUR.**  
VOUS SEREZ  
SATISFAITS.

## LIRE AVEC LA MAIN S'AVÈRE 4.7 FOIS PLUS RAPIDE

Lisez "Papillon" en moins de 2 heures; une page de journal "Le Jour" ou revue "Maintenant" en 31 secondes; ou un chapitre de "Sociologie Politique" de Duverger en 11 minutes.

Songez à ce que cette capacité peut représenter pour des étudiants. A 1,000 mots à la minute (soit 3 fois plus rapidement que vous ne lisez) les gradués d'Evelyn Wood peuvent devorer un bouquin tel que "Sociologie Politique" de Duverger et passer au travers d'un chapitre en 11 minutes.

Pourriez-vous utiliser un surplus de 630 heures par année?

Si jamais, il existe un moment propice d'y mettre bon ordre, c'est aujourd'hui. 4.7 fois 25081,175 m.p.m. la moyenne d'accroissement de vitesse nos étudiants. Le pouvoir de mémoire s'améliore de 10%.

Conquérez l'empire des livres avec cette nouvelle discipline.

|  |  |
|--|--|
| Inscrivez vous la semaine prochaine pour les cours d'été à l'un des 187 Instituts Evelyn Wood à travers le monde |  |
| Montréal-Hotel Sheraton Mont-Royal<br>Mezzanine Sud<br>Ch M-37, M-38<br>1455 Peel                                | <b>HORAIRE POUR MONTRÉAL</b><br>LECTURE DYNAMIQUE—66 heures (24h. théo. - 42h.)<br><br>COURS DU MATIN 9h.30. à 12h.30.<br>Début Sam. 20 juillet — Fin 7 sept<br>* Début Mer. 24 juillet — Fin 11 sept.<br><br>COURS DU SOIR 18h.30 à 21h.30<br>*Début Mardi 23 juillet — Fin 10 sept.<br>Début Jeudi 25 juillet — Fin 12 sept. |
| *Inscription minimale 15 étudiants par cours<br>Il y a une heure de pratique chaque jour entre les classes.      |  |

**INSTITUT DE LECTURE INTERNATIONALE**  
La lecture dynamique Evelyn Wood au Québec  
École privée accréditée par le Ministère de l'Éducation  
(Permis No 749833)  
Plus de 1,000 professeurs - Près de 1,000,000 diplômés depuis 1959.

## au jour le jour

SAMEDI

10h  
Deuxième journée apicole de l'année à la station de recherche Deschambault, organisée par la division de l'apiculture et de l'acériculture du ministère de l'agriculture.

20h  
Danse-âge d'or à la Place de la Joie à Terre des Hommes.

Fête populaire organisée avec la collaboration du Centre communautaire "l'Aiguillon" pour les citoyens et citoyennes du quartier St-Jacques, sur la rue Ste-Élisabeth entre Dorchester et Ste-Catherine.

DIMANCHE

De 10h à 22h  
Festival d'été "Dimanche dans le parc" dans Notre-Dame-de-Grâce, à l'intersection des rues Girouard et Sherbrooke Ouest. Au programme: danses québécoises et acadiennes, pièces de théâtre, démonstration de l'équipe "les Québécois" et olympiades pour enfants.

## Éditorial

Malgré les velléités d'opposition esquissées avant la canicule (la canicule?), l'élection municipale d'octobre, à deux ans du grand cirque olympique, s'annonce pépère pour Jean Drapeau et ses marmitons.

(Marmiton, il convient de le souligner, n'est pas un terme gratuit. Il émane tout droit du maire qui, énonçant son Führerprinzip dans le magazine *The Canadian* en septembre 1970, disait: "Je conçois le parti comme une cuisine avec son chef et ses marmitons. Dans le Parti civique, je suis le chef.")

C'est la loi du retour éternel: à l'élection qui a précédé l'Expo 67, le maire Drapeau, n'étant contesté que par "l'homme en blanc" et d'autres bouffons de même farine, a remporté sa victoire la plus éclatante et 33 conseillers membres du Parti civique ont été réélus par acclamation.

Mais si le cycle était faussé, si l'opposition contre toute attente parvenait à s'organiser et que se dessinait un adversaire de taille (il faudrait vraiment le dessiner), ce pourrait être un jeu intéressant que de deviner le stratagème qu'inventerait le maire pour récolter les honneurs de la guerre. Car il en inventerait un, faites-lui confiance! Il était déjà maître de l'épouvantail avant que Duplessis ne commence à faire le pied de grue à la porte du purgatoire.

Rappelez-vous l'élection de 1960. Le maire avait déjà une défaite à son débit et il avait eu trois ans pour en tirer les leçons.

## Jean Drapeau et le retour éternel

La veille du scrutin, craignant d'être de nouveau doublé par Sarto Fournier qui avait généreusement déshonoré la mairie dans l'inter-règne, il a dirigé personnellement une descente de la Police Provinciale dans un appartement de la rue Sainte-Catherine prétendant mettre la main sur "des plans précis" en vue de voler l'élection. La descente, heureusement, survenait assez tôt pour que les journaux du matin en fassent grand état, mais trop tard hélas pour que la police puisse étayer les accusations et que les adversaires de M. Drapeau puissent y répondre. Le lendemain du scrutin, tout a été effacé et personne n'a été arrêté.

Et l'élection de 1962 où le maire devait affronter l'opposition redoutable de son ex-allié Pierre DesMarais et de la ligue d'action civique. Quelques jours avant l'élection, le bruit a commencé à se répandre que "des politiciens locaux", ressemblant étrangement aux membres de l'état-major de la ligue d'action civique, avaient des entretiens "secrets" avec les lieutenants de Jimmy Hoffa, dont les intelligences avec la haute pègre américaine étaient alors largement publiées par ce "grand ami des syndicats ouvriers", feu Robert Kennedy. Le maire Drapeau, profitant de ses propres intelligences avec le gouvernement de M. Diefenbaker (qui sollicitait alors sa candidature à la lieutenance tory du Québec), a fait une visite impromptue à Ottawa pour faire part de ses craintes à la Gendarmerie et l'inviter à être vigilante aux postes-frontière la veille de l'élection. Des voitures chargées de gangsters américains — portant lunettes fumées et revolver sur l'estomac — devaient envahir Montréal.

Une couple de jours avant le scrutin, n'en pouvant plus, le maire a finalement étalé le long et le large de ses appréhensions devant la presse montréalaise: bien que composée dans l'ensemble d'honnêtes gens, disait-il, la ligue d'action civique était l'instrument aveugle de la pègre. De nouveau, aucun nom, aucune arrestation, aucune accusation. Le lendemain de l'élection, tout était oublié.

En 1966, nul besoin d'épouvantail. Le succès de l'Expo assura la réélection du maire contre "l'homme en blanc".

En 1970, gêné par l'opposition sérieuse des Fronts d'action populaire (FRAP), le maire a été bien servi par la campagne de terrorisme du Front de libération du Québec. Il s'est empressé de lier les deux mouvements, FLQ et FRAP, et de réclamer du gouvernement fédéral, terrorisé, la suspension des libertés civiles. Le chef du FRAP, Paul Cliche, qui ne demandait pas mieux que de rentrer à la maison, s'est volatilisé et l'opposition s'est effondrée.

L'opposition d'aujourd'hui ne risque pas de s'effondrer, n'étant pas encore sur pied. Si elle devait prendre corps solidement, il lui faudra anticiper les ruses du maire. Non pas qu'elle puisse espérer le renverser, la qualité des despotes étant de ménager leur propre sortie, mais elle peut au moins provoquer un débat sérieux sur les affaires municipales.

Jean-Pierre Fournier

## Vous avez la parole

### Réflexions sur l'élection

## Le but des syndicats est-il de devenir la classe dominante?

Au lendemain des élections, j'ai envie de vomir. Il m'apparaît des évidences désespérantes.

1) Les Canadiens-français sont assimilés définitivement. Ils votent toujours pour les chefs qui centralisent le plus, les assimilent le plus effrontément: Diefenbaker entre autres, Trudeau et Bourassa maintenant. Les trois méprisent ouvertement le peuple et les Canadiens-français, nous prennent pour des "caves" (en cela, je vois qu'ils ont bien raison!)

Élire Jones est le sommet de notre

## Séparatistes des ondes...

Qu'est ce qui se passe au sein des communications électroniques depuis ces derniers mois? C'est invraisemblable! Réal Caouette avait bien raison de parler des nombreux séparatistes qui occupent les ondes des postes de radio et de télévision. Je n'en croyais pas mes yeux.

À CFMT-TV Roger Delorme, un séparatiste subtil occupe régulièrement l'écran. Il ne faut pas oublier Louis Martin.

À CBFT-TV André Payette n'a plus besoin de présentation. Tout le monde sait qu'il est sympathisant du séparatisme.

À CBF-radio, André Payette anime encore une émission à tous les jours. Il ne manque jamais de traiter d'un sujet séparatiste.

À CKAC-radio, un ex-car didat du PQ qui n'a pu se faire élire occupe les ondes à tous les midis. Il s'agit de Mathias Rioux, candidat péquiste battu dans le comté de Saint-Henri.

À CKVL-radio, André Gagnon, dont la réputation de séparatiste n'est plus à faire anime une émission à tous les jours. Les sujets qu'il traite en ondes sont à 80% à l'essence séparatiste.

À CKVL-radio, L'un des plus intransigeants séparatistes anime l'émission Micro-Libre à tous les jours. Gilles Proulx est un autre candidat péquiste qui fut battu dans la circonscription de Anjou en octobre 1973. CKLM, dont il faisait partie antérieurement, l'a congédié pour ses idées séparatistes. Je ne peux comprendre la direction de CKVL qui est allé ramasser ce dangereux noyauter des ondes. Au moins, Frenchie Jarraud aura eu la décence de faire la politique pour le bien être de la nation canadienne. De plus, jamais M. Jarraud, que j'écoutais à tous les matins, jugea opportun de se servir des ondes pour se faire un capital politique.

À CKVL-radio, Roger Drolet est un autre séparatiste qui à chaque nuit préfère parler des questions de la langue française plutôt que distraire son auditoire.

Enfin à CKAC, le matin, Jacques Proulx, frère de Gilles, est un séparatiste avoué.

Par la présente j'aimerais faire comprendre que le chef du Crédit social du Canada avait bien raison de parler des nombreux séparatistes qui occupent les salles de nouvelles ou les ondes de la radio et de la télévision du Québec. Et dire que ces individus, ci haut mentionnés, crient à la liberté de la presse.

Le Québec est trop libre messieurs les séparatistes des ondes.

Jacques Martel  
Verdun,

destin d'assimilés masochistes! Car les francophones ont élu Jones qui leur a refusé le français: une preuve évidente de notre assimilation par-tout.

2) Les syndicats nous mentent en pleine face: ils nous racontent qu'ils sont contre le système, gueulent contre les gouvernements, alors qu'ils réalisent constamment ceux qui représentent le plus la classe dominante: les Libéraux au provincial comme au fédéral. Finalement, regardez qui vote véritablement pour la classe dominante: les syndicats et les financiers. C'est peut-être la classe bourgeoise tant attaquée par les syndicats qui, quand elle est informée, votent le moins pour les vrais "gros" de ce pays. J'entends par "bourgeois" ceux qui ont suffisamment de revenus et d'instruction, et non les très très riches.

Nous sommes obligés de conclure que le véritable but des syndicats est simplement de devenir cette classe dominante. Pepin, à la fin de sa carrière syndicale, doit avoir une place de choix réservée au Fédéral comme Marchand, pour mieux contrôler les travailleurs québécois. Et Labeuge sans doute se retrouver un jour chez les libéraux québécois pour les mêmes raisons, après avoir "négocié" une belle place contre une grève satisfaisante pour les libéraux, peut-être...

Alors que la seule vraie et efficace chose à faire pour eux serait de montrer à leurs membres à voter pour eux, i.e. contre la classe dominante. Un peu de logique aux élections pour-

verait la véracité fondamentale de leurs principes.

3) M. Lewis a été défait pour une seule véritable raison: c'est qu'il s'est opposé à la Haute Finance. On a ainsi vu de façon flagrante qui domine le pays et les libéraux et l'enceinte de cette Finance: Toronto.

4) Je suis sûr qu'avec Trudeau et Bourassa, nous allons être totalement ligotés, achetés, vendus, et définitivement devenir des sous-produits bilingues anglais. Québécois, soyez heureux, dans 4 ans, aux prochaines élections fédérales, vous n'aurez plus de problèmes! Vous ne saurez même plus pour quelles raisons vous avez parfois désiré être Québécois, i.e. vous-mêmes.

5) Même pas question d'aller à la violence! car ces chers fédéraux n'attendent que ça pour nous faire disparaître "légalement" de la carte de ce pays! On ne leur donnera pas cette chance-là au moins!

Remarquez qu'au fond il y a une solution très simple: c'est que les Canadiens-français relèvent l'échine et cessent de lécher l'argent de leurs maîtres anglais. Au fond, c'est par vénalité, par goût de l'argent à tout prix, à n'importe quel prix, que les Québécois n'ont plus le goût d'être eux-mêmes. L'assurance-chômage, les gros des pensions sociales, les grosses subventions, les gros contrats, viennent du fédéral de Toronto et des États-Unis! "L'argent n'a pas d'odeur" disent en riant ceux qui récoltent. Peut-être, mais ceux qui pensent ainsi peuvent à faire vomir... Si le Québec cessait d'être à la remorque du fédéral, les Québécois feraient enfin d'eux-mêmes une valeur digne d'exister.

Pour le moment, au lieu de la fleur de lys comme symbole, nous devrions avoir un être à quatre pattes, pas tout à fait humain encore, avec une langue usée et des genoux pliés.

Yvette Cubaynes  
Cap Rouge

## Vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

## Le tableau d'honneur du français langue officielle

Emballage du papier de toilette dont on se sert actuellement au service de la classification, ministère de l'Éducation, à Québec.

Paul Lamy  
Québec

WYANT

Economy

ROLL TOILET TISSUE

## billet

## Sondages...

La mode est aux sondages. N'importe qui risque de se faire interroger par téléphone sur n'importe quoi. Et de provoquer involontairement des interprétations bizarres. Un peu comme ceci:

Acte I: Le questionnaire

Q: Bonjour M. Morin. Nous faisons une enquête sur les attitudes de la population québécoise. Votre nom a été choisi au hasard. J'ai quelques courtes questions à vous poser. La première: Avez-vous déjà visité d'autres provinces du Canada?

R: Oui, je les ai toutes visitées.

Q: Connaissez-vous personnellement des anglophones?

R: Oui, j'ai même quelques amis de langue anglaise.

Q: Êtes-vous content de connaître l'anglais?

R: Certainement, c'est indispensable.

Q: Aimez-vous les Français?

R: Ça dépend lesquels, certains oui, certains non.

Q: Pensez-vous que les Américains sont satisfaits de leur régime capitaliste?

R: Apparemment oui.

Q: Seriez-vous d'accord pour que l'on déplace les anglophones du Québec dans des camps de concentration situés dans l'Un-ava?

R: Pas tu tout, je trouverais cela odieux.

Q: Croyez-vous que l'on devrait mettre le feu aux écoles anglaises?

R: Voyons donc, c'est une idée ridicule.

Q: Que pensez-vous des familles québécoises de 12 enfants et plus?

R: Je trouve que c'est beaucoup.

Q: Êtes-vous d'avis que tous les fédéralistes sont de mauvaise foi?

R: Mais non, je n'ai jamais pensé cela. D'aucuns sont très sincères.

Q: Est-ce que, selon vous, M. Bourassa est idiot?

R: Non, il a certains talents.

Q: Dernière question: militiez-vous dans un parti politique?

R: Oui, dans le Parti québécois. Je suis membre de l'Exécutif national du parti et j'ai été candidat aux élections d'octobre 73.

Acte II: L'interprétation (extrait du rapport).

"L'analyse des réponses ci-dessus est hautement significative. Que révèlent en effet les

réponses du péquiste Morin?"

"Il n'ignore pas la réalité canadienne et s'entend bien avec des anglophones. Il est en faveur de la diffusion de la langue anglaise et ne paraît pas tellement aimer les Français. Pour les anglophones, il manifeste de la compréhension et semble s'opposer à la contrainte envers eux. Par ailleurs, il n'est pas favorable aux familles canadiennes-françaises nombreuses. Il admet les avantages du capitalisme, respecte les fédéralistes et témoigne d'une certaine admiration envers M. Bourassa."

"Or, presque tous les libéraux et l'immense majorité des péquistes interviewés ont répondu à peu près de la même façon à nos questions. Cela tendrait à accréditer l'opinion que les péquistes n'ont pas de convictions particulières et qu'il ne se trouve pas de différence entre le Parti libéral et le Parti québécois."

"En fait, d'après les réponses reçues, rien ne démontre l'existence réelle du Parti québécois. Voilà, nous en convenons, une conclusion qui va clairement à l'encontre de l'opinion et de l'expérience générales. Pourtant, c'est ce qui ressort de notre présent sondage. Il se peut que cette conclusion découle d'une erreur technique. C'est pourquoi nous devrions suggérer à nos commanditaires un second sondage plus élaboré. Il ne leur en coûterait que \$50,000."

## Mlle Bacon s'est-elle déjà trouvée une journée entière avec 6 enfants?

Les garderies sont-elles un droit? C'est la question que se pose Mlle Lise Bacon, ministre des Affaires sociales.

Venant de la bouche d'une femme, fut-elle ministre, cela nous paraît étonnant, puisque son ministère touche à la famille. Son programme étant sorti depuis le 18 juin, nous savons maintenant qu'il ne nous concerne pas (nous, les garderies populaires), puisque Mlle Lise Bacon a fixé son échelle des barèmes à \$5,200.00 de revenus annuels pour avoir droit à une aide gouvernementale de \$5.00 par jour, pour un enfant.

Si la mère a 2 ou 3 enfants en âge d'avoir besoin de la garderie, le total des subventions diminue et la mère doit déboursier la différence.

Une garderie populaire nécessite \$7.00 par jour par enfant, pour fonctionner adéquatement, et ce qui est important qualitativement, c'est un moniteur pour 6 enfants.

Mlle Bacon, s'est-elle déjà trouvée une journée entière avec 6 enfants?... Peut-être pourrait-elle nous décrire son expérience?... Comment en est-elle arrivée, dans son programme, à un moniteur pour 15 enfants.

Les garderies populaires doivent être universelles et, surtout, à la portée de tous ceux qui en ont besoin.

Mlle Bacon ne tient pas compte du revenu net. Que reste-t-il si les deux

parents travaillent et ont un revenu global brut de \$10,000.00, ayant 2 ou 3 enfants à la garderie? Faites la déduction d'impôts plus le coût de la garderie pour une année, ensuite, faites le total de ce qui reste pour vivre, Mlle Bacon.

Pour le moment, nous acceptons sous réserve le programme de Mlle Bacon. Les listes d'attente s'allongent chaque jour.

Depuis le 1er juin, les garderies populaires fonctionnent par le bénévolat des parents qui ont décidé de

## Après trois siècles de survivance, voilà la fameuse loi 22!

Le voilà. Après trois siècles de répression, trois siècles de lutte et de survivance. Le voilà. Après cent ans d'exploitation, de colonisation, d'assimilation... et d'appartenance. Le voilà, le bill 22... suite et résultat du bill 63.

C'est en vain que je tente de te chasser de mon esprit. Tes créateurs font l'objet de ma haine, et ma haine, l'objet de ma faiblesse et de l'amour de mon peuple. Pourquoi, messieurs Bourassa et Cloutier, pourquoi vous entêter de cette façon, d'une simple preuve d'irresponsabilité? Pourquoi

garder leurs garderies ouvertes et c'est à tour de rôle que chacun perd une journée de travail, pour la survie des garderies populaires.

Tout ceci prouve que le programme de Mlle Bacon est fait pour favoriser les garderies privées, puisque pour avoir droit à l'aide gouvernementale, il faut avoir un revenu annuel qui est sous le minimum vital et qui crée des ghettos de pauvreté.

Georgette Barcelo  
Parent à la garderie  
populaire de  
Ville Saint-Laurent

vous abstenir de poser ce geste, plutôt concret, que nous attendons tous et est celui de retirer ce projet de loi "22"? La langue, c'est la culture et la vie d'un peuple, alors pourquoi tenez-vous à ce génocide?

Depuis trois siècles, nous tentons de nous affirmer et depuis trois siècles, nous prenons forme... Devrais-je tenir pancarte ou demander à quelqu'un que j'aime de nous écrire une autre chanson? Le cap est sur vous, M. Bourassa!

Danielle Désormeaux  
Hull

## le fond des choses

## Les amendements au bill 22

par Paule Beaugrand-Champagne

QUÉBEC — En fin de soirée jeudi, vers 23 heures, le ministre François Cloutier déposait sur la table de la commission parlementaire le texte des amendements qu'il propose d'apporter au projet de loi 22. Il en avait annoncé les grands principes dans son discours sur le bill, en deuxième lecture. Une analyse de ces amendements démontre que, si certains de ces amendements sont mineurs, d'autres plus importants sont particulièrement confus et ambigus.

Il est difficile d'imaginer quand ces amendements pourront être étudiés par la commission, s'ils le sont jamais... étant donné que le débat sur l'article risque de prendre, à lui seul, un certain nombre d'heures.

L'amendement le plus important concerne évidemment la langue d'enseignement (article 48 à 52 inclusivement). C'est aussi le plus ambigu et le plus confus. Tous les chapitres du projet de loi sont touchés par des amendements plus ou moins importants, sauf celui qui concerne "la recherche en matière linguistique et les commissions de terminologie" (chapitre 1 du Titre IV).

## Les entreprises qui se franciseront ne seront pas pour autant récompensées

QUÉBEC (par R.B.-C.) — Comme l'avait annoncé le ministre François Cloutier, les entreprises qui adopteront et appliqueront un programme de francisation ne recevront pas de récompense pour leur bon geste. Cet article du projet de loi est abrogé.

Mais ce que certains ont qualifié de "certificats de bon parler français", les certificats de francisation, sont maintenus et leur possession donnera droit à des primes, subventions, concessions ou avantages déterminés par règlement (qu'on aura plus tard). Ils donneront également droit de conclure avec le gouvernement des contrats d'achat, de service, de location ou de travaux publics aussi déterminés par les règlements.

Une importante modification est apportée à l'article 35 qui laisse particulièrement songeur: le degré de francisation des entreprises est relié à "la structure de chaque entreprise, de son siège social et de ses filiales et succursales". Le texte de l'amendement n'est pas plus clair que cela.

Mais les principes directeurs du règlement qui découle de ce chapitre du projet de loi nous semble à première vue, offrir aux entreprises des arguments pour un refus éventuel de se conformer à des programmes de francisation, en fonction de cet amendement. Il y est dit, en effet, dans les "objectifs généraux", que le français doit être utilisé au maximum dans toutes les communications d'une entreprise, "compte tenu de la nature de l'activité, de la structure organisationnelle et des contraintes économiques particulières à chaque entreprise".

Rien plus, "aucun programme de francisation ne doit imposer à une entreprise des contraintes linguistiques telles que cette entreprise ne puisse plus soutenir la concurrence sur son marché".

Le député André Déom, qui accom-

## Ne peut réduire?

Selon l'amendement apporté au deuxième alinéa de l'article 48, les commissions scolaires "continuent" de donner l'enseignement en langue anglaise. Mais elles ne peuvent "valablement prendre la décision de commencer, de cesser, d'accroître ou de réduire l'enseignement en langue anglaise à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable du ministre de l'éducation, lequel ne la donne que s'il est d'avis que le nombre d'élèves de langue maternelle anglaise relevant de la compétence de l'organisme le justifie".

Nous avons annoncé cet amendement cette semaine sans savoir que le gouvernement avait l'intention de protéger le secteur anglophone au point de lui interdire de réduire ses activités sans en obtenir l'autorisation préalable. En conférence de presse, hier, le ministre Cloutier a expliqué que par cette précision ("réduire"), on veut empêcher que se reproduisent de nouveaux "cas Saint-Léonard".

Ce qui pourrait "justifier" le ministre d'autoriser une réduction ou augmentation de ce secteur, ce sont des critères qu'il reste à définir dans les règlements, et, compte tenu des informations qu'il doit recueillir sur la

composition des deux secteurs (anglophone et francophone), on ne connaît pas ces critères avant un an au moins, a dit le ministre.

L'amendement se poursuit: "...lorsqu'il s'agit de cesser ou de réduire cet enseignement, le ministre tient aussi compte, en donnant son autorisation, du nombre d'élèves autrement admissibles". Ces derniers sont, selon la déclaration du ministre, les francophones et immigrants qui, ayant demandé un transfert de secteur, réussissent les tests linguistiques. M. Cloutier a par ailleurs affirmé qu'il ne pouvait s'agir d'élèves provenant de d'autres territoires que celui de la commission scolaire concernée.

## Les tests

Il est à noter qu'on n'a pas précisé, dans le projet de loi, la définition du terme "suffisamment" contenu à l'article 49 qui se lit comme suit: "Les élèves doivent connaître suffisamment la langue d'enseignement pour recevoir l'enseignement dans cette langue".

Mais les principes directeurs du règlement concernant cette section du bill 22, qui porte sur la langue d'enseignement, précisent un peu les buts des tests linguistiques. Ceux-ci peuvent

servir à vérifier la compréhension et l'expression écrites, la compréhension et la différenciation auditives, et l'expression verbale des élèves.

Les amendements apportés au projet de loi créent aussi une "commission de surveillance de la langue d'enseignement" (en remplacement de la commission pédagogique prévue à l'article 51). Le ministre soumettra les tests à l'examen de cette commission qui sera composée de six membres de langue française, de deux membres de langue anglaise et d'un membre représentant les autres groupes ethniques.

Le règlement prévoiera que les immigrants ni francophones ni anglophones recevront d'abord un enseignement spécial en français, ce qui consacre l'existence de classes d'accueil françaises dans les commissions scolaires.

Enfin, un amendement à l'article 52 donne au Plan Cloutier ou "Plan de développement des langues" une nouvelle assise juridique, puisqu'il oblige le ministre à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'enseignement de l'anglais, langue seconde.

En commentaire aux questions des journalistes sur les amendements apportés au projet de loi au chapitre de la

langue d'enseignement, le ministre de l'Éducation a déclaré que tout cela pouvait paraître fort complexe mais qu'il est impossible qu'il en soit autrement.

## Les corporations

En amendement à l'article 21, on précise que les corporations professionnelles ne peuvent délivrer de permis d'exercice à une personne qui n'a pas une connaissance "d'usage" de la langue française déterminée par des normes établies par règlement. Dans le premier texte, on disait une connaissance "appropriée à l'exercice de la profession envisagée".

Un Canadien d'une autre province n'ayant pas une connaissance d'usage du français pourra recevoir un "permis restrictif" qui lui permettra d'exercer sa profession "exclusivement pour le compte d'un seul employeur" dans une fonction ne l'amenant pas à traiter directement avec le public.

Tel qu'annoncé cette semaine, les articles 25 à 31 inclusivement sont abolis et remplacés par un article qui renvoie au Code du travail; il s'agit du chapitre sur "la langue de travail".

Dans un autre ordre d'idées, les propriétaires d'enseignes lumineuses et de panneaux-réclames ont mainte-

nant cinq ans pour se franciser ou se "bilinguiser" à compter de la date d'entrée en vigueur du projet de loi (auparavant, cette période n'entraînait en vigueur qu'à compter du 1er juillet 1975).

## La Régie

Enfin, dernières petites modifications: ce qui faisait rire tout le monde a été corrigé et la Régie de la langue française que le texte anglais du projet de loi appelait "The French Language Board" s'appellera dorénavant, en anglais, "The Régie de la langue française".

Cette régie pourra siéger à Montréal ou à Québec et la ville qui n'aura pas été choisie pour ce siège social aura quand même droit à un sous-bureau. La Régie aura droit de regard sur les règlements découlant de la loi, règlements qui ne seront pas disponibles avant au moins un an selon le ministre.

Enfin, les amendements prévoient que certains cas découlant de l'application de la loi pourront être référés au Protecteur du citoyen s'ils relèvent de sa compétence. Tous les autres amendements prévus, sauf ceux concernant la francisation des entreprises dont nous parlons ci-contre sont pour la plupart des amendements de concordance entre les différents articles, ou de précision.

ments dont ils ont absolument besoin pour l'exercice efficace de leur fonction".

De plus, la requête d'un certificat de la part d'une entreprise doit porter sur tous les établissements qu'elle ex-

ploite sur le territoire du Québec. Seuls, les sièges sociaux peuvent être traités différemment, parce qu'ils peuvent faire affaire avec l'extérieur du Québec, a expliqué le ministre Cloutier.

## La règle de l'étiquetage est désormais plus flexible

Les principes directeurs touchant la langue d'étiquetage, rendus publics par le ministre Cloutier, apparaissent d'abord comme un résumé des circonstances où il est permis de déroger à la règle de l'étiquetage en français.

La même remarque vaut pour ce qui est des principes directeurs relatifs à la langue d'affichage.

Parmi les produits exempts des dispositions relatives à l'usage du français dans l'étiquetage, on compte les produits locaux, les produits d'essai, les produits spéciaux et les produits préemballés vendus à des fins industrielles ou commerciales ou pour l'usage des institutions.

Le "produit local" a une définition plus large qu'il ne semblerait à premier abord. Il s'agit de tout produit vendu seulement dans la "collectivité locale" (municipalité) où il est fabriqué, transformé, produit ou emballé et/ou dans les collectivités locales immédiatement voisines. Cette disposition pourrait s'appliquer à toute une quantité de produits alimentaires, par exemple, vendus dans l'île de Montréal.

Le "produit spécial" réfère de toute évidence à des produits offerts particulièrement à certains groupes religieux ou ethniques. Il s'agit d'un "aliment ou une boisson ayant un caractère religieux particulier et utilisé pour les cérémonies religieuses" ou encore d'un produit importé "dont

l'usage n'est pas largement répandu chez la population du Québec" et "dont il n'existe aucun succédané facilement accessible qui soit fabriqué, transformé, produit ou emballé au Québec et qui soit généralement reconnu comme un succédané valable".

Enfin le produit d'essai est celui qui, "avant la date de l'avis d'intention concernant ce produit (...) n'était pas vendu au Québec et qui diffère considérablement de toute autre marque vendue au Québec par sa composition, sa fonction, son état ou la forme de son emballage".

Les principes directeurs relatifs à la langue d'affichage, beaucoup plus courts que les précédents, s'attachent aussi principalement aux exceptions. Celles-ci touchent "les affiches apposées dans les limites de sa résidence par une personne physique n'exerçant aucun commerce", ce qui s'appliquerait, par exemple, aux affiches "house for sale" ou "no parking". Elles touchent aussi "les affiches qui sont apposées par un membre d'une association ou d'un groupe ethnique, culturel ou religieux et dont le message ne s'adresse qu'aux seuls membres de cette association ou de ce groupe".

Les principes directeurs précisent cependant qu'une "affiche rédigée dans une autre langue que le français ne doit jamais être accompagnée d'une version dans une autre langue que le français".

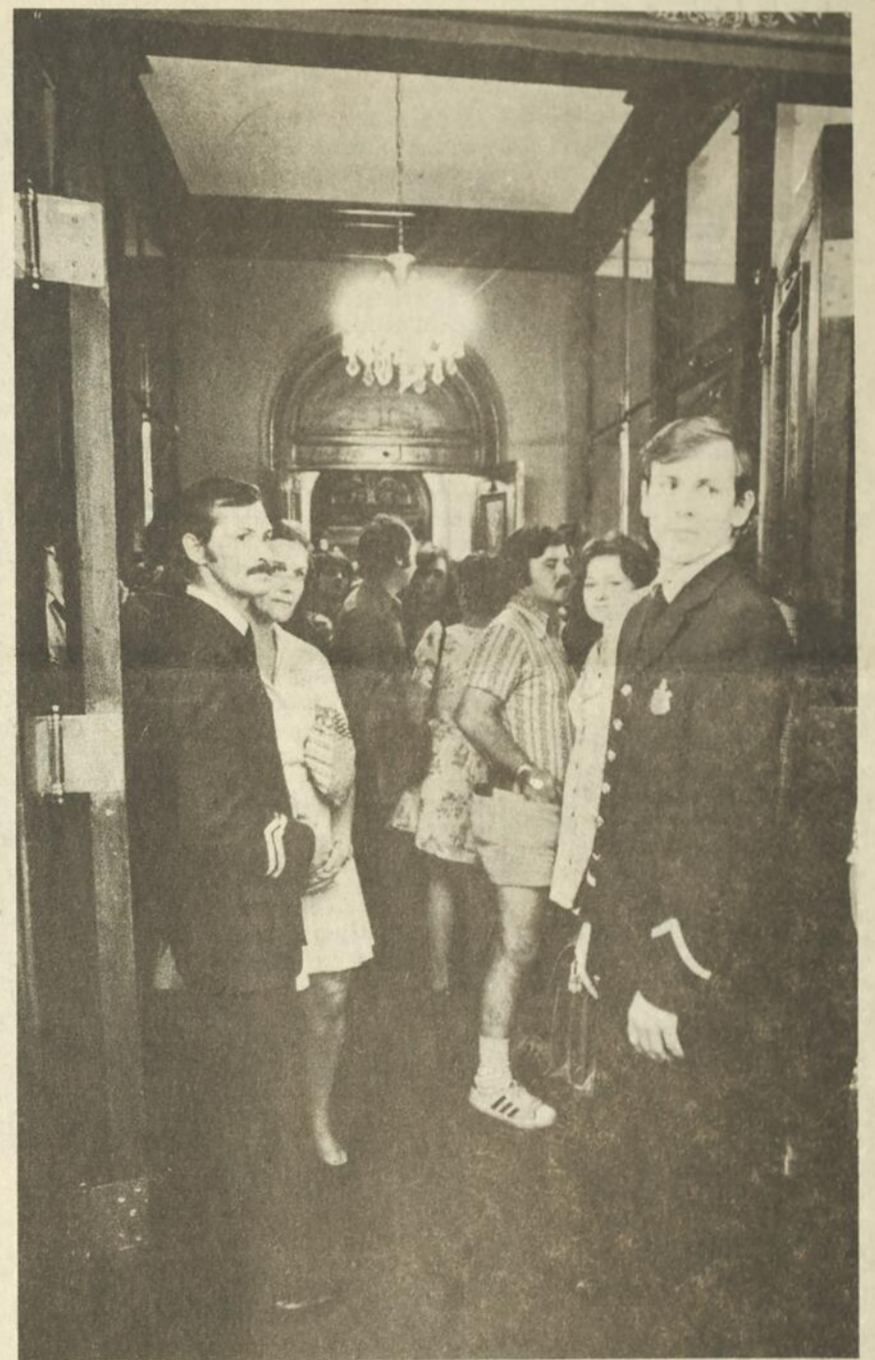


Photo Michel Giroux

A l'Assemblée nationale, ça s'ennuie. Ne riez surtout pas lorsque Claude Charron qualifie le ministre Hardy de "foreman des Affaires culturelles", vous risquez d'être évincé comme ces gens qui font le pied de gure à la porte du salon rouge.

## Le projet de loi n'est pas contraire à la constitution

Le professeur McWhinney

par Pierre Bertrand

Les règles britanniques d'interprétation des textes constitutionnels ainsi que le "sens ordinaire" des mots de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique (AANB) de 1867 tendent à confirmer la constitutionnalité du projet de loi 22.

Telle est l'opinion communiquée hier au ministre de l'Éducation du Québec par le professeur Edward McWhinney dont l'expertise avait été sollicitée le 26 juin par le gouvernement du Québec. Le mémoire du professeur McWhinney a été déposé à l'Assemblée nationale par le ministre Cloutier.

Le professeur McWhinney a examiné les articles 2, 6, 7 et 8 du projet de loi en regard de l'article 133 de l'AANB, auquel, soumet-il, les règles anglaises d'interprétation doivent s'appliquer.

Ces règles ont la qualité d'être "claires et précises", selon le professeur, et elles conduisent à interpréter

l'article 133 littéralement. La simple lecture permet d'affirmer que cet article de la constitution ne constitue pas, en soi, une définition légale des "langues officielles" ou de "l'égalité" des deux langues nationales.

Ce fondement étant acquis, le professeur McWhinney analyse chacun des quatre articles litigieux du projet de loi 22.

L'article 2, affirmant la primauté du français sur l'anglais en cas de divergence dans l'interprétation d'un texte de loi du Québec, est une disposition qui reprend une procédure fréquemment utilisée en droit. Le professeur souligne notamment qu'en droit international, une telle règle est consacrée en matière d'interprétation des traités par l'article 33 de la Convention de Vienne sur le droit des traités lequel précise qu'en cas de divergence dans l'interprétation du traité, telle ou telle langue sera retenue.

La rédaction en français des textes et documents officiels de l'administration publique, prescrite à l'article 6 du

bill 22, est tout ce qu'il y a de plus compatible avec l'article 133 de l'AANB puisque ce dernier, outre le fait qu'il ne concerne que les lois proprement dites, ne régit que la "publication" des textes officiels et non leur "rédaction".

Cependant la définition des "textes officiels de l'administration publique" que donne l'article 7 du bill 22 souffre, selon le professeur, d'une incohérence légale qui doit être corrigée en ajoutant à la mention de l'article 1207 du code civil la restriction à l'effet que les écrits visés par cette disposition du code civil doivent émaner, pour jouir de la rédaction française, de l'Assemblée Nationale du Québec du gouvernement ou de l'appareil administratif québécois. Cette précision s'avère nécessaire, selon le professeur McWhinney, puisque les "écrits authentiques" dont il est question à l'article 1207 du code civil recouvrent aussi des textes officiels du gouvernement canadien et il serait prétentieux autant qu'inconstitutionnel pour le Québec d'exiger que ces textes soient "rédigés" en français.

D'autre part, le professeur déclare au gouvernement du Québec de ne pas s'inquiéter si la Cour Suprême accepte qu'un individu conteste la constitutionnalité du bill 22 car, sur le fond, une telle demande serait rejetée.

## L'article 133 de l'AANB

## ART. 133 AANB

Dans les chambres du parlement du Canada et de la législature du Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des chambres susdites devront être tenus dans ces deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Canada établi

en vertu de la présente loi ou devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émaneront.

Les lois du parlement du Canada et de la législature du Québec devront être imprimées et publiées dans l'une et l'autre de ces langues.

## Les articles amendés

## Art. 2

En cas de divergence que les règles ordinaires d'interprétation ne permettent pas de résoudre convenablement, le texte français des lois du Québec prévaut sur le texte anglais.

## Art. 6

Doivent être rédigés en français les textes et documents officiels émanant de l'administration publique.

## Art. 7

Sont réputés officiels:

A) les textes et documents que la loi déclare authentiques en raison de leur caractère public, notamment les écrits visés à l'article 1207 du Code civil;

B) les autorisations, les avis et les autres documents de même nature.

## Art. 8

Les textes et documents officiels peuvent être accompagnés d'une version anglaise; en pareil cas et sauf les exceptions prévues par la présente loi, seule la version française est authentique.

# L'histoire du bill 22 en sept images

Vedette: François Cloutier  
Photos: Michel Giroux



1- Les Québécois? Bof!... 2- Je les ai dans le nez... 3- J'ai des doutes... 4- Mon collègue libéral est presque aussi brillant que moi... 5- Le maudit Charron... 6- Ce mémoire anglophone a beaucoup d'allure! 7- Quoi? Robert m'appelle! Perdrais-je mon ministère?...

## Le "show" n'est pas fini, il ne fait que débiter! lance Charron à Bourassa

QUÉBEC (par F.B.-C.) — "Le moindre petit Québécois, la moindre petite Québécoise la moins politisée du Québec a plus de coeur et plus de dignité que son propre gouvernement lorsqu'elle exige partout que l'on respecte sa langue".

C'est Claude Charron qui parle ainsi.

M. Bourassa: "C'est assez, le "show" est fini."

M. Charron: "Le "show" n'est pas fini, parce que vous allez voir qu'il ne fait que commencer."

M. Bourassa: "C'est moi qui va l'arrêter. C'est la majorité qui décide".

Cette échange de vues entre deux importants protagonistes de la commission parlementaire donne une idée de ce qui s'annonce au cours des prochains jours: le gouvernement n'hésitera pas à utiliser le baillon encore une fois pour mettre fin aux débats sur le bill 22, et l'Opposition à l'intention de mener le vie dure au gouvernement sur tous et chacun des articles du projet.

### \$500,000 de haschish

OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale a révélé hier qu'elle avait saisi 185 livres du haschish, qui, au prix de "gros" se seraient vendues à \$500,000.

Les agents de la Gendarmerie, qui enquêtaient sur cette affaire depuis très longtemps, ont trouvé la drogue dans sept boîtes de carton, emballées dans de la toile, dans un entrepôt de CP Express.

Un porte-parole de la Gendarmerie s'est dit d'avis que la drogue venait du Liban, ajoutant, bien entendu, que l'on procéderait très bientôt à des arrestations.

### quoi faire au Québec?

MAURICIE  
Festival des résidents de chalets de la Rivière-à-Pierre les 20, 21, 27 et 28 juillet.

NEW RICHMOND  
Festival de la forêt jusqu'au 28 juillet.

CÔTE-NORD  
Gala touristique de la haute Côte-Nord: les Escoumins, Sacré-Coeur, et Tadoussac, jusqu'au 4 août.

CANTONS DE L'EST  
Jeunesse musicale du Canada au Mont-Orford jusqu'au 24 août.

LAC-ST-JEAN  
À Dolbeau, "Les dix jours western de Dolbeau" du 19 au 28 juillet.

LAVALTRIE  
Festival d'été jusqu'au 15 août.

KAMOURASKA  
Festivités du Tricentenaire de Kamouraska les 20 et 21 juillet. Il y aura un spectacle avec André Gagnon à 20h, dans la soirée du 21.

Au cours des débats sur le premier amendement déposé par l'opposition officielle, qui vise à faire du français la "seule" langue officielle du Québec, le député Claude Charron a fait un discours remarqué tant pour sa virulence que pour l'effet qu'il produisait sur les ministériels et notamment, sur le premier ministre Robert Bourassa.

"Le point de non-retour de ce débat sur la loi 22, il existe

dans l'amendement que vient de présenter le chef parlementaire du parti québécois.

Si vous refusez cet amendement, il nous restera comme devoir, par la suite, celui de

nous battre, article par article, de multiplier les amendements, de multiplier la procédure pour bloquer cette loi et pour vous obliger, si vous voulez la passer, à nous passer une fois de plus par-dessus le corps, et une fois de plus à profiter de vos droits et à éteindre les nôtres".

"Vous voulez vous coucher dans votre loi. Vous y coucherez, mais vous n'entraînez certainement pas les membres de l'Opposition et vous n'entraînez pas les Québécois non plus", a ajouté M. Charron.

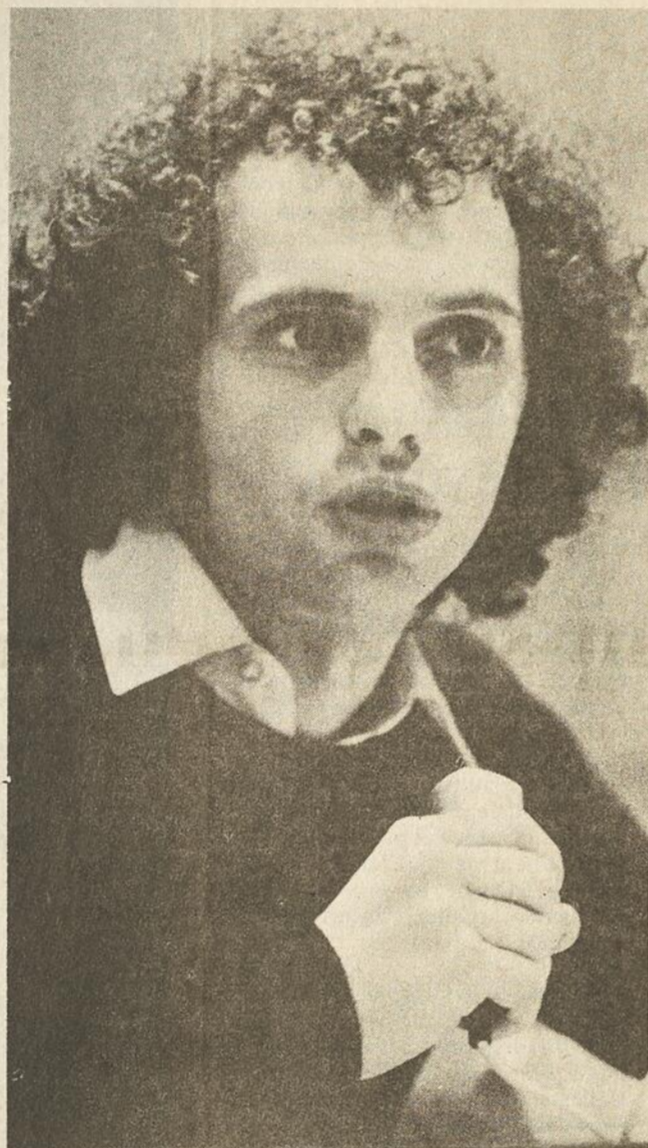
Dans sa peau

Le député péquiste a demandé au gouvernement de ne pas trahir les Québécois au moment où ils commencent de plus en plus à être fiers d'être

ce qu'ils sont, à être un peuple qui se sent bien dans sa peau.

Le député a répété à plusieurs reprises que le gouvernement avait peur de décréter le français "seule" langue officielle parce qu'il n'ignore pas quelle conséquence cela aurait sur le reste du projet de loi et par rapport à l'abrogation de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. "Les masques tombent du côté gouvernemental" a-t-il dit.

"Ayez au moins la décence d'expliquer sur toutes les tribunes que vous n'avez ratifié un état de fait. Si c'est la même chose de dire "la" langue officielle et "la seule" langue officielle, acceptez cet amendement. Sinon, montrez que vous avez peur des Anglais - battez-le cet amendement!..."



Claude Charron

## Ciaccia est toujours en désaccord avec son parti

QUÉBEC (PC) — Le député libéral John Ciaccia est toujours en désaccord avec la demande linguistique du gouvernement Bourassa.

D'une part, il considère que le bill Cloutier est anticonstitutionnel sous plusieurs aspects. D'autre part, il estime que les amendements annoncés jeudi par le parrain du bill 22 ne protègent pas suffisamment les droits des anglophones.

Mais le député de Mont-Royal a déclaré hier, dans un entretien, qu'il n'est pas encore en mesure de dire s'il votera

contre la troisième lecture de ce projet.

Il a voté contre le principe en deuxième lecture, lundi soir à l'Assemblée nationale, de même que son collègue anglophone George Springate, libéral de Sainte-Anne.

Il serait pour le moins surprenant toutefois que M. Ciaccia approuve le bill 22 dans son adoption finale, après en avoir rejeté le principe qui doit demeurer toujours le même.

Cependant, il a précisé que le gouvernement fédéral ferait

une grave erreur s'il contestait le bill 22 sur le plan constitutionnel. "Ce n'est pas de ses affaires et il risquerait ainsi de perturber le climat social".

"La langue est un problème qui concerne la province et si le bill 22 devait être contesté, il serait souhaitable qu'il soit contesté par des citoyens devant les tribunaux."

L'une des failles du projet, selon lui, concerne le chapitre de la langue d'enseignement. La Constitution canadienne accorde des droits confessionnels précis aux catholiques et aux protestants.

Lors de son intervention au congrès annuel de la FCE, M. Charbonneau, président de la CEQ, a dénoncé le programme fédéral de financement de l'enseignement de la langue seconde et de la langue minoritaire.

## Les bureaux de placement syndicaux Des "barrières efficaces", dit André Desjardins

Le directeur de la FTQ-Construction, André Desjardins, affirme que les bureaux de placement syndicaux dans la construction sont les "seules barrières efficaces aux pratiques esclavagistes des patrons jusqu'ici".

Répondant à une recommandation de l'Association des constructeurs de Montréal, qui invitait ses membres à ne plus passer par les bureaux de placement syndicaux mais à s'adresser plutôt aux centres de main-d'oeuvre, M. Desjardins a déclaré que les centres de main-d'oeuvre du Québec se sont révélés totalement inefficaces à exercer un contrôle quantitatif de la main-d'oeuvre.

Selon lui, c'est cette inefficacité du gouvernement qui

place les travailleurs en compétition et rend si violents les affrontements inter-syndicaux".

"Au lieu de songer stupidement à mettre des syndi-

## Québec a reçu 60% des fonds fédéraux pour l'enseignement de l'anglais

Selon des chiffres émanant du Secrétariat d'État fédéral, le Québec a reçu de janvier '70 à mars '73, 60% des fonds de

ce programme, soit plus de \$92 millions.

M. Charbonneau a affirmé que le plus ridicule de cette situation était, que ces montants, disproportionnés par rapport à l'ensemble du Canada, ne servaient même pas à l'enseignement du français aux anglophones québécois mais au contraire étaient consacrés au financement de cours d'anglais pour francophones.

M. Charbonneau a dénoncé cette situation qu'il a qualifiée d'absurde et d'injuste. Il a affirmé qu'elle démontrait une fois de plus qu'un principe valable à l'échelle du Canada devait être inversé dans son application pour servir le Québec de façon appropriée.

## René Lévesque

(suite de la page 1)

1000 en Wallonie, de 19 pour 1000 en Flandre, de 18,8 pour 1000 dans les six pays du Marché commun.

"Cette situation a des répercussions aussi bien sur les rapports entre les deux communautés belges que sur le développement économique du pays. Au XIX siècle, les Wallons représentaient 43% de la population belge. Cette proportion était tombée à 34% en 1957. Elle ne sera plus que de 28% en 1980... On peut deviner aisément quels problèmes politiques posera le passage de la Belgique du groupe des pays bi-communautaires à celui des États comprenant une minorité nationale. Ce ne sera plus la Suisse mais le Canada..."

"Les causes de cette crise démographique sont nombreuses. Les catholiques ont un peu trop tendance à la considérer seulement comme le résultat de la déchristianisation et de l'influence socialiste.

La dénatalité correspond à une évolution certaine de la mentalité de la population, évolution due à la crainte des crises économiques, à l'insuffisance des logements... et à la fécondité déficitaire des femmes mariées exerçant une profession..."

"Cette crise démographique prend sa place dans un double cercle vicieux: née d'une menace de crise économique, elle en accélère la gravité; provoquée par une évolution défavorable de la mentalité wallonne, elle aggrave cette mentalité. (L'économiste français) Alfred Sauvy insiste avec raison sur les conséquences morales et psychologiques du vieillissement de la population: "L'esprit de sécurité l'emporterait sur l'esprit d'initiative, l'esprit de conservation sur celui de création..."

(1) "La guerre des Belges" par Albert Du Roy, aux Éditions du Seuil, 1968.

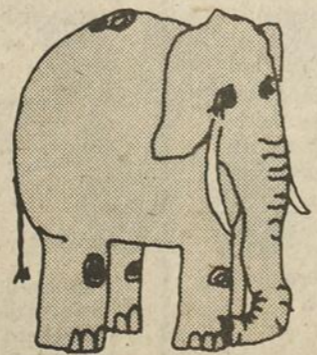
## Pas de répit pour les "braves"

QUÉBEC (P.B.-C.) — Les libéraux ont décidé d'essayer "d'avoir l'opposition à la fatigue", comme on dit. Hier midi, le leader du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque, faisait adopter une motion d'ajournement de l'Assemblée nationale à mardi matin, 10 heures. Mais...

Mais la commission parlementaire sur le projet de loi 22, elle, devra siéger aujourd'hui de 10 heures à minuit, et lundi, pour la même période. C'est donc dire que si une dizaine de députés et ministres libéraux devront y être présents, en ayant toutefois la

possibilité de s'y relayer, les membres de l'opposition officielle, eux, n'auront que la journée de dimanche pour prendre congé et se reposer d'une semaine de 60 heures de travail.

Aux "back-benchers" libéraux qui n'ont jamais rien à dire et qui somnolent déjà dans leurs fauteuils en temps ordinaire, on offre magnanimement trois jours et demi de congé: la seule consolation de l'opposition est le fait que le ministre Cloutier aussi devra travailler aujourd'hui et lundi, s'il veut faire face à ses adversaires jusqu'au bout...



CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN LE JOUR. VOUS SEREZ SATISFAITS.

Visitez l'Europe...  
**EN... AUTOMOBILE**  
ou en EUROCAMPER-TOURMOBILE  
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes  
Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN - FIAT - SIMCA - PEUGEOT - VOLVO - MICRO-BUS - ETC...  
Kilométrage illimité  
Assurance internationale  
Permis de conduire international etc...  
Réservations billets: Bateau - Avion  
ITINÉRAIRES routiers gratuits  
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs  
**SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE**  
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200  
"Touring Club de France"

## Le mot d'ordre du Parti québécois

# Légère baisse des annulations et augmentation importante des abstentions

par Gil Courtemanche

Les résultats du vote du 8 juillet, tels que compilés par la Presse canadienne pour 48 comtés du Québec ne permettent surtout pas de faire un jugement à l'emporte pièce sur le succès du mot d'ordre d'annulation ou d'abstention lancé par le Parti québécois à l'issue du Conseil national du 18 mai dernier.

Si les 48 comtés représentent effectivement le comportement de l'ensemble des 74 comtés du Québec, et on ne le saura que dans quelques semaines seulement, on peut dire qu'il semble en général que le nombre d'annulations pour des raisons politiques, (par opposition aux erreurs) soit légèrement inférieur à celui atteint en 1972. Dans ces 48 comtés, 85,136 bulletins ont été rejetés, soit 5%, comparativement à 104,699 bulletins en 1972, soit 5,7%. Première nuance, il faut souligner qu'en 1972, les votes rejetés au Québec avaient atteint 6%: on peut supposer, mais rien n'est certain cependant, que la moyenne des 26 autres comtés devrait être légèrement supérieure à celle des 48 comtés dans lesquels le recensement officiel est terminé.

Seconde nuance: on avait noté en 1972, un peu partout à travers le Canada une augmentation considérable des bulletins rejetés à la suite d'erreurs d'électeurs. La présentation du bulletin de vote a été refaite cette année afin d'éliminer le plus possible ces erreurs. Encore-là, ce n'est qu'une hypothèse, mais on peut penser que le pourcentage de 5% atteint dans ces 48 comtés représente de façon plus réaliste le nombre de personnes qui ont suivi la consigne du PQ et que celui de 6% en 1972 avait été artificiellement soulevé par les erreurs dues à la présentation du bulletin de vote. On ne pourra avoir une idée de la proportion de ce type d'erreurs que lorsqu'on pourra comparer l'ensemble des bulletins rejetés au Canada en 1974 comparés aux rejets de 1972.

Lors de son Conseil national, le Parti québécois avait non seulement demandé à ses membres d'annuler, il avait aussi dit, "à tout le moins, si vous ne voulez pas annuler, abstenez-vous de voter".

Cette partie du mot d'ordre encore qu'il soit difficile de préciser quantitativement semble avoir eu plus de succès. Dans les 48 comtés qui font l'objet des données re-

cueillies par la Presse canadienne, 68,2% des électeurs inscrits ont pris la peine de se rendre jusque dans l'isoloir, alors que 75,7% des électeurs inscrits en 1972 l'avaient fait. On ne connaît pas encore les statistiques pour l'ensemble du Canada, mais on peut affirmer que le moyenne québécois d'abstention dépassera la moyenne canadienne d'environ 4%.

Si on étudie attentivement les 48 comtés on se rend compte que dans une vingtaine de comtés au moins, les abstentionnistes ont augmenté de façon considérable, en tout cas, beaucoup plus que dans l'ensemble du Canada: Beauharnois-Salaberry (7,9% moins d'électeurs), Chicoutimi, 9%, Gaspé, 9%, Kamouraska 10%, Langelier, 8,5%, Lévis, 12,3%, Longueuil, 8,8%, Saint-Maurice, 11,1%, Terrebonne, 10,8%, Laval, 19,1%, Mercier, 13,4%, Papineau, 9,1%, Saint-Michel 9,6% et Verdun, 10,9% d'électeurs de moins qu'en 1972. Il est bien certain que tous ces abstentionnistes ne sont pas des militants péquistes, mais on peut estimer qu'une bonne partie d'entre eux le sont et que pour eux s'abstenir correspondait en gros à annuler.

Il est difficile de mesurer

l'effet du mot d'ordre du PQ pour d'autres raisons, surtout si on tient à faire des comparaisons avec 1972. Ainsi, il manque dans la compilation de la Presse canadienne, un bon nombre de comtés de l'est et du nord de Montréal où le Parti québécois est très fort, soit les comtés Montréal-Bourassa, Ahuntsic, Gamin, Maisonneuve-Rosemont, Hochelaga et Saint-Jacques. Il sera plus facile quand nous disposerons de ces données de connaître le comportement réel des militants péquistes dans leur château-fort montréalais.

D'autre part, il faut souligner que contrairement à 1972, le Parti québécois a mis peu d'énergie à appuyer son mot d'ordre alors qu'en 1972, il avait mis sur pied une campagne de recrutement qui avait amené 30,000 nouveaux membres au Parti et que ses principaux leaders avaient multiplié les assemblées publiques.

Si on examine trois régions où le PQ compte de forts appuis, on constate des divergences importantes. Ainsi dans 9 comtés disponibles de la région de Montréal où les francophones sont largement majoritaires, la proportion des bulletins rejetés est passée de 6,9% en 1972 à 7,1% en 1974. De même, les électeurs qui se sont rendus au bureau de votation sont passés de 72,3% en 1971 à 63,8%, pourcentage largement inférieur à la moyenne québécoise de 68,2%.

| Résultats (48 comtés)                      |       |         |      |           |       |         |      |
|--|-------|---------|------|-----------|-------|---------|------|
| 1974                                       | %     | 1972    | %    | 1974      | %     | 1972    | %    |
| Voteurs                                    | 68.2% | Rejetés | 5.0% | Voteurs   | 75.7% | Rejetés | 5.7% |
| 1,718,640                                  |       | 85,136  |      | 1,830,325 |       | 104,699 |      |
| Montréal                                   |       |         |      |           |       |         |      |
| 9 comtés largement francophones            |       |         |      |           |       |         |      |
| 1974                                       | %     | 1972    | %    | 1974      | %     | 1972    | %    |
| Voteurs                                    | 63.8% | Rejetés | 7.1% | Voteurs   | 72.3% | Rejetés | 6.9% |
| 400,899                                    |       | 28,536  |      | 432,101   |       | 30,170  |      |
| Région de Québec                           |       |         |      |           |       |         |      |
| (Langelier, Lévis, Louis-Hébert, Portneuf) |       |         |      |           |       |         |      |
| 1974                                       | %     | 1972    | %    | 1974      | %     | 1972    | %    |
| Voteurs                                    | 68%   | Rejetés | 5.3% | Voteurs   | 77%   | Rejetés | 5.8% |
| 167,913                                    |       | 9746    |      | 183,420   |       | 10,598  |      |
| Chicoutimi-Lapointe                        |       |         |      |           |       |         |      |
| 1974                                       | %     | 1972    | %    | 1974      | %     | 1972    | %    |
| Voteurs                                    | 68%   | Rejetés | 5.6% | Voteurs   | 77%   | Rejetés | 8.2% |
| 64,100                                     |       | 3,619   |      | 70,230    |       | 5,873   |      |

Si on regroupe les deux comtés de Lapointe et de Chicoutimi qui regroupent entre autres les villes de Chicoutimi, de Jonquière et d'Arvida, on constate une baisse importante des annulations qui passent de 8,2% en 1972 à 5,6%, alors que les abstentions, elles, augmentent de

9%. Dans quatre comtés de la région de Québec qui sont actuellement disponibles, on remarque une très légère baisse des votes rejetés et encore une fois, une hausse de 9% des abstentions.

Voici les résultats des annulations dans les comtés où la

baisse a été la plus sensible: Beauce, (5,2% à 1,5%), Champlain (5,3% à 2,7%), Chicoutimi (7,2% à 5,1%), Gatineau (7,3% à 2,9%), Joliette (9,5% à 5,3%), Langelier (1,9% à 4,5%), Lapointe (10,2% à 6,2%), Richmond (6,7% à 3,3%), Roberval (10,2% à 2,6%).

Les principaux comtés où il y a eu des hausses sont les suivants: Chambly (7,6% à 7,9%), Labelle (3,9% à 5%), Longueuil (5,7% à 7,9%), Louis-Hébert, (7,1% à 8%), Richelieu (4,9% à 8%), Mercier (7,7% à 9,1%), Papineau (6,6% à 8,2%) et Sainte Marie (6% à 8,3%).

## La seule école française de l'Ouest sera fermée

Saint-Boniface (Manitoba) — Même si la commission scolaire de Saint-Boniface a décidé de fermer la seule école élémentaire entièrement française de l'ouest du Canada, le comité des parents de l'école Tassé est résolu à poursuivre la lutte pour obtenir le maintien de cette école.

L'école Tassé était la seule au Manitoba qui profite au maximum des avantages du bill 113 adopté par le gouvernement manitobain en 1971 et qui permet le français comme langue d'enseignement pour toutes les matières sauf l'anglais.

En fermant l'école, la commission scolaire voudrait transférer le programme A (entièrement en français) qui s'y donnait dans l'école Provencher où se dispense le programme B (50% français et 50% anglais).

Dans un communiqué à la

presse, le comité des parents de l'école Tassé se demande "si en réalité le programme A ne subira pas une baisse alarmante d'inscriptions s'il est transféré à l'école Provencher pour y être intégré au programme B car les élèves de l'extérieur (non résidents) et d'autres qui fréquentent actuellement l'école Tassé seront peut-être réticents à venir dans une école où les deux programmes A et B sont enseignés."

Et le comité ajoute: "Il y a aussi la loi du moindre effort... Ne prendrons-nous pas le plus fort, le plus populaire, car au programme B de Provencher en 1973-74 il y avait 516 inscriptions tandis qu'au programme A de Tassé on n'enregistrait que 220 élèves. Le danger d'assimilation est grand pour nous. Ce qui fait la grande valeur du programme A à Tassé c'est qu'il y est installé fort et unique dans cette école."

La Commission scolaire de Saint-Boniface, pour fermer l'école Taché, entièrement française, invoquait une baisse dans les inscriptions et des raisons d'économie.

Le comité des parents de l'école Taché fait valoir que par suite de ses démarches, il a recueilli 25 nouvelles inscriptions pour septembre 1974. En outre, le comité a obtenu du ministre manitobain de l'éducation, Ben Hanuschak, l'assurance que des fonds supplémentaires pourraient être disponibles pour maintenir l'école ouverte.

Malgré la fin de non recevoir opposée par la commission scolaire, le comité des parents entend continuer la lutte: "Il est normal, s'est-on dit, d'avoir à lutter quelques mois pour garder l'école ouverte alors que d'autres avant nous ont travaillé pendant au-delà de 50 ans pour l'obtenir."

## Désaffiliation des postiers

# Un conflit sérieux en perspective

par Alain Duhamel (collaboration spéciale)

OTTAWA — Il apparaît de plus en plus assuré maintenant que le Syndicat des Postiers du Canada (S.P.C.) se séparera du Conseil des Unions des Postes (C.U.P.) qu'il compose avec l'Union des Facteurs du Canada (U.F.C.).

En effet, une compilation de 13,000 bulletins de vote donnerait une majorité importante (dans une proportion de 7 contre 1) à la désaffiliation.

Le geste des postiers signifie donc qu'ils négocieront seuls, désormais, leur convention

collective. Auparavant, le S.P.C. devra obtenir, de la Commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale, une accréditation.

En vertu de la Loi des relations de travail dans la fonction publique, ni le S.P.C., ni l'U.F.C. ne sont des agents négociateurs reconnus, puisque seul le Conseil des Unions des Postes détient une accréditation.

Le vote des postiers, qui s'est terminé hier, aura des conséquences sur le climat de travail dans les services postaux.

En premier lieu, la désaffi-

liation ravive une vieille lutte inter-syndicale à propos de l'accréditation de quelques 2,000 courriers postaux. Et le S.P.C., et l'U.F.C., prétendent détenir une majorité des courriers postaux. Le travail des courriers postaux consiste à faire la levée du courrier et à distribuer les lettres triées dans des boîtes de relais à l'intention des facteurs. En somme, ils constituent le lien opérationnel entre les postiers, à l'intérieur des bureaux, et les facteurs, à l'extérieur des bureaux.

En intégrant les courriers postaux à sa requête en accréditation, le S.P.C. suscitera l'opposition de l'U.F.C. déjà

indisposé par le geste de désaffiliation.

L'U.F.C. estime en effet que les procédures d'accréditation retarderont considérablement le renouvellement de la convention collective. En 1975, les employés se retrouveraient sans contrat et sans agent négociateur pour une période pouvant aller jusqu'à un an, compte tenu des délais inévitables de toute requête en accréditation.

"Nous serions à la merci de l'employeur" affirme monsieur Roger Décarie, président de l'U.F.C. Les syndicats entretiennent, à l'égard du ministère des Postes, on le sait, une grande méfiance.

En dépit de ce risque, le S.P.C. préfère se séparer, considérant que les problèmes des facteurs et des postiers n'ont plus de commune mesure.

En second lieu, la désaffiliation du S.P.C. compromet en partie l'entente survenue à la suite d'un arrêt de travail le printemps dernier. Il avait été alors convenu de commencer des négociations pour le renouvellement de la convention collective, en septembre plutôt qu'en novembre.

À moins d'un miracle de rapidité et de bonne entente entre les parties en cause, la convention collective ne sera pas renouvelée à temps pour 1975.

## Pétrole et mines

# Dures pressions sur le gouvernement fédéral

par Alain Duhamel (collaboration spéciale)

OTTAWA — Les compagnies pétrolières et minières consacrent beaucoup d'efforts, en ce moment, pour obtenir un assouplissement des mesures fiscales que le gouvernement Trudeau prévoyait à leur égard en mai dernier.

Depuis la présentation du budget Turner, le 6 mai, et surtout depuis le ré-élection du gouvernement libéral, les grandes compagnies ont mis à l'oeuvre leur lobby et leurs relations, à Ottawa et dans les capitales provinciales.

Cédant à la conjoncture politique du moment, M. John Turner enlevait aux compagnies le droit de déduire de leur impôt les droits et redevances versés à des gouvernements provinciaux.

Le prochain budget ressemblera au précédent, mais il y aura des modifications. Quelques-unes d'entre elles toucheront vraisemblablement les compagnies minières et pétrolières.

En attendant la nomination d'un ministre des Finances et la présentation d'un budget, en octobre ou en novembre,

les compagnies préparent l'opinion publique et tentent d'influencer les gouvernements.

Texaco, dans des annonces couvrant des pages entières de certains quotidiens, crie "Ho, les moteurs!" face aux gouvernements provinciaux et fédéral. "Les faits prouvent que nous avons accompli du bon travail, affirme Texaco. La question qui nous préoccupe, et nous sommes persuadés que notre cas est le vôtre, c'est que nous avons besoin d'une certaine non-ingérence pour continuer à progresser".

Imperial Oil a pris la peine, cette semaine, d'envoyer un communiqué à la Tribune de la presse parlementaire pour annoncer que ses revenus avaient diminué de \$10 millions au cours du deuxième trimestre de l'année. Imperial Oil affirme ne pouvoir poursuivre ses programmes de développement sans recourir à des emprunts.

Dans le même communiqué, Imperial Oil avoue que pour le premier semestre, ses revenus étaient de \$175 millions alors qu'au premier semestre de 1973, ils n'étaient que de \$95 millions.

Les compagnies les plus ac-

tives dans l'exploration, le forage et la recherche ont ralenti leur activité (et ne se gênent pas pour l'annoncer) en attendant le prochain budget.

De son côté, l'Association minière du Canada affirme dans un mémoire que l'industrie est victime des querelles fiscales entre les gouvernements. "Presque personne n'a relevé la situation tragique qui était faite aux sociétés minières. Entre temps, la menace qui pèse sur leur viabilité économique a pris des proportions alarmantes, par suite des conflits de compétence entre les provinces et le pouvoir fédéral à propos du partage des impôts que paierait l'industrie minière".

Tous ces efforts des compagnies semblent destinés à créer et maintenir un climat d'incertitude face aux perspectives économiques, lequel forcerait le gouvernement fédéral à repenser son budget.

Tandis qu'au ministère des Finances, on se livrait cette semaine à un examen approfondi de la conjoncture économique, le premier ministre Trudeau annonçait qu'il discuterait du problème avec les gouvernements provinciaux et les représentants de l'industrie...



Portez les couleurs du journal national des Québécois.

Veillez me faire parvenir

— auto-collant(s) et — bouton(s)-insigne(s)\*\*

du quotidien **LE JOUR**. Ci-inclus mon chèque

au montant de \$ \_\_\_\_\_

(387, boul. Labeau Montréal)

Nom \_\_\_\_\_

Adresse no \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

\* auto-collant: format de 2 3/4 x 10" (2 pour \$1.00) \*\* bouton-insigne: 3" de diamètre (\$0.50 l'unité)

Un orchestre éclatant,  
une cour de prisonniers,  
un très stimulant tour  
d'Europe,  
et puis du matériel  
tout neuf...

# Louise Forestier

## entre Café Campus et Patriote de Ste-Agathe

Propos  
et expressions  
recueillis par  
Alain Pontaut  
et Antoine Désilets

Lundi soir. Dans la salle enfumée, surchauffée du Café Campus, on attend Louise Forestier. Elle apparaît bientôt mais seulement d'abord pour nous présenter "avec amour" ce grand violoneux qui s'appelle Ti-Jean Carignan et qui interprète en virtuose le folklore écossais de ses ancêtres, ou bien le Reel de Rimouski ou celui du Pendu.

Et puis l'orchestre se déchaine et Louise Forstier attaque en force ce spectacle où elle va donner — faisant monter à chacune d'elles de quelques degrés la température de la salle — vingt-et-une chansons. Des anciennes ("La Boulée"), des classiques ("Alexis"), des nouvelles ("C'est aujourd'hui", de Gilles Vigneault), interprétées avec une gestuelle sobre, étonnamment aisée et décontractée, un humour frais ou parodique, un sens aigu, après des projections lyriques, de la caricature et du mot drôle, des finales d'une parfaite efficacité, une voix étendue, chaude, cuivrée qui situe quelque part l'interprète entre Piaf et Ima Sumac (là, elle va protester!), une étonnante fusion avec l'orchestre.

### Le mot groupe

Chez elle, où Antoine Désilets lui rappelle qu'il a fait d'elle il y a quelque dix ans, une photo de groupe avec Claude Dubois, Jacques Perron et quelques autres — lointain et joyeux souvenir: c'était à ses débuts — elle nous parle de cet orchestre étonnant: Jacques Perron, compagnon retrouvé des premiers jours, Claude LaFrance et André Parenteau, qui fait aussi des caricatures du premier nommé mais seulement pour usage interne, André Leclerc, Gilbert Bourgeois, qui, presque tous, ont fait leurs premières armes avec Charlebois.

— On marche bien ensemble. Ils ont tous, comme moi, entre sept et dix ans de métier, ont un peu crevé de faim, passé par toutes les étapes. On a jamais appelé ça un groupe, par exemple! Ca, ça fait peur. Un groupe! On s'éloigne du mot, prudemment. On dit la gang ou bien donc les chums. Les textes, les thèmes, on met tout ça ensemble.

### Trois nouvelles

"Je viens d'écrire trois chansons en vacances: "Je pense pas qu'il pleuve", fantaisiste mais où je me pose de grosses questions à la fin, "Le Grand dérangement", qui dit: "Ce soir on déménage — le chat est dans sa cage — la guitare à son cou", et puis "La Folle anglaise", que je vais chanter avec une guitare pas de cordes, en parodie, en Joan Baez plus proche de l'opéra: "Oh Lord, écoute ma prière — surtout n'en parle pas à mon père — il me renverrait en Angleterre...", une chanson un petit peu obscène sur les bords où une princesse est très, très éprise de son valet de chambre..."

Et puis on parle de l'atmosphère des tournées, expérience dure (le sommeil dans l'auto, le contact chaque jour renouvelé avec des salles inconnues) mais très passionnante et enrichissante, très différente des premières et des conventions montréalaises, plus chaude et plus directe.

### Le souvenir de la potence

Là, Louise Forstier a visité la cour intérieure de la prison de Bordeaux en vue, bientôt, d'y donner un spectacle. Et, tant qu'elle y était, la prison même, ses couloirs, ses cachots, ses ateliers. Elle y a salué un prisonnier nommé Robert Lemieux et rencontré, parmi d'autres, des gardiens de 23, 24 ans qui ont bâti une discothèque et des systèmes de sons, qui organisent des visionnements et des spectacles.

— Il y a deux ans, il n'y avait rien, que du strip-tease... Pauline Julien est venu chanter il y a trois mois. Ca se passe dans une cour intérieure, le seul endroit où il y ait un peu d'herbe l'endroit où il y avait la potence. Une sorte de balcon-galerie où on amenait le condamné. Au-dessus de la trappe. Et sur les côtés du balcon, des rideaux noirs, pour isoler les autres prisonniers du spectacle...

"Quand j'ai tourné "Les Ordres" de Michel Brault, qui va sortie en octobre, ça se passait aussi dans une prison, celle des femmes, à Pinel. Des rôles à dire, d'une grande sobriété, presque sans personnage à composer. Jac-

ques gagné, qui l'a vu, m'a dit que le film était très beau."

Louise Forestier s'apprête aussi à sortir un "long-jeu", qu'elle appelle le deuxième — en fait, ce sera le septième, — tant le dernier a correspondu pour elle à une période de renouveau. "Il m'a pris bien du temps mais tout, avec ce disque, est devenu soudainement facile, clair." Il comprenait ces deux grands succès: "Pourquoi chanter", de Luc Granger et Jacques Perron, et "Je pense que c'est le temps", avec Claude LaFrance.

### Images d'Europe

Et puis quelques souvenirs d'Europe, où Louise Forestier s'est trouvée du 4 mai au 10 juin derniers: rencontres, interviews, radios, télévisions, spectacle au Palais des Sports devant 6.000 personnes ou au Centre culturel canadien.

— Le premier contact, ça a eu lieu à Caen. Devant 80 personnes. Une salle affreuse, sans éclairages. Mais, au premier rang, un fermier et une fermière, authentiques, semblables à ceux d'ici. Et finalement ils ne voulaient plus nous laisser partir."

Et il y a eu aussi le Festival de Spa, où Louise passait avec Georges Moustaki, "bon vieux théâtre empli d'acheteurs, guetteurs, voleurs, tricheurs et toutes les affaires en eur. J'y ai comiquement décroché le titre de "la chanteuse francophone la plus prometteuse". Ca fait du bien...

"En France, une nouvelle mentalité s'installe par rapport à nous. L'exotisme, ça passe, et on profite d'un rapport chaleureux et d'égal à égal. Et ils ont d'excellents arrangeurs.

Il y a beaucoup de jeunes mais un grand manque de femmes, de vedettes féminines. On s'est vite intégré, grâce aussi à un étonnant impresario français, Gilles Blevez, veste Mao et grosse face barbe d'anar qui s'assagit.

"J'ai aussi été invitée — trois fois! à l'émission du célèbre et caustique Philippe Bouvard,

quelque chose comme une Lise Payette multipliée par trois, où il y avait des gens comme Claude Lelouch, Alain Cuny... et le terrible animateur. T'es assis là avec des limonades. Moi, il me pose une question et je pars à parler pendant dix minutes. Ca l'a surpris. Finalement il m'a bien aimée... Oui, en France, pour nous, les choses commencent sérieusement à se placer. Il a fallu assez longtemps à Charlebois ou à Vigneault. Dans trois ans, là-bas, on va l'avoir."

### Une grande artiste

Actuellement, Louise Forestier répète en vue du Patriote de Saint-Agathe, où elle chantera du 22 au 28 juillet. Quelles chansons? Outre "Parle-moi pu de Matane" et "Les Bleus de Paris", une délirante parodie de la chanson-opérette parisienne d'antan, toutes deux de Jean-Claude Germain, une nouvelle, du même auteur: "Le Tango de Zapatta", l'histoire irrésistible d'un gars qui se prenait pour Pancho Villa, "exportait des peaux de sofa" et "chantait au Tropicana". "Le genre grand tango, brechtien, théâtral, où le gars est démystifié à la fin."

"Des fois, dit Louise, je travaille sur des musiques toutes faites. Ou le contraire. Quand je trouve deux phrases, ça part. J'ai des cahiers pleins de phrases. En attendant que ça serve. Il y a une série de chansons que je voudrais faire sur les femmes. Avec cinq ou six personnages. Mais pas du tout le genre quotidien-réaliste-je ré-cure les chaudrons... Des personnages originaux avec lesquelles je commence à me faire des petites séances. Et puis j'écoute tout le temps de la musique."

Au Campus, lundi soir, soulevant littéralement son auditoire, Louise Forestier démontrait constamment une nouvelle aisance et une nouvelle force, une maîtrise et une flamme qui font d'elle, dans les éclairs du rythme et de la mélodie, au meilleur de sa forme, assurément une des grandes personnalités de la chanson québécoise. Allez au Patriote. Vous en serez de nouveau convaincus.



# en toutes lettres

Les Villes invisibles de Calvino

## Imaginez qui vous êtes

par François Hébert

Je puis bien dire: imaginez Venise, imaginez Samarcande, imaginez Ispahan, car

peu nombreux sont ceux qui connaissent ces villes — et s'ils les ont vues, c'est d'un regard furtif, partiel, partiel, non averti, extérieur. Aussi,

quant à moi, imaginerai-je Venise d'une certaine manière: des canaux, des colonnes, le poids de pierres qui s'enfoncent, le luxe agonisant

de la dentelle; et Samarcande, ce sera pour moi une rue de terre battue avec des femmes voilées portant sur leur tête bassines et cruches, ce qui ne

correspond peut-être pas du tout à la réalité; et Ispahan, un bouquet de roses dans un vase sur la table du désert iranien.

J'imagine ces villes à partir d'un souvenir, d'un renseignement, d'une lecture. Comme dit Calvino, "ce qui commande au récit, ce n'est

pas la voix: c'est l'oreille (p. 158)"; de quelque part me vient une image que j'élabore. D'un côté, ces villes existent et me sont étrangères; de l'autre, j'existe et j'invente ces villes. Parfois, nous nous rencontrons peut-être.

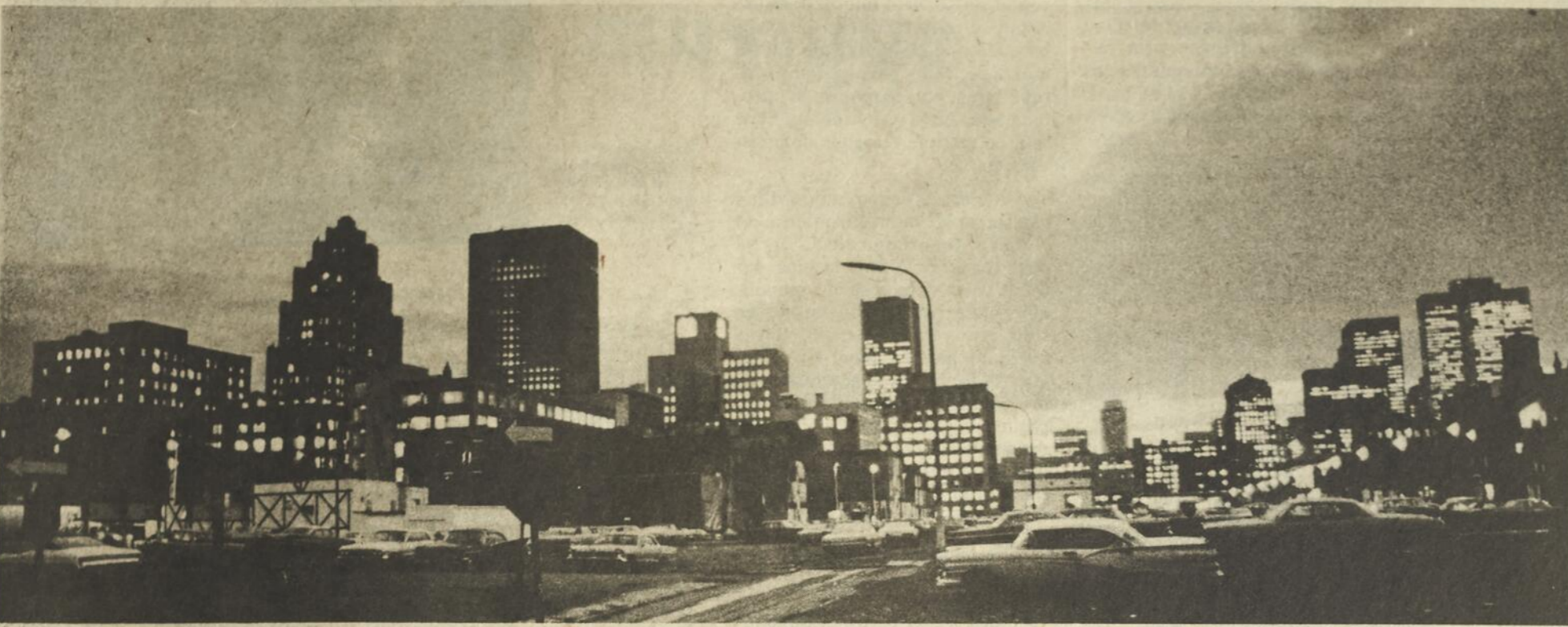
ville sera seulement le désir que l'on éprouve d'elle; telle autre ses propres ruines presque oubliées; une autre sa simple silhouette dans l'oeil du spectateur; une autre son seul nom surgi de l'abolition de toutes choses; une autre encore l'inextricable réseau, matérialisé par des ficelles, des échanges entre ses habitants; une autre est suspendue dans le ciel; une autre enfin vit une double vie terrestre et souterraine, de sorte que l'on en vient à se demander qui, des vivants ou des morts, l'occupe. Toutes ces villes vivent de la vie isolée des oasis, ne sont atteintes qu'au terme d'un éreintant itinéraire physique et psychique.

### Au milieu de l'enfer

En ce livre, le regard accuse, mine le monde au profit de sa propre puissance; mais il n'est pas dupe non plus du fait qu'il constitue lui aussi une partie du monde qu'il refuse ou désire et il se reconnaît foncièrement étranger à lui-même: "Nous avons démontré que si nous y étions, nous n'y serions pas" (p. 137). Cet atlas incroyable livre à la vue des villes invisibles — que nous imaginons mais aussi qui nous imaginent. Ces villes, faites de mots, sont des formes et Calvino dit que les formes cherchent leurs villes, laisse entendre que les voyages de ce Polo du vingtième siècle constituent l'aventure fondamentale de notre temps (puisque tous les continents sont désormais répertoriés), une aventure de l'esprit.

En ce livre comme en réalité, la plupart des villes sont infernales: régies par des tyrans, des lois inconnues, polluées, absurdes, métalliques; mais la quête recèle un espoir: "chercher et savoir reconnaître qui et quoi, au milieu de l'enfer, n'est pas l'enfer, et le faire durer, et lui faire de la place" (p. 189).

Italo Calvino, "Les Villes invisibles", traduit de l'italien par Jean Thibaut, Le Seuil, 1974.



Montréal, un autre jour, je l'imagerai autrement. Et si j'étais un autre, je la verrais différemment...

Photos Antoine Désilets

### Le 50ème anniversaire de la mort de l'auteur du "Château"

## Kafka et la dépossession

par Eva Le Grand

Il y a 50 ans, en juin 1924, dans un sanatorium près de Vienne, meurt Franz Kafka. Qui est-il au juste, cet homme qui bouleversa la littérature du XXe siècle? Qui est ce Juif qui, vivant au sein du peuple tchèque, à Prague même, parle et écrit allemand? Est-il Allemand, Juif, Tchéco...? La réponse est dans son oeuvre où il déverse l'amertume de sa triple dépossession, de son absence d'identité. La tragédie de son aliénation est étroitement liée à celle du peuple tchèque lui-même. Sans l'une, on ne comprend pas l'autre.

La Bataille de la Montagne Blanche, en 1620, fit perdre son indépendance au peuple tchèque et le livra à l'Empire austro-hongrois. Commença alors une domination longue de trois cents ans, et qui ne prit fin qu'en 1918. Pendant cette interminable "occupation", l'intolérance de la religion catholique s'accompagna d'une pression linguistique. L'allemand étant la langue du pouvoir politico-économique, la langue tchèque se vit reléguée à une sorte de langue "vulgaire" et, tout au long de ces longs siècles, ne sut survivre qu'à la campagne.

### Résistance de la culture orale

Dans les villes, la prospérité de l'élément allemand assimile la population urbaine tchèque qui, dans un "complexe d'infériorité" inculqué, et ne voulant point passer pour rustre, se pique de bien parler l'allemand. On oublie ainsi sa langue et on perd son identité. La culture tchèque ne survira qu'à l'étranger où se réfugient la plupart des héritiers de la pensée de Jan Hus. Le pédagogue de renommée mondiale, Jan Amos Komensky (Komensky) en est le plus illustre exemple. La culture tchèque et, en particulier la littérature, s'interrompent pour plus de deux siècles. Reste le folklore de la campagne, cette inextinguible culture orale qui résiste, silencieuse mais puissante à l'assimilation allemande.

Tout ce passé complexe aide à comprendre la vie et l'oeuvre de Franz Kafka. D'expression allemande dans une ville tchèque, il est rangé du côté des Allemands. Mais il ne se sent point Allemand car même s'il parle leur langue, c'est avec un autre accent et qui permet vite d'identifier le Juif. Il n'est pas Juif non plus puisqu'il ne fréquente pas la communauté juive et n'en parle pas la langue... Dépossédé de la réalité juive aussi bien que de la réalité tchèque et allemande, Kafka se débat dans cette triple dépossession entre le monde et soi-même. En exil dans son pays natal, dans sa langue, sa race et même sa propre famille. Étranger à tout et à tous, étranger à soi-même, sans appartenance à personne et à nul lieu.



"Nous donnons à une femme juive le nom de mère allemande, mais nous oublions qu'il y a là une contradiction, et la contradiction s'enfoncé d'autant plus profondément dans le sentiment..." "C'est pourquoi la femme juive appelée Mutter n'est pas seulement ridicule, elle nous est aussi étrangère." (Journal, p. 99.)

### Un espace sans issue

Dans ce monde étrange, fait d'absurde et de solitude, Kafka n'est que l'invité qui passe "par une chambre d'hôtel", plus à l'aise là que chez soi (Correspondance, p. 76). Mais son oeuvre découvre mieux encore l'absurdité de sa propre vie et la tragédie d'une multiple dépossession. Cette oeuvre, d'une forte dimension fantastique, s'enracine dans la solitude de Kafka lui-même. "Le désir d'une solitude allant jusqu'à la perte de conscience. Seul face à soi-même" (Journal, p. 276). Dans ce face à face avec soi-même, le regard se fait nécessairement myope. Le réel prend l'apparence d'un concentré, d'une mosaïque, dont les détails frappent par leur précision. Il ne s'agit pas encore d'une solitude totale car l'être de Kafka et de ses héros se trouve morcelé tout au long d'un combat sans fin. Doublié, multiplié, noyé et dispersé dans un espace et un temps faits d'hésitation entre soi et le monde, le voici dans une "zone-frontière" sans issue.

"Cette zone-frontière entre la solitude et la vie, je ne l'ai franchie qu'extrêmement rarement, je m'y suis établi plus solidement que dans la solitude véritable. Comparée à cette contrée, comme l'île de Robinson était vivante et belle!" (Journal, p. 523.)

Dans ce remous de sentiments surgis de la rupture entre le monde et soi-même, entre le réel et le rêve, c'est la rupture avec "soi" qui pèse le plus lourd. Et pourtant, ce tourbillon semble vital pour Kafka. Sans un tel combat entre l'espoir et le désespoir, son oeuvre existerait-elle?

"Joie et peine, culpabilité et innocence, comme deux mains croisées dans une étreinte que rien ne peut rompre; pour séparer, il faudrait couper à même la chair, le sang et les os." (Journal, p. 510).

Les héros kafkaïens ressentent la même tension et franchissent cette distance du dédoublement qui rejoint la métamorphose: tension entre la vie et la mort, entre sens et non-sens. L'imagination et l'hypersensibilité de Kafka s'ajoutent à cela pour créer un univers imaginaire et cauchemardesque. Pour Kafka, c'est le seul moyen de s'exprimer que "d'objectiver la souffrance dans la souffrance" (Journal, p. 497).

"Mais le bonheur, je ne pourrai l'avoir que si je réussis à soulever le monde pour le faire entrer dans le vrai, dans le pur, dans l'immuable."

L'objectif de Kafka, c'est de mettre le monde à nu dans sa plus pure vérité, dans sa logique poussée jusqu'à l'inhumain — jusqu'à l'absurde. Les déceptions (personnelles ou littéraires) où mène cette quête "du vrai et du pur" n'effacent pourtant rien de l'espoir acharné que les héros kafkaïens mettent en elle. Et même si tout espoir réel devait être exclu, il resterait toujours une issue, elle englobe une libération certaine: la mort. Prenons, par exemple, *La Métamorphose*. Les dernières tentatives du héros pour établir une communication, les dernières "attaques contre les frontières" de la solitude, la mort de Grégoire Samsa amène une sorte de libération — et pour lui et pour les autres. Sa destruction s'avère nécessaire à une création et à une vie nouvelles.

### Des images polyvalentes

"Un livre doit être la hache qui brise la mer gelée en nous" (Correspondances, p. 40). Très peu d'oeuvres ont suscité autant d'interprétations diverses, voire contradictoires. Théologique, mystique, psychanalytique, existentialiste, réaliste, pseudo-marxiste ou marxiste, la critique n'a pas fini de se disputer la vérité de Kafka. Le nombre et la diversité de ces lectures critiques tiennent à la structure polyvalente des images kafkaïennes qui, pourtant, ne trahissent jamais la rigueur d'une écriture vouée à la cohérence intérieure.

Aujourd'hui, il est très difficile de prêter au Procès ou au Château simplement un sens mystique, tout autant qu'il est d'ignorer les éléments socio-historiques de l'époque de Kafka. Malgré que celui-ci ait souvent agité des questions religieuses, ce fut toujours au nom du concret, et au niveau de l'homme. L'espoir kafkaïen s'oriente toujours vers le réel. Ces mots de Kafka en sont, d'ailleurs, la meilleure preuve:

"Si j'examine à fond pour connaître mon but final, je constate que je n'aspire pas véritablement à être bon et à me conformer aux exigences d'un Tribunal Suprême; mais tout à l'opposé, que j'essaie d'embrasser du regard la communauté des hommes et des bêtes tout entière..." (Journal, p. 501).

C'est Albert Camus qui a le mieux cerné cette essence de l'oeuvre kafkaïenne: une cohérence faite d'un fragile équilibre entre l'espoir et l'absurde. Cette cohérence confrère à la poéti-

(suite page V3)

Soirées du MAURIER

**LES GRANDS BALLETS CANADIENS**

CE SOIR JUSQU'AU 3 AOUT

Chorégraphie de FERRAND NAULT

**CANTIQUE DES CANTIQUES**

de retour d'une tournée à Paris

**TOMMY**

Chorégraphie de FERRAND NAULT

Texte: mélodies et poèmes de MICHEL CÔTÉ

Cantique des CANTIQUES avec en plus: Au-delà du temps... les jeudis et les vendredis à 20h30 et les samedis à 19h00

Tommy avec en plus: Allegro Brillante, les mardis et les mercredis à 20h30 et les samedis à 22h00

les billets sont en vente

aux guichets de l'Expo-Théâtre aux Grands Ballets Canadiens à 5415 Chemin de la Baie Marie et tous les guichets TRS

Achetez vos billets par téléphone avec **CLARIXA** \$5.00 réserves

Offre spéciale à la **SAIE** \$2.95 sièges non réservés

Information 873-5183

**FESTIVAL EXPO-THÉÂTRE**

expo-théâtre cité du havre autobus no 12 de la station de métro McGill

**Au Bouvillon**

SALLE À MANGER BAR-TERRASSE

5414 Gatineau

Montréal

Tél.: 733-2125

**le Patriote STE-AGATHE**

Du 16 au 21 juillet

**Jacques Michel**

Réservations: 521-6666 523-1131

2 SPECTACLES.

8 H et 11 h

**CE SOIR**

La Butte à Mathieu

Val David - Tél.: 819-322-2248

Du 11 au 24 juillet

**"Les Jérolas"**

Savez-vous ce qui vous arrive à la librairie **VOLUMÉTRIX** quand vous achetez pour un montant de \$70.00 en moins d'un an? Vous devenez **BIBLIOVORE!**

Ce titre vous donne droit à une **REDUCTION de 20%** sur vos achats subséquents! Si vous le savez, vous êtes sûrement un **bibliovore endurci!**

1270 et FLEURY

Jean-Normand Senay a sa propre ligne téléphonique au **JOUR** (331-8861 poste 29)

C'est pour annoncer vos Spectacles.

**HAMMOND**

Dominique Dorval

AVEZ-VOUS PENSÉ À LA JOIE DE TOUTE LA FAMILLE?

Vous pouvez vous procurer un orgue pour aussi peu que **\$599.00**

Méthode Hammond facile et agréable à jouer.

VOYEZ NOS CONSEILLERS! Studios d'Orgues Hammond

Centre-Ville: 845-3211  
Pointe Claire: 695-7623  
Place Versailles: 354-8140  
Chomedey, Laval: 681-2559  
Valleyfield: 371-0070

384-2551  
Siège social et Service

# présence du cinéma

par Jean-Pierre Tadros

La comédie musicale à la MGM

## Pour saluer les fastes d'antan

Par les temps qui courent, il ne nous reste plus qu'à prendre la vie philosophiquement et chanter, avec Gene Kelly, "Singin' In The Rain". Pour vous y aider, un film qui retrace l'aventure fabuleuse de la comédie musicale telle que l'a vécue la Metro-Goldwyn-Mayer, carrément intitulé "That's Entertainment". Un film qui nous réserve plus d'une surprise et de nombreux moments de pur ravissement. Jean-Pierre Tadros nous dit ici pourquoi.

Une curieuse mais très réelle nostalgie s'est emparée de l'industrie cinématographique hollywoodienne. Une larme au coin de l'oeil, voilà qu'on évoque de plus en plus souvent, et naturellement

Mais on ne peut effacer comme ça, d'un revers de la main, tout un passé aussi luxuriant. Et ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, resurgissent ces vieux films qu'on croyait à jamais démodés. Ce n'est donc pas un hasard si, à la remise des Oscars, cette année, l'industrie cinématographique américaine décide d'honorer Henri Langlois dont l'immense travail de sauvegarder tout ce qui pouvait être filmé prend aujourd'hui toute sa signification. Ce n'est pas un hasard non plus si, à cette même soirée des Oscars, François Truffaut reçoit le sien pour "La nuit américaine", qui n'était rien d'autre qu'un chant d'amour à la création cinématographique, aux studios d'antan.

cars, avec ses maîtres de cérémonie prestigieux (Frank Sinatra, Liz Taylor, Peter Lawford...) qui vous entretiendront sur ce ton familier qui sonne toujours faux, et dont la toile de fond serait maintenant les studios pratiquement abandonnés de la MGM. Une remise des Oscars, où les principaux prix furent décernés — inlassablement décernés d'ailleurs — à la MGM, à ses stars, et à ses magnifiques et somptueux décors d'antan. Alors que les grands oubliés furent — tenez-vous bien! — ceux-là même à qui l'on doit ses comédies musicales: c'est-à-dire les réalisateurs, les chorégraphes, et surtout ceux qui écrivirent paroles et musique. Et je ne me rappelle pas avoir en-

chant, la danse et le spectaculaire se partagèrent alors la vedette; avec au-dessus de tout, la Star. Et elle a su incontestablement recréer des illusions à la mesure de l'Amérique. Une Amérique pourtant qui venait de sortir d'une dépression et qui se retrouverait ensuite embarquée dans la deuxième guerre mondiale. Mais plus les temps furent durs, plus le rêve se fit spectaculaire. Ainsi va le cinéma! Et ce film en est une curieuse démonstration.

A revoir ces scènes aujourd'hui dans le rapide montage qu'en a fait "That's Entertainment", on ne peut manquer d'être fasciné par toute cette débauche de moyens qui s'étale avec quelque insolence sous nos yeux, mais qui, il y a quelques années, avait su subjugué la foule des spectateurs. En privilégiant ainsi quelques scènes parmi les plus spectaculaires que produisit la MGM et en les mettant bout à bout, il se crée alors un curieux effet d'accumulation qui ne manque pas de piquant. Wow!

### Toute une philosophie du divertissement

Non, "That's Entertainment" est un film assez merveilleux et qui arrive surtout à nous restituer avec l'impidité toute une mentalité, toute une philosophie du divertissement. Mais si elle nous redonne à revoir les Gene Kelly, Fred Astaire, Bing Crosby, Judy Garland, Mickey Rooney, Esther Williams, et bien d'autres dans des scènes qui firent leur succès; on retrouve aussi d'autres scènes, moins connues, peut-être, mais d'une saveur absolument exquise. Car au temps où la comédie musicale était reine, tous les acteurs — et surtout ceux de la MGM — devaient faire leur petit numéro de chant et de danse. Même ceux qui n'étaient pas doués pour ce genre d'exercice devaient y passer. Et c'est ainsi que l'on découvrira un James Stewart chantant un "Easy to Love" dans "Born to Dance" de Roy Del Ruth. Ce sera ailleurs un Clark Gable absolument éblouissant, et combien comique, dans une scène de danse-solo dans "Idiot's Delight" de Clarence Brown. Ce sera également Joan qui dansera et chantera dans "Hollywood Revue". Ce sont là de grands moments qu'on aurait tort de ne pas signaler. Je passe cependant sous silence Liz Taylor qu'on aimerait bien oublier!

Il est d'autres moments qui ne passent plus l'écran aujourd'hui. On se demande d'ailleurs comment ils purent jamais passer l'écran. Et je pense naturellement à ce duo, d'un romantisme ce qu'il y a de plus éculé, que formèrent



Ce fut le plus beau, et Judy Garland lui écrit une chanson. Qui est-ce? Mais Clark Gable, voyons donc.

Jeanette MacDonald et Nelson Eddy en Canadian Mounty dans "Rose Marie". Il y a là une séquence à voir absolument, d'un comique absolument irrésistible et qui, pourtant, a dû faire vibrer bien des coeurs!

### Les grands noms

Et puis naturellement, il y a ses grands moments de la comédie musicale que nous donneront Fred Astaire (absolument merveilleux), Gene Kelly (remarquable), Bing Crosby (admirable), Frank Sinatra (supportable, ce qui surprend), Judy Garland (souvent délicieuse), et tous ces autres qui firent de la comédie musicale l'une des gloires du cinéma américain.

Mais je le répète, "That's Entertainment" ne fait pas vraiment l'historique d'un genre même s'il s'en donne par moment les allures. Il ne sert donc à rien de s'étonner des nombreuses omissions du film. Il faut prendre ce film pour ce qu'il est, et "That's Entertainment" c'est avant tout un film qui entend nous donner la nostalgie de ces bons vieux temps où l'on savait encore se divertir; et où, surtout, le cinéma n'avait pas peur de divertir. La philosophie est claire — et c'est un autre mérite de ce film. Car il est certain qu'en sortant de ces deux heures de ravissement, malgré les quelques longueurs on ne peut rien faire d'autre que constater que les temps ont bien changé. Certains diront: heureusement!

Il est d'autres moments qui surprennent par leur luxuriant mauvais goût. Et là on pense à cette admirable montage que nous donne "That's Entertainment" sur Esther Williams sortant constamment des eaux, telle une Venus moderne, avec toujours le même sourire, mais d'une piscine qui, le succès aidant, ira grandissante de film en film, pour tomber à la fin dans la plus totale démesure. Et ce déploiement de décors et d'effets qui accompagnera finalement les ébats aquatiques de Mme Williams, il faut le voir pour y croire. Moi, je l'avais oublié; et le retrouver aujourd'hui à l'écran, je vous dis, c'est quel que chose.

Un autre très bon moment du film sera celui qui nous décrira brièvement la carrière de Mickey Rooney et Judy Garland. Une carrière, qui à un moment donné a surtout consisté à refaire inlassablement le même film mais dans des situations légèrement différentes. Curieuse époque!



Un duo qui ne manque pas d'allant: Frank Sinatra et Bing Crosby



Gary Grant s'essaie aux charmes multiples de la séquence: "les yeux dans les yeux".

avec mélancolie, ces jours fastueux où Hollywood était le temple incontesté des rêves les plus fous. Aujourd'hui, son étoile a incontestablement pâli. Hollywood n'est plus ce qu'il était. Les stars — qui portaient alors si bien leur nom — ne sont plus ce qu'elles furent.

### Un passé luxuriant

Et oui! Le temps des grands studios, ces fabriques inépuisables d'illusions où les grandioses décors en carton-pâte apparaissaient plus réels que le réel lui-même; ce temps-là n'est plus. Et l'on reconverti lentement ces studios en placement plus rentable. Car la rentabilité reste toujours le mot d'ordre. Et là, on ne se permet plus trop de fantaisie; c'est la réalité la plus crue qui reprend tous ces droits.

Après s'être laissé entraîner et guider par les humeurs de ses stars, voilà que l'on redécouvre quelques valeurs plus fondamentales de l'aventure cinématographique.

J'ignore cependant qu'elle fut vraiment les intentions de la MGM lorsqu'elle décida de faire un film comme "That's Entertainment" qui n'est rien d'autre qu'un montage, souvent astucieux, de bouts de comédie musicale produit par cette prestigieuse compagnie durant les années 30, 40 et 50. J'ignore qu'elles furent vraiment leurs intentions car ce film se veut à la fois la célébration d'un genre, la comédie musicale, et d'une industrie — ici, la MGM — qui devait rendre une telle "folie" possible. Il n'est donc peut-être pas étonnant que ce film se déroule un peu à la manière d'une remise des Os-

tendu, durant tout le commentaire qui accompagne le film, le nom d'Arthur Freed, ce producteur de la MGM qui sut découvrir, le premier, toutes les ressources d'un genre qui allait dominer jusqu'aux années cinquante.

### Un album de souvenirs

Mais le propos de la MGM en faisant "That's Entertainment" n'était pas de nous révéler une page d'histoire, même si ce fut son histoire. Non, c'est plutôt un album de souvenirs qu'on ouvre ici pour nous; et autant vous le dire tout de suite: un album de souvenirs merveilleux. Et c'est comme tel qu'il faut accepter ce film.

A cause donc de ses lacunes, à cause de ses prétentions, "That's Entertainment" est un film qui, en deux heures de temps, arrive à dévoiler on ne peut mieux l'image que veut toujours projeter d'elle-même Hollywood. Immense machine à rêves et à illusions, qui ne reculait devant rien, elle a su créer un monde de fantaisies où le

## Kafka

(Suite de la page V4)

que de Kafka une unité et une tension secrètes où circule un humour noir rendu comme nécessaire à la poursuite soutenue d'une issue hors d'un monde jugé inhumain.

### Un vertige physique

La polyvalente de l'oeuvre kafkaïenne existe à l'intérieur de la démarche libératrice du héros vers une quête de "soi." Un désir intense de communication est inséparable de celui de la solitude. Le héros, harcelé entre ces deux désirs, est arraché à l'un et à l'autre car pour lui, "la solitude est plus puissante que tout et nous pousse de nouveau vers les hommes" (Journal, p. 389). L'ambiguïté du désir kafkaïen affecte toute la structure de l'oeuvre. Tout comme la solitude est liée à la communication, l'amour l'est à la haine, la liberté à la prison... Une éternelle déchirure intérieure s'ouvre sur un vertige terriblement physique où s'exerce l'attraction du vide et du labyrinthe. On le sent partout, ce vertige, dans l'espace de L'Amérique comme dans le temps du Procès. Et K. déambule d'un mur à l'autre dans ce labyrinthe universel, à la fois prison et protection: "ma cellule — ma forteresse" (Préparatifs de nocce à la campagne). Tout écrit de Kafka retrouve cet équilibre du labyrinthe — Le Terrier ou La Taupe géant d'une façon encore plus directe que Le Château ou Le Procès. Le héros — K. déambule entre l'absence et une présence au monde auquel il n'arrive pas à appartenir. Sa "vie est hésitation devant la naissance" (Journal, p. 537) et il meurt avant de naître... Le poète est ce "Gardien du Tombeau" (Préparatifs...), ou celui qui veille "Devant la Loi" (Le Procès). Il doit défendre cette "frontière entre le monde humain et l'autre" (Préparatifs..., p. 135) pour empêcher les morts d'entrer et les vivants de sortir, pour entretenir l'ambiguïté de cette double absence.

### Un monde bureaucratique

Aussi, celui des héros kafkaïens qui a goûté le moins de la vie est soumis à une dégradation et une culpabilité terrifiantes qui s'ouvrent sur la métamorphose. Les héros revêt des formes animales: vermine, souris, chien... etc./ Métamorphose, Terrier, Taupe géant, Recherches d'un chien, Joséphine la Cantatrice etc./ La Métamorphose, c'est l'image la plus terrible de l'aliénation humaine, l'expression la plus absolue de l'exil que l'homme du XXe siècle éprouve dans son présent déshumanisé. Ne pouvant s'intégrer au réel, le héros en revêt le déguisement et mime, faute de mieux, le simulacre de la vie sur la corde raide et l'abîme entre présence et absence, entre vie et mort. C'est ainsi qu'il essaie de dévoiler le mystère de la vie et de la mort. De cette manière il devient "l'éternel arpenteur" de l'absence toujours voué à la recherche d'une issue.

Si l'oeuvre de Kafka nous apparaît si jeune encore aujourd'hui, c'est qu'elle cerne cet espace trouble d'un vingtième siècle où le bestial se distingue mal de l'humain. Kafka est mort il y a cinquante ans mais l'univers kafkaïen continue de vivre. Notre monde s'y reconnaît, s'y mire et y retrouve le visage cruel de son absurdité moderne. Aujourd'hui, l'oeuvre de Soljénitsyne multiplie les signes d'un monde qui mime l'oeuvre de Kafka. L'écriture de ces deux oeuvres dénonce avec la même intrépidité le masque hypocrite d'un monde bureaucratique.

## Connaître "le" cinéma

### La comédie musicale réentendue par Radio-Canada

Puisque l'on parle de comédie musicale, je m'en voudrais de ne pas attirer l'attention de nos lecteurs sur la série d'émissions que lui consacre précisément Radio-Canada depuis le 20 juin.

C'est en effet cet univers merveilleux, ce monde de poésie, de rêve, de fantaisie, de joie de vivre que l'on retrouve tous les jeudis soirs à 22h30 à Radio-Canada au FM, depuis le 20 juin et jusqu'au 22 août. Par ces dix émissions en stéréophonie de Gérard Binet, et aminées par Lisette Gervais, Yvon Leblanc et Gilles Normand, nous faisons connaissance avec les principaux artisans de la comédie musicale à Hollywood. Autant vous dire que le panorama qu'on nous offre là, même s'il lui manque le support de l'image, est nettement plus complet que celui de "That's Entertainment".

### Un vaste éventail

Chaque émission présente plusieurs extraits de pistes sonores de films. L'éventail est large: d'Al Jolson à Liza Minelli en passant par Judy Garland, Fred Astaire, Doris Day,

Bing Crosby, Betty Hutton, Gene Kelly, Donald O'Connor, Debbie Reynolds, Shirley Temple, Carmen Miranda, Barbra Streisand, Julie Andrews, Sammy Davis Jr., Maurice Chevalier, Jeanette MacDonald, Nelson Eddy, Petula Clark, Carol Haney, Gordon McRae, etc.

A la première émission, le 20 juin, nous entrons dans l'univers de la comédie musicale par la voie royale, celle des meilleurs chorégraphes de l'écran: Michael Kidd, Gene Kelly, Fred Astaire et Bob Fosse. On avait alors pu connaître leurs différentes façons de travailler. Ils ont cependant tous un point en commun: chaque numéro de danse ou de chant ne doit jamais sentir le hors-d'oeuvre, mais être intégré à l'intrigue et même aider à faire progresser le récit. On avait alors parlé de "The Pajama Game", de "An American In Paris", de "The Bandwagon" et de "Sweet Charity".

Le 27 juin, on évoquait ce tandem imbattable que fut Stanley Donen-Gene Kelly, à qui l'on doit deux chefs-d'oeuvre: "On The Town" et "Singin' In

The Rain", ainsi que "It's Always Fair Weather".

Le 4 juillet, on commençait alors véritablement à faire l'historique de ce genre particulier au cinéma américain. L'émission s'intitulait: "Les années 30: Le cinéma apprend à chanter." Car, le 6 octobre 1927 marque la première du film "The Jazz Singer" avec Al Jolson qui n'est rien d'autre que le premier film parlant de l'histoire du cinéma. Avec lui naîtra aussi un genre cinématographique nouveau: la comédie musicale. Car, comme le disait à cette époque les slogans publicitaires, il fallait de préférence que cela soit: "All Talking! All Singing! All Dancing!"

L'émission du 11 juillet était consacrée à Fred Astaire, ce qui était lui rendre un juste hommage. Car Fred Astaire incarne on ne peut mieux l'esprit de la danse. On y a aussi évoqué "Snow White and The Seven Dwarfs" qui marque l'entrée de la comédie musicale dans le monde du dessin animé. Et enfin c'est "The Wizard of Oz", le dernier film musical important

des années trente qui allait clore cette émission.

Judi dernier, il était alors question de la MGM (le hasard fait donc bien les choses). Car au cours des années quarante, des idées nouvelles surgissent. L'unité de style se précise. Chants et danse ne sont plus plaqués à une histoire, mais ils s'intègrent au récit. Ce courant se fait surtout sentir chez

des réalisateurs comme Stanley Donen, Gene Kelly, Charles Walters et Vincente Minelli. E grâce à la perspicacité d'un producteur de la MGM, Arthur Freed, c'est précisément à l'intérieur de cette compagnie que l'on retrouve tous ces talents nouveaux qui feront les délices des spectateurs du monde entier en ces temps de guerre.

Judi prochain, c'est un hommage à Vincente Minelli que l'on rendra. Car, dans cette éclosion de talents à la MGM pendant et après la guerre, Vincente Minelli tient une place à part. Homme de goût, très cultivé, Minelli saura se faire conjuguer les diverses branches des arts décoratifs et visuels pour embellir ses films. Il réalise alors une douzaine de comédies musicales, dont quelques-unes avec son épouse Judy Garland.

Le jeudi 1er août, on abordera les années cinquante sous le titre évocateur: "La télévision commence ces ravages". Le 8, il sera question du "Déclin de la comédie musicale: de la mort de Judy Garland et de la montée de Barbra Streisand". Le 15 août: "Sweet Charity et Cabaret: deux soubresauts avant la mort lente". Et, pour terminer cette série, le 22 août, un voyage-éclair en chansons au pays de la comédie musicale avec de brefs extraits d'un trentaine de films.

Une émission donc, sinon à voir, du moins à entendre (et c'est en stéréophonie). Les textes sont de Jacques Lamoureux.



Vous rappelez-vous de Grace Kelly, ici en compagnie de Bing Crosby

# face à la musique

## A la salle Redpath de l'Université McGill Douze jeunes au service de la musique de chambre

Par Pierre Prévost

Je ne croyais pas avoir si tôt l'occasion de reparler du groupe de jeunes chambristes dont je faisais l'éloge dans une chronique de samedi dernier. Mais "Musique de chambre Canada", d'abord entendu le 10 juillet à la cathédrale Christ Church, a donné mercredi soir dernier, à la salle Redpath de l'Université McGill, un autre et plus long concert.

L'acoustique de cette salle est détestable. Elle tue surtout la sonorité des cordes et ce fut bien dommage dans le *Quatuor* en mi bémol major, opus 16, de Beethoven, pour piano, violon, alto et violoncelle. J'ai quand même été de nouveau impressionné favorablement par la sûreté et la musicalité des quatre interprètes, particulièrement la violoniste Anne-Mare Lauterburg. Les parties de piano, d'alto et de violoncelle étaient tenues par Michel Kozlovsky, Martha Howard et Frances Duff-Jones.

La violoniste a un tempérament qui devrait la mener loin. Ses qualités se sont également affirmées dans le très difficile et long *Trio* pour violon, cor français et piano, opus 40, de Brahms. Le corniste était Gary Pattison. Il maîtrise avec facilité et subtilité ce dangereux instrument. Cette œuvre de Brahms, au coloris d'été finissant et d'automne qui refuse la tristesse, met en œuvre toutes les ressources du piano. Michel Kozlovsky a joué cette partie avec sensibilité, intelligence et toute la fermeté nuancée qu'il fallait.

### Quatre oeuvres

Le concert comprenait quatre autres oeuvres.

Le *Trio* pour flûte, hautbois et clavecin, de Quantz, flûtiste et compositeur prolifique du milieu du 18<sup>e</sup> siècle, avait pour interprètes Ellen Cash, Margaret Morse et Michael Prescesky; le *Quintette III* pour vents

d'Harry Freedman et les *Deux Pièces* pour vents de Guy Ropartz (élève de Massenet et de César Franck), les mêmes flûtiste et hautboïste plus le corniste Pattison, le clarinetiste Richard Chodolak et le bassoniste William Harrison; enfin Michel Prescesky a donné, sur l'orgue poussif de la salle Redpath, la pièce *Nebulosa* de B. Hambraeus.

Tout ces jeunes gens sont des élèves avancés de conservatoires ou de facultés universitaires de l'est du Canada. On peut donc déjà les considérer comme des musiciens professionnels et c'est, en fait, des interprétations d'excellente qualité qu'ils donnent. La technique s'affinera encore, on acquerra plus d'intériorité, l'expression se personnalisera, mais dès aujourd'hui on les écoute avec plaisir.

### Une remarque

En terminant, une remarque extra-musicale.

Le programme distribué à ce concert de mercredi dernier était rédigé exclusivement en anglais. Que je sache, d'ailleurs, le groupe ne s'appelle que "Chamber Music Canada". Il n'existe comme tel grâce à une subvention du programme d'aide fédéral "Initiatives Jeunesse". Comme je l'ai dit, le groupe est formé d'étudiants en musique de l'est du Canada, c'est-à-dire les Maritimes, le Québec, l'est de l'Ontario, donc d'une partie du pays où les francophones sont plus nombreux que les anglophones.

Le bon sens et la simple courtoisie n'auraient-ils pas exigé que pour un concert public en plein cœur de Montréal (et même sur le territoire de McGill), "Chamber Music Canada", qui parle bien le langage international de la musique, s'exprimât au moins une fois en français dans son programme?

## Disques de jazz

# Le grand Miles Davis

par Simon La Haye

MILES DAVIS: BIG FUN  
Columbia PG 32866

Le grand Miles et son beau visage d'enfant un peu gras, qui contient à la fois tant de douceur et de force, le grand Miles et sa trompette dorée, le magicien qui fait paraître les autres jazmen, si bons soit-ils, de simples apprentis sorciers, Miles le grand conducteur, qui fait apparaître et disparaître ses musiciens hors de son chapeau comme un autre le ferait avec des lapins ou des colombes, enveloppe sa trompette d'une toile mouvante, faite de petits éclairs d'étoiles, qui ressemblent à une peinture pointilliste: il dirige ses musiciens et les laisse aller seul à la fois et on reconnaît la lente pluie de perles de Zawinul, la démarche trébuchante mais précise de Corea, l'accompagnement subtil et les solos aux longues notes en distorsion de McLaughlin, la drôle de voix de canard gras de la clarinette basse de Bennie Maupin et de son frère le canard tendre: Wayne Shorter au soprano et les petites touches concises des percussions d'Airto Moreira pour ne nommer que ceux là.

### Un maître

Mais malgré eux, nous sommes au royaume de la trompette. On ne s'aperçoit de la présence des autres instruments que lorsqu'elle s'arrête, et jamais auparavant Davis n'a autant joué, l'album (double) n'est finalement qu'un solo de trompette d'un bout à l'autre, les solos d'un maître qui a merveilleusement maîtrisé la technique et la sensibilité de son instrument.

Que ce soit dans "The Great Expectation," où on ne sent que l'ombre d'une citare, et les paroles prononcées à voix basse du dialogue des pianos, qui accompagnent la trompette teintée de cuivre souple lorsque la chanson s'étire et repart en rond, comme l'éternel reflux des vagues puis lorsqu'elle devient une adaptation de "Morning Lake" de Mirouslav Vitous, la trompette vous saisit et vous amène loin, dans un pays calme, au son blanc et velouté, très linéaire.

Puis c'est "IFE", petites pattes de fourmis et jeu pour instruments à vent multiples; c'est David l'enfant lui habituellement si solide et coulant, fonctionne ici par souffle et contorsions.

Il y a aussi "Go Head John", la chaleur d'un adieu (joie chaleureuse et sentimentale) et deux trompettes qui maintiennent une tension presque insoutenable.

Et pour finir "Lonely Fire" le joyau du disque, un joyau triste, où la trompette, très expressive, atteint le sommet de sa sensibilité.

Mais finalement il n'y a qu'une chose de vraiment essentielle à dire: le grand Miles et sa musique qui étouffe et vide, qui envoûte à la fois le corps et d'esprit.



WEATHER REPORT: MYSTERIOUS TRAVELER  
Columbia kc 32494

Revoilà Weather Report (Zawinul, Shorter, Vitous et co.) Nous reentrions d'un voyage au pays des pauvres-mauvais-disques-décevants pour nous illuminer encore, une fois de sa beauté.

Disque aux teintes rouge feu, orange et jaune, qui commence par un lever de soleil, "Nubian Sundance", danse exubérante, mais à pas feutrés, presque respectueuse, en l'honneur du merveilleux soleil, puis tour à tour les chansons revêtent l'image de rivières sauvages, ou d'une femme éclatante, que l'on aime comme toujours de façon grandiose et tendre, comme une bouffée de vent que l'on perçoit de tout son corps et qui nous amène avec elle... Il y a aussi "Blackthorn Rose", dépouillée, où seul le piano et le saxo participent, tristes, tranquilles et sensibles, et "Jungle Book" qui a un air de nature, musique champêtre de fin d'après midi, pour finir de la même façon que tout avait commencé: par le soleil.

Le disque est un mélange des deux premiers albums du groupe dominé par la beauté, et de leur troisième qui se concentrait essentiellement sur le rythme provoquant une trop grande rupture qui semblait dépasser les musiciens eux mêmes.

Maintenant leur boogie s'est transformé, doux, sobre et coulant, il devient une suite continue de changements, changements de son imperceptible, et une coulée qui remplace les traditionnelles suites de solos.

La beauté, elle, semble couler de source, elle colle à la peau de ces très bons musiciens que sont Zawinul, Shorter, et Vitous, une beauté astrale, qui vous étourdit et vous touche.

## le tourisme

# Le Columbia: gorges à découvrir

par Robert Mackrous

Si un jour vous décidez de quitter votre patrie et d'aller visiter l'Ouest canadien (ça se peut), il est un détour que vous devez faire. De Vancouver, Canada, traversez l'état de Washington en longeant le Pacifique. Ses rives, ses plages et parcs nationaux vous feront oublier la mauvaise nourriture qu'on ingurgite à l'ouest du Québec (sauf à Nema, petit village où l'on peut déguster des fruits de mer succulents, pêchés le matin même).

Vous verrez comment un état américain a su conserver son "bord de mer". Les hôtels et motels ne grugent pas les plages: ils sont intégrés aux autres bâtiments du village. Les "boardwalks" traditionnels (presque folkloriques) de la côte atlantique sont inexistants et la route bien pavée se marie à la côte. Vous roulez ainsi, heureux, côtoyant la mer, parcourant des forêts de sapins gigantesques jusqu'à Astoria, porte de l'Orégon et du puissant fleuve Columbia.

Quelle majesté dégage ce fleuve issu des Rocheuses et se jetant dans le Pacifique! Quelle frontière paisible mais impressionnante entre les états de Washington et de l'Orégon! Bifurquez alors vers l'est, sur la route 30, puis traversez Portland à toute vitesse, à moins que vous n'a-

miez les grandes villes. A sa sortie, suivez la route 80N, quelques milles, et vous voilà face au fleuve. Plus il remonte, plus ses eaux deviennent tantôt émeraude, tantôt jades; mille trésors oubliés des pirates. Il contourne les monts, les

creuse, les façonne; ses gorges apparaissent inoffensives, presque douces. Soudainement, elles se resserrent, deviennent acérées. Le soleil irise le flanc des montagnes sablonneuses et découpe les canyons qui vous ouvrent leurs portes.

Là, vous vous arrêtez ébahi, essoufflé par ce paysage. Vous contemplez ces merveilles, vous vous laissez pénétrer, envahir de ce tableau aux couleurs et formes multiples.

Continuez votre chemin tranquillement à pas de tortue; un spectacle inimaginable se déroule alors devant vos yeux. Ces monts qui étaient stratifiés, vitreux, deviennent comme par magie duvetés, d'un vert et d'une douceur indescriptible. Leurs lignes, comme seul l'âge peut le faire avec autant de finesse, s'arrondissent, s'attendrissent. Le fleuve, lui, translucide,

miroitant, charme et séduit, attire et invite. Un peu plus loin, les gorges se noient pour ne laisser à la surface que quelques îles. Ces quelques deux cents mille de beauté, de calme et de nature se font sur une route (suite p. V5)

### brefs tourisme

#### Les taureaux ne sont pas mis à mort

Les corridas portugaises ont ceci de particulier que les taureaux ne sont pas mis à mort dans l'arène. Cela soulage, paraît-il, les coeurs tendres et les âmes compatissantes. Si vous allez en ce pays cet été ou cet automne, vous pourrez assister à l'une de ces corridas. En voici donc les lieux et dates: à Lisbonne le 25 juillet, les 1er, 8, 15, 22 et 29 août, les 5, 12, 19 et 26 septembre; à Figuera da Foz le 21 juillet, les 4, 15 et 25 août; à Alcochete le 11 août; à Espinho les 11 et 25 août; à Caldas da Rainha et à Maveira le 15 août; à Coruche les 16 et 17 août et le 29 septembre; à Viana do Castelo le 18 août; à Moura le 8 septembre et le 6 octobre; à Moita les 9, 10 et 11 septembre, et à Cartaxo le 1er novembre.

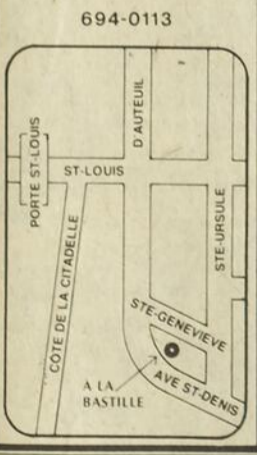
#### La reine du ciseau à bois

Les frères Bourgault, habiles sculpteurs sur bois, ont contribué depuis longtemps à faire connaître ce village de l'estuaire dont le nom est à lui seul un poème. Saint-Jean-Port-Joli. Aujourd'hui surnommé la "capitale de l'artisanat"

### RESTAURANT À LA BASTILLE



café-terrasse, bar, salons particuliers  
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES  
ouvert toute l'année  
situé dans le Vieux Québec au 47 de l'Avenue Sainte-Geneviève



### Galerie d'Art Les Deux B

EXPOSITION jusqu'au 5 août  
**Edouard Lachapelle**  
Tous les jours - 2 à 10 - sauf mardi  
787-3459 Saint-Antoine-sur-Richelieu

St-Jacques de Montcalm  
Route 33  
Route 25, 8 milles avant Joliette  
ANTIQUITÉS  
Style canadien et européen  
**AUX RUINES**  
Jean Caris Canada Ltée  
Ouvert toute l'année

galerie gilles corbeil ste-adèle,  
10 rue rolland, ste-adèle,  
"BLANC-SEING"  
estampes de CLAUDE VERMETTE  
du 20 juillet au 17 août 1974. Ouvert du mercredi au dimanche de 11 à 18 heures.  
tél. (514) 229-2194

**MONIQUE VOYER**  
Oeuvres récentes  
Galerie l'Apogée  
37 rue de l'Eglise  
Saint-Sauveur-des-Monts  
514-227-3229  
Jusqu'à 24 juillet  
Ouvert tous les jours

(ça vaut toujours mieux que la "reine du ciseau à bois"), il tiendra pour une deuxième année d'affilée son festival d'été durant deux week-ends consécutifs, du 25 au 28 juillet et du 1er au 4 août.

#### Les vacances inusitées

Alain Stanké, directeur des Editions La Presse, vient d'y publier *Le guide des Vacances inusitées* qui devait à l'origine faire partie des guides Air Canada (Aircanoeurope avec Pierre Nadeau, Etatuniques avec Pierre Lalonde). Un accident de parcours a dû se produire quelque part...

Toujours est-il que ceux et celles qui désirent apprendre le jardinage en Angleterre, loger dans un hôtel sans clé, louer un château pour un soir, vivre une cure de silence dans le désert, voyager en ballon dirigeable, visiter la France en péniche, pêcher des crevettes à cheval, prendre des vacances dans des mines d'argent, qui, autrement dit, en ont plein le casque de prendre des vacances comme tout un chacun pourront consulter avec profit ce bouquin qui est davantage un répertoire de suggestions qu'un guide. Alerte et divertissant, il enfle courtes

(Suite à la Page V3)

**Visitez l'Europe en automobile**  
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...  
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.  
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.  
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.  
Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"  
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue  
**AIR FRANCE/EUROP AUTO**  
CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA  
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES -  
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL  
**EUROP AUTO**  
5193 Côte des Neiges,  
Montréal, P.Q.  
735-3083 et 735-0791

**Agence de Voyage**  
*Pélican*  
334-6692  
2425 de Salaberry  
NASSAU 2 semaines à partir de \$279.  
MIAMI 2 semaines à partir de \$259.  
ESPAGNE-PORTUGAL  
2 semaines à partir de \$640.

**AGENCE DE VOYAGES**  
**Americ**  
Longueuil  
MAISON QUÉBÉCOISE.  
62, rue Saint-Jacques  
suite 2  
Longueuil  
près de la Rue Saint-Charles  
651-4620  
Danielle Marcil

# le tourisme

On sortira le passé de son trou noir

## Les Forges du St-Maurice

par Normand Desjardins

On rapporte que le Père Jacques Buteux, dans un voyage en 1651, fut le premier Blanc qui donna une description du territoire et probablement le premier à remonter le Saint-Maurice jusqu'à sa source, dans le but d'évangéliser les (pauvres) Indiens attikaniques.

Plusieurs vestiges de ces opérations subsistent malgré la bataille du temps: de vieux barrages, des estacades, de vieux camps de bois équarri et de pièces d'antiquité dont les poêles de fonte sont les plus typiques et nous rappellent une époque colorée à l'arc-en-ciel ou les canotiers, porteurs et draveurs de la Mauricie meublaient un paysage trop vaste.

Jusqu'à l'avènement de ces missionnaires d'un autre temps que sont les fonctionnaires fédéraux dirigés par le célèbre "père" Jean Chrétien, député et ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

### Les Forges du Saint-Maurice

À la suite d'une entente fédérale-provinciale au printemps de 1973, la province de Québec céda l'emplacement au ministère des Affaires indiennes et du Nord pour y aménager un parc historique national. Depuis, on a consenti des investissements de l'ordre de 5 millions de dollars en vue d'aménager le parc historique national "Les Forges du Saint-Maurice".

Durant un siècle et demi (de 1730 à 1883), les Forges influencèrent l'évolution économique, politique et sociale du Canada. C'est ainsi qu'en mars 1730, un Canadien de naissance, François Poulin de Francheville, négociant de Montréal, obtint un brevet royal lui permettant "... d'ouvrir, fouiller et exploiter pendant 20 ans des mines de fer au Canada." La mort l'arrêta peu de temps après dans la réalisation de son projet. Olivier de Vézin prit en charge, en 1735, les destinées des vieilles Forges. Tout alla bien jusqu'au moment de la faillite de 1741, puis les Forges furent intégrées au domaine royal, le 1er mai 1743.

Après 1760, les forges passèrent aux mains d'Anglais, Matthew Bell, David Muro, Andrew Stuart, John Porter et les McDougall. Un fait souligner: "La majorité des ouvriers étaient d'origine canadienne alors que les contre-

maîtres venaient d'Angleterre et d'Écosse". Comme quoi les temps n'ont pas changé.

En 1883, toute activité industrielle cessa aux Forges du Saint-Maurice. Abandonné, le village des Forges fut morcelé. Pour nous donner ce qui reste aujourd'hui, c'est-à-dire des ruines enfouies sous terre que l'on s'amuse à retirer de ce sol indigeste pour les montrer aux yeux ébahis des nombreux téléspectateurs de Radio-Canada.

Et, aujourd'hui, à coups de millions, on sortira le passé de son trou noir pour faire comme à Louisbourg, près de Sidney en Nouvelle-Écosse, un îlot touristique. Et l'entreprise deviendra rentable avec le temps; on y installera des motels-hôtels Hilton, un aéroport, des "stands à hot dog" (pauvre Galarneau, s'il savait) et puis des boutiques d'artisanat-souvenirs.

### Le moulin seigneurial

Un peu plus au sud, sur la rive nord du lac-Saint-Pierre, tout près de la fourche de la route 2 qui mène à Point-du-Lac, juste avant Trois-Rivières, se trouve le vieux moulin de Tonnancoeur ou "Moulin seigneurial de la Pointe-du-Lac". Un projet Perspective-Jeunesse intitulé "Le moulin tourne" tente de révéler la beauté de ce type de moulin que nous devons garder en souvenir, d'autant plus que le manoir, le moulin et le bocage subsistent presque intact.

Le Seigneur René Godefroy de Tonnancoeur (1669-1738) le fit construire en 1721, un peu avant la mise en marche en 1733 du moulin des Forges du Saint-Maurice.

Et, pendant plus de deux siècles et demi, on y a moulu les céréales pour les cultivateurs de la Pointe-du-Lac et, probablement, des villages voisins. Construit à l'époque que du régime seigneurial, le moulin était d'usage public. Le "moulin Laval", comme on disait à l'époque.

Très bien conservé, le moulin comprend deux parties. La première est la résidence du meunier et de sa famille qui comprend sept pièces sur deux étages. La deuxième partie logeait le moulin à farine dont les rouages de bois sont encore intacts. Seule la turbine dort paisiblement sur le plancher de la cave, atten-



patience le jour où un spécialiste viendra la remettre en place.

Car, comme tout moulin à farine du 18e siècle, le pouvoir était transmis aux meules, grâce à un courant d'eau qui activait les turbines et les engrenages pour développer une force motrice d'environ 60

### La Columbia

(suite de la P. V.4)

dant avec impeccable, dénuée de toutes ces choses; panneaux-réclames, néons, etc., qui brisent souvent le coup d'oeil. Il n'y a pas d'aires de repos d'aménagées le long du fleuve. Toutefois, vous pouvez pique-niquer à quelques endroits où le fleuve est éloigné de la route par une bande de gazon.

Si les barrages vous intéressent, vous serez servis. La compagnie d'électricité de l'endroit offre même aux touristes la possibilité de visiter une de ses oeuvres, le McNary Dam, plus ou moins en harmonie avec le fleuve et ses gorges.

Quelques scieries éparpillées sur la rive nord attireront votre regard pour quelques secondes. Une seule ville est

de pères, qui l'a acquis en 1925.

Et voilà, le système, par ces deux exemples, démontre de nouveau ce dont il est capable. On rachète et restaure coups de millions les monuments du passé, alors qu'il suffirait de si peu pour remettre en état ce que ces pionniers du passé ont eu tant de misère à conserver.

cantonnée sur le chemin: The Dalle. Vous y trouverez tous les équipements touristiques habituels; hôtels, motels, restaurants, en plus d'un barrage. Les villages, comme par respect pour les gorges, sont tous en retrait, offrant aux gens, gîte, nourriture et approvisionnement. Les routes qui s'y rendent sont entourées de canyons. Je n'ai pas eu le temps de m'y aventurer; es-

**AMÉRIQUE DU SUD**  
29 jours — \$610.00  
Tout compris. Bolivie - Pérou - Equateur  
Etudiants... ou toute personne entre 20 et 30 ans.  
Départ: 5 août.  
Information: Lina Forcier 878-9444.

VISITEZ VILLAGE DE SÉRAPHIN STE-ADELE  
OUVERT JUSQU'AU 14 OCTOBRE  
"ça c'est québécois..."

## Les voyageries

### Publicité déguisée?

Il fallait bien que cela se produise. Il fallait bien que cela sorte à un moment ou l'autre.

Dans le conflit l'opposant aux journalistes de ses publications qui veulent se syndiquer, M. Pierre Péladeau, directeur du groupe Québecor, se défend, entre autres, d'y faire de la publicité déguisée sous le couvert de reportages et d'articles divers. Du moins, prétend-il, pas davantage qu'ailleurs.

Et, pour appuyer ses dires, il prend à témoin les autres journaux, en particulier La Presse et Le Devoir (il n'a pas encore jugé Le Jour assez sérieux), où, affirme-t-il, des reportages sont écrits sur des artistes dans les semaines qui précèdent leurs séries de spectacles, où des articles sur le football, le baseball et le hockey moussent le produit de ces industries, où des pages de tourisme sont écrites par des chroniqueurs qui font, pour ce faire, des voyages gratuits. Naturellement...

L'exemple était trop beau, trop facile pour être laissé sous silence: les chroniqueurs de tourisme mènent — apparemment — la vie rêvée par trop de gens (voyages aux quatre coins du monde, plusieurs fois par année sinon par mois, et aux frais de la princesse, ma chère!) pour ne pas les mettre au rang des mercenaires de la publicité déguisée, donc de l'information biaisée, pour ne pas les identifier aux sous-fifres de la promotion touristique, pour ne pas en faire (sans le dire ouvertement) les putains de l'information tout court. D'autant plus que, c'est reconnu, l'information touristique, ce n'est pas tellement sérieux, ce n'est pas tellement important...

Eh bien! Je regrette de décevoir M. Péladeau et probablement une foule de gens qui pensent comme lui, mais la réalité est loin d'être aussi caricaturale qu'il le dit. Et la situation aussi généralisée qu'il le laisse entendre. S'il y en a quelques-uns qui se contentent de voyager à l'oeil, de lancer des fleurs à leurs "bienfaiteurs" ou de reproduire intégralement les communiqués de presse des offices nationaux de tourisme, des divers ministères et organismes chargés de la promotion touristique, des grandes sociétés de transport aérien, maritime, ferroviaire ou autres, des agences de voyages et de tous ceux qui pendent une littérature favorable à leur produit (car, bien sûr, il y en a), les chroniqueurs et journalistes de tourisme sérieux, ceux qui ont conservé leur liberté d'esprit et leur sens critique, qui ont encore le souci de donner une information qui soit documentée et "objective" (dans la mesure où l'objectivité se peut encore dans ce bas monde) sont toujours les plus nombreux.

D'ailleurs, on ne l'a pas attendu pour discuter le sujet. Il y a déjà belle lurette que les chroniqueurs et journalistes de tourisme ont compris l'ambiguïté qui caractérise leur métier et le dilemme que leur impose l'exercice de celui-ci: parce que la compagnie truc ou le pays machin me permet d'aller quelque part, d'y séjourner ou de m'y déplacer, je ne me sentirai jamais obligé de leur être reconnaissant, de les trouver bien bons pour moi et, en conséquence, de mettre du sirop et du velours dans mes textes, d'embellir la réalité, de taire ou d'escamoter les aspects les moins

reluisants. Je dis: je ne me sentirai jamais obligé: j'aurais très bien pu dire: nous ne nous sentirons jamais obligés, mes confrères et moi.

Notre boulot, c'est de raconter ce que nous avons vu, de livrer nos impressions, bonnes et mauvaises, de dire ce que nous savons et d'essayer, ce faisant, de faire profiter les autres de notre expérience. Et ça, j'appelle cela de l'information. Et ce n'est pas parce que je parle de la station balnéaire de Saint-Glinglin-les-pieds-plats ou du climat des îles Mouc-Mouc ou encore des vertus hospitalières des habitants du haut Penjab occidental que j'ai le sentiment de faire de la publicité, déguisée ou non, de ces lieux-là.

À ce compte-là, personne ne parlerait de rien puisqu'à chaque fois il "publiciserait" quelque chose. À ce compte-là, je ne vois pas un journaliste aller faire une nouvelle sur une grève des chauffeurs d'autobus puisqu'il risquerait de faire la publicité de la compagnie de transport de la Communauté urbaine de Montréal, et de passer pour un scab. Et je n'ai pas besoin de multiplier les exemples.

Je pense que dans bon nombre de journaux que vous lisez habituellement (ce qui exclut peut-être ceux que publie M. Péladeau) vous avez pu constater par vous-mêmes qu'il est possible de faire de la bonne information sportive sans faire de l'aplat-ventrisme, de couvrir l'actualité du monde des spectacles, des concerts ou des activités artistiques sans jouer les impresarios, d'être critique gastronomique sans se transformer en panneau-réclame. Qu'il est possible de faire de l'information touristique honnête et valable, c'est-à-dire qui ne soit pas de la publicité déguisée.

Que monsieur Péladeau se donne la peine de lire un peu plus attentivement les pages touristiques des journaux et des revues qui méritent ce nom-là et il verra que ce qui y est narré relève de moins en moins de la carte postale, du récit de voyage à lire dans la bibliothèque du couvent ou lors des assemblées des comités de promotion touristique. Nous écrivons pour les lecteurs et non pour les pays et compagnies machin-chouettes; nous voulons leur donner la meilleure information possible, qui puisse leur permettre de choisir des destinations qui correspondent à leurs goûts et aspirations, qui puisse leur permettre de réussir leurs voyages et aussi de se comporter comme des touristes qui ont de l'allure, comme des humains et non comme des bêtes d'un quelconque cirque.

En fait, je dirais à monsieur Péladeau que c'est une question qui relève d'une conception générale de l'information. Il est à remarquer que, dans les journaux, revues et magazines et aussi de la censure de la piastre impose d'aller au plus court, d'aller dans le sens de ce qui est le moins dérangeant, de ce qui flatte le mieux les penchants à la facilité, toute l'information touristique est de la publicité déguisée (comme tout le reste, d'ailleurs). Qu'elle est, dans ce cas, un service rendu aux annonceurs et non pas un service rendu au public.

BOUGAINVILLE

**DIRECTION SUD**

HOLLYWOOD BEACH 2 sem. \$239.00

MIAMI MOTEL SUEZ 2 sem. \$280.00

FORT LAUDERDALE 1 sem. \$209.00

NASSAU 1 sem. \$229.00

LA BARBADE 2 sem. \$317.00

LA MARTINIQUE Depuis \$365.00 PE

LA GUADELOUPE depuis \$398.00 PC

**VOYAGES FLEURY**  
10339 st-laurent ste. 3  
montréal p. qué.  
382-4010 (11)

agence de voyages  
**altitude inc.**  
2085 BOUL DE SALABERRY  
MONTREAL  
TÉL.: 334-9815

**LA COLOMBIE** 15 jours \$570.

• Cartagena Avion/Hôtel/Transferts  
• Santa Marta Tours de ville/Petits déjeuners

Spécial • Départ du 21 décembre  
de Noël • Incluant arrêt à Baranquilla \$690.

**EUROPE** 18 jours  
Paysages d'Italie G.I.T. \$825. par personne  
Avion/Hôtel/Repas (sauf à Paris)

**OUEST CANADIEN** 15 jours — Guidés en français  
Départ 3 et 17 août disponibles  
Par Avion/Hôtels 1e classe: \$730.

**Mirabelle**  
**Tours Inc.**  
AU PAYS DES VIKINGS

Voyage spécial accompagné par Serge Lefebvre.  
Hollande, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège.  
Avion, transport par autobus, hôtels, 2 repas par jour, guides.

1er sept. — 23 sept. **\$1,199.00**

**L'AMÉRIQUE DU SUD**  
PÉROU Équateur, Colombie en liberté pour ceux qui recherchent l'aventure.  
BRÉZIL 15 jours, ou 7 pays 22 jours, accompagnés par ceux qui aiment le confort.

**L'EUROPE**  
Avions nolisés Paris-Londres-Bruxelles

Août - septembre **\$249.00**  
Tour d'Europe 18 jours **\$995.00**  
Grèce - Turquie 16 jours **\$1,135.00**

Demandez nos dépliant

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant  
Comté Laprairie JOL 1X0  
632-5330 365-1847

**MARTINIQUE** Perle des Antilles  
Des vacances de rêve à l'Hôtel LATITUDE

**SPECIAL de JUILLET:**  
Départs du lundi au vendredi.

|                             | PRIX PAR PERSONNE        |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1 SEMAINE (7 nuits, C.P.)   | \$335. double occupation |
| 2 SEMAINES (14 nuits, C.P.) | \$413. double occupation |
| 3 SEMAINES (19 nuits, C.P.) | \$542. double occupation |

SUPPLÉMENT AVEC REPAS: Petit déjeuner et DINER (M.A.P.)  
1 SEMAINE: \$31 2 SEMAINES: \$65. 3 SEMAINES: \$76.

**CE PRIX COMPREND:**  
le trajet aérien aller et retour - les repas mentionnés. (C.P. - petit déjeuner; M.A.P. - petit déjeuner - diner. Taxes et service compris, activités de l'hôtel. Sunfish gratuit.

RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI

Pour réservations:  
**VOYAGES Interglobe** LTÉE  
811 EST, AVENUE LAURIER —  
MONTREAL 176, Qué., Canada.  
Tél.: 274-1877-4308

**L'Europe en français...**

Le courage paie: depuis 18 ans notre agence refuse de travailler en d'autre langue que le FRANCAIS et son succès vient en partie de là.

Ce succès provient aussi de notre souci de QUALITE. Vous pouvez, les yeux fermés, vous inscrire à l'un des tours suivants:

|   |                            |         |
|---|----------------------------|---------|
| FRANCE/ITALIE/SUISSE                                    | 12 août au 3 septembre     | \$1169. |
|   | 23 septembre au 15 octobre | \$1092. |
| GRANDE-BRETAGNE/HOLLANDE<br>BELGIQUE/NORMANDIE/BRETAGNE | 8 au 29 août               | \$1227. |
| PROVINCES DE FRANCE                                     | 9 septembre au 1er octobre | \$1114. |

Prix tout compris avec l'avion transatlantique  
Services de toute première qualité. 18 ans d'expérience et de succès.

Brochure illustrée sur demande.

**VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.**  
La 1ère agence de voyages à n'avoir utilisé que le français des sa fondation en 1956.

1255, rue Université  
Suite 1220  
Montréal H3B 3W9, P.Q. Tél.: 861-2485

# les chaines du petit écran

## SAMEDI

### matinée

9:30 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Yogi et Popo-tame  
4: Ciné-aventures: "Le faucon d'or" (The golden Hawk) E.-U. 1952. Aventures de S. Salkow avec Rhonda Fleming, Sterling Hayden et Helena Carter.  
10: Les bouts d'chou

10:00 h.  
2, 7, 9, 11 (12), 13: Pépé le cowboy  
5: Abbott & Costello  
12: Animal World

10:25 h.  
6: Standby six and religious thoughts

10:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Picolo  
5: Movie Time: "Twist all nights" E.-U. 1962. Comédie musicale de W. J. Hole avec Louis Prima, Hune Wilkinson et Sam Butera.  
6: Elephant boy  
10: La couture  
12: The Waterville Gang

11:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Pour passer le temps  
4: Vie d'artiste  
6: The Flintstones Comedy Hour  
8, (13) Cartoon party  
10: Leçons de beauté  
12: Puppet people

11:15 h.  
4: Bomba, the jungle boy "Elephant stampede". E.-U. 1951. Aventures de F. Beebe avec Johnny Sheffield, Donna Martell et John Kellogg.

11:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Prelude  
10: Monsieur bricole  
12: Fantastica

### après-midi

12:00 h.  
2, 7, 9, 11: Les héros du Samedi  
4: De tout de tous  
5: Grand prix wrestling  
6: Davey and Goliath  
8: La flèche brisée  
8, (13): Tarzan  
10: Bon week-end  
12: The Red Fisher Show  
(12): Le Saint  
13: Les petites annonces

12:30 h.  
4: Elephant boy  
6: Par 27  
10: Bon week-end  
(9 NC): Couple-service  
12: Saturday at the movies "The comis". E.-U. 1969. Comédie dramatique de C. Reiner avec Dick Van Dyke, Michele Lee et Mickey Rooney.  
13: L'agence Interim

1:00 h.  
2, 9, 11, (12): Sporthèque  
4: Il est écrit  
(4), 5, 6: World of man  
7: La lutte grand prix  
8, (13): Sports is fun  
(9 NC): As we see it  
13: Les célébrités de la lutte

1:30 h.  
4: Roller Derby  
(4), 5, 6: Klahanie  
8, (13): Grand prix wrestling.  
(9 NC) Children's story page  
(9 NC): Echos du monde Arménien

2:00 h.  
2, (4), 5, (5), 6, 7, 9, 11, (12), 13: Baseball

2:30 h.  
4: Cinéma: "Contrespionnage" (Man on a String) E.-U. 1960. Drame d'espionnage d'A. de Toth avec Ernest Borgnine, Glenn Corbett et Kerwin Mathews.  
10: Cinéma: "Les motards". Fr. 1958. Comédie burlesque de J. Laviron avec Roger Pierre, Jean-Marc Thibault et Francis Blanche.  
8, (13): Roller Derby  
(9 NC): Cyclone et Carrousels  
12: Grand prix wrestling

3:00 h.  
(9 NC): Montréal actualité  
10: Sports Spec

3:30 h.  
8, 12, (13): World Championship tennis  
(9 C): Sports magazine  
10: Horizon sports

4:00 h.  
4: La lutte grand prix  
6: Samedi sports  
(9 C): Baseball  
(9 NC): La côte de Terre-Neuve.  
10: La soeur volante

4:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Echos du sport  
(4), 5, 6: Sports week  
6: Télé-revue  
8, 12, (13): Canadian professional golfer's association championship.  
(9 C): Vivre en santé  
10: C'est arrivé cette semaine.

5:00 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Bagatelle  
4: Allez-4  
(4), 5, 6: Bugs Bunny and the Road Runner show  
(6), 10: Roller Derby  
7: Chapeau melon et bottes de cuir.  
(NC): 50 Activités

5:30 h.  
(9 NC): Dialogue oriental

### soirée

6:00 h.  
2, 9, 11: La pince à linge  
4: Ultraman  
(4), 5, 6: Update  
(6): Sports spec  
7: Sur le matelas.  
8, (13): newslite  
(9 C): Prime time  
(9 NC): German Diary  
10: Actualité en marche  
12: Jason King  
(12): Chapeau melon et bottes de cuir  
13: Tarzan

6:30 h.  
2, 9, 11: Le Téléjournal  
4: Première chance  
(4), 5, 6: Flipside  
(1): Monsieur bricole  
(8, 13): Inside the news  
(9 C): 33-45 avec Lucie Vallée.  
(9 NC): Black is

6:35 h.  
2, 9, 11: Le fils du ciel

7:00 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Le monde merveilleux de Disney  
4, 7: Soirée canadienne  
(4): Monty Python's flying circus.  
5: Mutual of omaha's wild kingdom  
6: Wild, wild world of animals.  
(6), 10: Sur le matelas  
8, 12: Shake, rock and roll  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Un maillon de la chaîne. "Le peintre".

7:30 h.  
(4), 5, 6: Canadian open golf preview.  
8, 12, (13): Police surgeon  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Aux p'tites vues. "La reine de Broadway" (Cover girl) E.-U. 1945. Comédie musicale de C. Vidor avec Rita Hayworth et Gene Kelly.

8:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Nous, les comiques. "Un chef de rayon explosif". E.-U. 1963. Comédie burlesque de F. Tashlin avec Jerry Lewis et Jill St. John.  
4: A la brunante. "La clé" (The Key) G.-B. 1958. Drame de guerre de C. Reed avec William Holden, Sophia Loren et Trevor Howard.  
(4), 5, 6: All around the circle.  
(6): Les grands spectacles. "Au rythme des tambours fleuris" (Flower Drum Song) E.-U. 1961. Comédie musicale d'H. Koster avec Nancy Kwan, James Shigeta et Miyoshi Umeki.  
8, 12, (13): Academy performance. "S (Dollars)". E.-U. 1971. Drame policier de R. Brooks avec Warren Beatty, Goldie Hawn et Scott Brady.  
10: Les grands spectacles. "Le tour du monde sous les mers" (Around the World Under the Sea) E.-U. 1966. Science-fiction d'A. Marston avec Lloyd Bridges, Shirley Eaton et David McCallum.

8:30 h.  
(4), 5, 6: The whiteoaks of jalna  
9:30 h.  
(4), 5, 6: Bless this house.  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Sans point ni couture. "Haute lice".

9:45 h.  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Babel en transit.  
10:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Mon pays, mes amours.  
4: Auto Patrouille  
(9 C), 5, 6: Inside Canada  
(9 C): Irish weekly  
(9 NC): Secourisme au foyer.

10:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le Téléjournal  
4, (6), 10: Les nouvelles TVA.  
(4), 5, 6: In the mood  
(9 NC): Plein air, chasse et pêche de J. Laviron avec Roger Pierre, Jean-Marc Thibault et Francis Blanche.  
8, (13): Roller Derby  
(9 NC): Cyclone et Carrousels  
12: Grand prix wrestling

11:00 h.  
2, 9, 11, (12): Cinéma. "Une vierge sur canapé" (Sex and the Single Girl) E.-U. 1964. Comédie de R. Quine avec Natalie Wood, Tony Curtis et Henry Fonda.  
4: Ciné-4. "Les centurions" (Lost Command) E.-U. 1966. Drame de guerre de M. Robson avec Anthony Quinn, Alain Delon et Maurice Ronet.  
(4), 5, 6, (—): News  
(6): En fin de soirée. "En pays ennemi" (In Enemy Country) E.-U. 1967. Drame d'espionnage d'H. Keller avec Tony Franciosa, Anjanette Comer et Guy Stockwell.

11:30 h.  
4: CBOT tonight  
5: After eleven "Jane Eyre", G.-B. 1970. Drame sentimental de D. Mann avec

Susannah York et George C. Scott.

6: Montreal tonight  
10: Sans pantoufles. Programme double. "Jamais deux sans toi" (Duchess of Idaho) E.-U. 1950. Comédie musicale de R.Z. Leonard avec Esther Williams, Van Johnson et John Lund. — "La vie est un rêve". Fr. 1948. Comédie de J. Séverac avec Suzy Carrier, Georges Rollin et Solange Turenne.

11:20 h.  
(4): Sports

11:30 h.  
(4): Saturday theatre. "Firehouse". E.-U. 1972. Drame d'A. March avec Richard Roundtree, Vince Edwards et Richard Jaeckel.

6: Ciné-six. "Captain Newman, M.D.". E.-U. 1963. Comédie dramatique de D. Miller avec Gregory Peck, Tony Curtis et Angie Dickson.  
8, 12, (13): News  
(9 NC): Estamos no quebec

11:48 h.  
12: Pulse

## DIMANCHE

### matinée

9:30 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Grangallo et petitro.  
4: Ciné-jeunes. "Les amours de blanche-neige". Fr. 1949. Film d'E. Wis avec Yvette Lebon, Michel Marsay et Jean Daurand.

7: Il est écrit  
10: C'était l'bon temps  
12: It is written

8:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le jour du Seigneur  
12: The hellenic program

10:30 h.  
12: Teledomenica

11:00 h.  
2, 7, 9, 11, (13): Rencontres  
4: Sur le matelas  
(4): Répondez, s'il vous plaît  
5: Rex Humbard  
10: Monsieur le maire  
(12): Les célébrités de la lutte

11:25 h.  
6: Standby six and religious thoughts.

11:30 h.  
2, 7, 9, 11, 13: L'agriculteur de demain  
(4): Reach for the top  
6, (7): This is the life

### après-midi

12:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: La semaine verte  
4: Vie d'artiste  
(4): The little concert  
5: Crossroads  
6: Man and his music  
(6): Les hommes de l'espace  
8, (13): Kathryn Kuhlman  
10: Bon dimanche

12:30 h.  
(4): Tomorrow today  
5, 6: Montreal mosaic  
6: Documents  
8, (13): It is written  
(9 C): Des vacances exclusives  
12: Continental miniature

12:45 h.  
(4), 5, 6: A way out

1:00 h.  
2, 9, 11, (12): Qui-vive. "Londres dépolluée".  
4: Rendez-vous 76  
(4), 6: West  
5: The Garner Ted Armstrong program  
(6): Bon dimanche  
7: Roller derby  
8, (13): Rex Humbard  
(9 NC): Clinique de baseball avec les Expos  
12: Under attack  
13: La lutte grand prix

1:30 h.  
2, 9, 11, (12): La flèche du temps  
4: Mag-dimanche  
(4), 5, 6: Summer country canada  
2:00 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Propos et confidences  
(4), 5, 6: The world we live in  
7: Les secrets du baseball  
8, (13): The red fisher show  
10: Cinéma. "Vengeance en différé" (How Awful about Allan) E.-U. 1970. Drame psychologique de C. Harrington avec Anthony Perkins, Julie Harris et Joan Hackett.

2:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: L'Univers des sports  
(4), 5, 6: World cup soccer  
8, (13): Sunday movie. "Three's a crowd". E.-U. 1969. Comédie d'H. Falk avec Larry Hagman, Jessica Walter et E.J. Peaker.

3:00 h.  
4: Rythmes  
(6): Mon amie flicka  
(9 NC): Jewish dimension  
12: The Garner Ted Armstrong program

3:30 h.  
4: Patrouille du cosmos  
(6): La soeur volante  
(9 NC): Les écrivains de chez nous

11:50 h.  
8, (13): Sportslite

12:00 h.  
8, (13): Reginal contact  
(9 NC): Celebrity wrestling.

12:15 h.  
12: Feature movie. "Suddenly, last summer". E.-U. 1959. Drame de J.L. Mankiewicz avec Elizabeth Taylor, Montgomery Clift et Katharine Hepburn.

12:30 h.  
2: Ciné-Nuit. "Les anges aux mains noires". Fr. 1956. Mélodrame de M. Bonnard avec Lise Bourdin, Fausto Tozzi et Henri Vilbert.

8, (13): Night owl movie. "Marooned". E.-U. 1969. Drame de science-fiction de J. Sturges avec Gregory Peck, Richard Crenna et Gene Hackman.

11: Ciné-nuit. "Sourires d'une nuit d'été". Suéd. 1955. Comédie psychologique d'I. Bergman avec Eva Dahlbeck, Gunnar Bjornstrand et Ulla Jacobsson.  
13: Ciné qua-non. "Le ciel est bleu". Fr. 1971. Drame sentimental de S. Leroy avec Frédéric de Pasquale et Alexandra Stewart.

### soirée

10: La famille Stone  
12: Edith Serei

4:00 h.  
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles  
(4), 5, 6: Sunday best  
7: Passeport  
8, 12, (13): Canadian professional golfer's association championship  
(9 NC): Informations communautaires.  
10: Le père Ambroise  
(12): Ultraman

4:30 h.  
4: Un maillon de la chaîne  
(6): Le père Ambroise  
7: Marine Boy  
(9 NC): Vivre en santé  
10: Auto patrouille  
(12): Rencontres

5:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: 5 D  
4: Cinéma. "Port Afrique". E.-U. 1956. Drame policier de R. Mate avec Pier Angeli, Phil Carey et Dennis Price.  
(4), 5, 6: Music to see  
(6): Annie, agent très spécial  
(9 NC): Come alive  
10: Le cirque à son meilleur

5:30 h.  
(4), 5, 6: Impressions  
(9 C): Black is  
(9 NC): Kaleidoscope polonais  
10: Information-voyages

6:00 h.  
2, 9, 11: Concert intime  
(4), 5, 6: The wonderful world of Disney  
(6): Le cirque à son meilleur  
7, 10: Flipper  
8, (13): Newslite  
(9 NC): Cablevision recolt  
12: Travel '74

### cinéma

Anjou: "Papillon". 3:00, 6:00, 9:00. Dim 12:14, 3:00, 9:00.  
Arlequin: "Les professionnels": 2:10, 5:40, 9:15. "Le gang d'Anderson": 12:30, 3:55, 7:30.  
Atwater 1: "The Sting": 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.  
Atwater 2: "Erotic Dreams": 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.  
Avenue: "Herbie rides again": 12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:35, 9:10.  
Berri: "Nanou fils de la jungle": 2:50, 6:20, 9:45. "L'île au trésor": 1:10, 4:30, 8:00.  
Bijou: "Quand les filles se déchainent": 1:00, 4:02, 6:44, 9:46. "Jeunes filles au pair": 2:18, 5:20, 8:22.  
Bonaventure: "Grace's Place" et "Lisa's Folly"  
Canadien: "Dorothea": 2:00, 5:10, 8:15. "Les 4 mercenaires d'El Paso": 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.  
Champlain: "3 étoiles 36 chandelles": 2:45, 6:15, 9:45. "Un petit indien": 1:00, 4:30, 8:00.  
Cinéma 2001: "Duel": 6:00, 8:00, 10:00. "Harold et Maude": (S.-F. Français): minuit. Dim. "Harold et Maude": (s.-f. Français): 4:00. "Duel": 6:00, 8:00, 10:00.  
Cinéma 7e art: "Bananas": 5:50, 9:13. Dim: 2:35, 5:50, 9:15.  
Cinéma Chevalier: "Force 8": 12:00, 2:45, 5:19, 7:33, 9:57.  
Cinéma de Paris: "Les Chinois à Paris": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.  
Cinéma le Pierrot: "Orange mécanique": 1:20, 3:54, 6:28, 9:02.

(12): Soirée canadienne  
13: L'odyssée sous-marine de l'équipe cousteau

6:30 h.  
2, 7, 9, 11: Le Téléjournal  
4, (6), 10: Jeunesse  
8, (13): Regional contact  
(9 C): Douglas leopard journal  
12: Tommy Maken and Ryan's Fancy

6:35 h.  
2, 7, 9, 11: Atome et Galaxies

7:00 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Quelle famille!  
(4), 5, 6: The beachcombers  
8, 12, (13): The brady bunch  
(9 C) (9 NC): Radio-Québec. Sur deux plans.

7:15 h.  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Au coeur des mots.

7:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Les beaux dimanches. "Des frères wright a Charles Lindbergh".  
4, 10: Ciné-choix. "Le liquidateur" (The Liquidator) G.-B. 1964. Film d'espionnage de J. Cardiff avec Rod Taylor, Jill St. John et Trevor Howard.

(4), 5, 6: The Waltons  
(6): Ciné-choix. "Le bal du comte d'Orgel". Fr. 1970. Drame psychologique de M. Allégret avec Jean-Claude Brialy, Sylvie Fenec et Bruno Garcin.  
8, 12, (13): Tony Orlando and Dawn  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Rythmes.

8:00 h.  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. C'est quoi ça? Techniques de détente et de relaxation.

8:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Les beaux dimanches. "Le mystère de Jean XXIII".  
(4), 5, 6: The new Dick Van Dyke show  
8, 12, (13): Sunday mystery movie. "Shaft: Coop killer" avec Richard Roundtree, Darren McGavin et George Maharis.  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Courts métrages.

9:00 h.  
(4), 5, 6: The rowdyman. Can. 1971. Drame psychologique de P. Carter avec Gordon Pinsent, Frank Converse et Linda Goranson.  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Si l'monde savait.

9:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Les beaux dimanches. "C'était hier — l'Afrique des convulsions".  
4, (6), 10: Sous mon toit  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Tous est possible.

10:00 h.  
4, (6), 10: Regards sur le monde  
8, 12, (13): The russian-german war  
(9 C): It's debatable  
(9 NC): Education permanente

10:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le Téléjournal  
4, 10: Les nouvelles TVA  
(9 C): Sports magazine  
(9 NC): Hellenic voice

10:45 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Sports dimanche  
7: Informa 7



Sunnyland Slim, M. Blues Piano, une des figures légendaires du blues américain, se produira lundi et mardi soir, avec ses musiciens et la chanteuse Bonnie "Bomshell" Lee, au Café Campus (angle rues Decelle et Reine Marie).

(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Si l'monde savait.

9:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Les beaux dimanches. "C'était hier — l'Afrique des convulsions".  
4, (6), 10: Sous mon toit  
(9 C), (9 NC): Radio-Québec. Tous est possible.

10:00 h.  
4, (6), 10: Regards sur le monde  
8, 12, (13): The russian-german war  
(9 C): It's debatable  
(9 NC): Education permanente

10:30 h.  
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le Téléjournal  
4, 10: Les nouvelles TVA  
(9 C): Sports magazine  
(9 NC): Hellenic voice

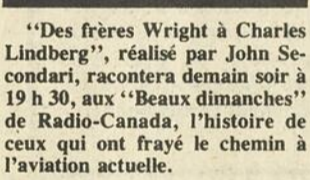
10:45 h.  
2, 9, 11, (12), 13: Sports dimanche  
7: Informa 7

- 2 CBFT (R-C), Montréal
- 4 CFM (TVA), Québec
- (4) CBOT (CBC), Ottawa-Hull
- 5 CKMI, Québec
- 6 CBMT (CBC), Montréal
- (6) CJPM (TVA), Chicoutimi
- 7 CHLT, Sherbrooke
- 8 CJSS (CTV), Cornwall
- 9 CBOFT (R-C), Ottawa
- 9C Câble TV, Montréal
- 9NC National Cablevision, Montréal
- 10 CFMT (TVA), Montréal
- 11 CBVT (R-C), Québec
- (11) TCQ (câble), Québec
- 12 CFCF (CTV), Montréal
- (12) CKRS, Jonquière
- 13 CKTM, Trois-Rivières
- (13) CJOH (CTV), Ottawa-Hull

## où irons-nous?

### Cinéma

Anjou: "Papillon". 3:00, 6:00, 9:00. Dim 12:14, 3:00, 9:00.  
Arlequin: "Les professionnels": 2:10, 5:40, 9:15. "Le gang d'Anderson": 12:30, 3:55, 7:30.  
Atwater 1: "The Sting": 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.  
Atwater 2: "Erotic Dreams": 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.  
Avenue: "Herbie rides again": 12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:35, 9:10.  
Berri: "Nanou fils de la jungle": 2:50, 6:20, 9:45. "L'île au trésor": 1:10, 4:30, 8:00.  
Bijou: "Quand les filles se déchainent": 1:00, 4:02, 6:44, 9:46. "Jeunes filles au pair": 2:18, 5:20, 8:22.  
Bonaventure: "Grace's Place" et "Lisa's Folly"  
Canadien: "Dorothea": 2:00, 5:10, 8:15. "Les 4 mercenaires d'El Paso": 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.  
Champlain: "3 étoiles 36 chandelles": 2:45, 6:15, 9:45. "Un petit indien": 1:00, 4:30, 8:00.  
Cinéma 2001: "Duel": 6:00, 8:00, 10:00. "Harold et Maude": (S.-F. Français): minuit. Dim. "Harold et Maude": (s.-f. Français): 4:00. "Duel": 6:00, 8:00, 10:00.  
Cinéma 7e art: "Bananas": 5:50, 9:13. Dim: 2:35, 5:50, 9:15.  
Cinéma Chevalier: "Force 8": 12:00, 2:45, 5:19, 7:33, 9:57.  
Cinéma de Paris: "Les Chinois à Paris": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.  
Cinéma le Pierrot: "Orange mécanique": 1:20, 3:54, 6:28, 9:02.



"Des frères Wright à Charles Lindbergh", réalisé par John Secondari, racontera demain soir à 19 h 30, aux "Beaux dimanches" de Radio-Canada, l'histoire de ceux qui ont frayé le chemin à l'aviation actuelle.

Laval 1: "Confidences érotiques d'un lit trop accueillant": 1:30, 4:15, 7:00, 9:45. "Mets ton diable dans mon enfer": 2:50, 5:35, 8:25.  
Laval 2: "Les noces rouges": 2:35, 6:05, 9:35. "Nada": 12:45, 4:15, 7:45.  
Loews: "Thunderbolt & lightfoot": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00, 11:30.  
Maisonneuve: "Ca branle dans les bambous": 2:00, 5:05, 8:10. "Terreur en Mandchourie": 6:35, 9:40. Dim: 12:30, 3:35, 6:35, 9:40.  
Mercier: "Nanou fils de la jungle": 2:50, 6:20, 9:45. "L'île au trésor": 1:10, 4:30, 8:00.  
Monkland: "Walking tall": 1:10, 5:20, 9:40. "Harrod experiment": 3:35, 7:55.  
Nationa: "Salon de massage": 12:30, 3:40, 6:50, 10:00. "Jeu de l'amour chez les jeunes filles": 2:05, 5:15, 8:25.  
Outremont: "Alice's restaurant": 9:00. "O lucky man": 12:00. "The magic Christian": Dim. 3:30. "O lucky man": 7:00. "Lemmerdeur": 9:30. "Harold & Maude" (s.-f. français).  
Palace: "Mr Majestyk": 12:40, 2:55, 5:05, 7:20, 9:35, 11:30.  
Papineau: "Confession d'une prostituée": 2:55, 6:15, 9:30. "La débauche des majeurs": 1:25, 4:45, 8:05.  
Pigalle: "Around the world with Fanny Hill": 2:30, 5:55, 9:15. "Naked world of Harisson Marks": 1:00, 4:20, 7:40, 9:15.  
Place du Canada: "The three Musketeers": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.  
Place Ville-Marie: "The apprenticeship of Duddy Kravitz": 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20.  
Place Ville-Marie Large: "China-town": 12:10, 2:35, 5:00, 7:25, 9:45.

Pussy Cat: "The art of gentle persuasion": 1:35, 4:30, 7:35, 10:00. "Submission, submit": midi, 3:05, 5:55, 8:55.  
Rex: "Le Soleil Rouge": 1:00, 4:55, 9:00. "La Sierra Torride": Sam. et dim.: 2:55, 7:00.  
Ritz: "Les professionnels": 12

# l'économie

**"Il n'y aura pas de récession cette année"**  
— Nixon

## ... Et pourtant, le PNB recule pour le second trimestre consécutif

WASHINGTON (AFP) — Le produit national brut américain, c'est-à-dire la somme des biens et services produits aux États-Unis, a diminué à un taux annuel de 1.2 pour cent au cours des trois derniers mois, après avoir chuté de 7 pour cent pendant le premier trimestre.

"Ces deux résultats réunis sont le fait d'une récession", écrit le Wall Street Journal. Le Washington Post rappelle pour sa part que les économistes américains "sont convenus de définir une récession comme une baisse de production pendant deux trimestres consécutifs".

Mais le secrétaire au Commerce, M. Frederick

Dent, assure qu'il ne s'agit que d'un "déclin" dont l'ampleur et la durée limitée ne correspondent pas à celles d'une récession.

### Débat académique

Plusieurs économistes soulignent de leur côté que les précédentes récessions de l'économie américaine (il y en a eu officiellement cinq depuis la seconde guerre mondiale) se sont accompagnées de baisses importantes de la production industrielle (jusqu'à 7 pour cent) et d'une forte poussée du chômage, atteignant 6 pour cent de la population active.

La controverse ne sera tranchée que dans les pro-

chains mois par une organisation privée, le Bureau national de la recherche économique, dont l'arbitrage sur la situation économique est reconnu tant par les milieux d'affaires que de l'administration.

La querelle paraît largement académique, et elle n'aurait sans doute pas pris cette tournure si le président Nixon n'avait déclaré publiquement à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, qu'il n'y aurait pas de récession cette année aux États-Unis.

Elle paraît d'autant plus académique que l'administration Nixon n'envisage pour l'instant aucun chan-

gement fondamental de sa politique économique.

### Coût de la vie

Le président Nixon prononcera, la semaine prochaine, une allocution consacrée aux problèmes économiques. On souligne dans l'entourage de la Maison Blanche que M. Nixon devrait se contenter de prêcher l'austérité, sans annoncer de mesures nouvelles.

Alors que la hausse du coût de la vie continue de dépasser 10 pour cent par aux États-Unis, il n'est pas question de réductions d'impôts pour les particuliers, encore moins de les augmenter à quelques mois des élections.

Tout au plus l'administration pourrait-elle proposer des allègements fiscaux pour permettre aux entreprises de dégager les fonds nécessaires à leurs investissements, qu'il leur est difficile de se procurer actuellement sur le marché financier.

Le coordinateur économique du président Nixon, M. Kenneth Rush, excluait même, jeudi, un renforcement des restrictions monétaire et budgétaire actuellement en vigueur, qui mèneraient sûrement, selon lui, à une récession indiscutable.

L'indice officiel des prix de détail s'est inscrit à 147.1 pour cent en juin (base à 100 en 1967), soit une progression de un pour cent par rapport à mai, et de douze pour cent par an.

Au cours des trois derniers mois l'inflation a ainsi atteint aux E.U. le taux annuel de 10.9 pour cent. Entre juin 1973 et juin 1974 la hausse ressort à 11.1 pour cent.

**1.2% en juin à Montréal  
1.3% à Québec**

## Les prix grimpent de plus en plus

OTTAWA (PC) — Au mois de juin, l'indice des prix à la consommation a augmenté dans toutes les agglomérations urbaines du pays, les hausses s'échelonnant de 0.8 pour cent à Winnipeg à 1.5 pour cent à Vancouver, rapporte Statistique Canada.

Bien que l'on ait observé dans la plupart des centres urbains une diminution du prix de la viande, de la volaille et des oeufs, l'indice de l'alimentation a progressé dans toutes les villes en raison d'une hausse du prix de la plupart des aliments consommés à la maison et des repas pris à l'extérieur.

L'élément habitation a augmenté également dans toutes les villes à la suite d'une hausse du coût du logement, ainsi que du prix du mazout, des meubles, des appareils ménagers, des revêtements de sol et des fournitures de ménage.

L'indice de l'habillement a progressé dans toutes les villes à la suite notamment d'une hausse du prix des chaussures, du tissu à la verge, ainsi que des frais de blanchissage, de nettoyage à sec et de réparation des chaussures.

Les transports ont pour leur part augmenté dans toutes les villes par suite d'une hausse du prix des voitures neuves, de l'essence, de l'huile à moteur, des tarifs du stationnement de la hausse du prix des billets d'autobus interrurbains.

L'indice des soins personnels et d'hygiène a progressé partout (sauf à Québec, où il est demeuré stationnaire) en raison d'une hausse du prix des produits pharmaceutiques et des produits pour les soins personnels.

L'indice des loisirs a également subi une hausse dans tous les centres urbains, en raison principalement d'une augmentation du prix des disques, des bicyclettes, du matériel de camping et des articles de sport en général. On note par ailleurs que le prix des leçons de conduite a aussi augmenté dans toutes les villes observées.

Enfin, les éléments tabacs et alcools ont progressé dans la plupart des villes, mais sont demeurés stationnaires à Vancouver et Ottawa, et ont régressé quelque peu à Saint-Jean, N.-B.

À Montréal, l'indice d'ensemble atteint 1.2 pour cent de mai à juin 1974, ce qui représente une variation de 11.9 pour cent de juin 1973 à juin 1974.

À Québec, la hausse se chiffre par 1.3 pour cent de mai à juin 1974, tandis que la variation de juin 1973 à juin 1974 atteint 12.1 pour cent. Les aliments y ont progressé de 1.3 pour cent contre 0.7 à Montréal puisque l'augmentation des prix des fruits et légumes frais, des boissons, du sucre et des repas pris à l'extérieur ayant dépassé la baisse du prix du boeuf, du porc, de la volaille et des oeufs.

## Le rôle social de Sidbec rend plus difficile sa rentabilité

Les entreprises qui prennent leur rôle social au sérieux sont rares et pourtant la première sidérurgie québécoise intégrée le fait au prix des difficultés financières que l'on sait.

Selon M. Jean-Paul Gignac, président de Sidbec, si l'entreprise dont le principal actionnaire est le gouvernement du Québec n'avait pas un rôle social à jouer: "On pourrait faire cette année des profits de \$75 millions. Il y a des choses que nos concurrents peuvent faire et que nous ne pouvons pas faire, comme par exemple vendre de l'acier d'armature au Liban à \$450 la tonne".

Mais la direction de Sidbec estime que son rôle est de fournir avant tout le Québec, même si le prix actuel pondéré de la tonne n'est que de \$230 dollar (comparativement à \$190 en 1973).

En outre le rôle de Sidbec est sensible au niveau de ces prix puisque, n'était-ce de

son existence, le prix de l'acier sur le marché québécois serait supérieur de \$12 la tonne.

Enfin, quant aux quantités il en manquerait, 700,000 tonnes sans l'intervention de Sidbec, toujours selon M. Gignac.

### Son rôle au Québec

Répondant aux nombreuses questions des parlementaires siégeant sur la commission des Finances, M. Gignac a donné quelques chiffres concernant les activités de Sidbec.

Ainsi, l'aciérie québécoise, vend soixante pour cent de sa production dans la belle province et exporte le reste ailleurs au Canada et surtout en Ontario.

Sur ce point le député Lucien Lessard, PQ-Saguenay, a demandé quelques précisions, notamment en ce qui concerne les exportations vers l'extérieur du Canada.

M. Gignac a expliqué que Sidbec devait jouer un rôle d'approvisionnement d'acier au Québec même, plutôt que d'exporter le produit fini à l'étranger, ce qui serait beaucoup plus payant.

Tenant à se justifier sur ce point M. Gignac a affirmé que ce n'était arrivé qu'une fois en 1969, lorsque Sidbec avait vendu 30,000 tonnes d'acier à la Turquie.

### Les conditions de travail et la langue

M. Gignac a précisé qu'il avait commandé une étude socio-économique des conditions de travail auxquelles étaient soumis les mineurs condamnés à s'exiler dans le nord québécois pour aller travailler dans les mines.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'exploitation de la mine de Fire Lake à laquelle Sidbec participera avec une compagnie privée.

L'aciérie québécoise la contrôlera aux trois cinquièmes et la production devrait commencer dès le mois de décembre prochain.

L'étude en question est destinée à éviter que des troubles du genre de ceux de la Baie James ou de Mont-Wright ne se reproduisent. Les conséquences financières de tels conflits seraient catastrophiques pour Sidbec qui n'a pas les reins aussi solides que la Société de la Baie James ou la Québec Cartier Mining.

Enfin sur le plan de la langue M. Gignac a précisé que 98% des employés de la principale usine, à Contrecoeur, étaient francophones et utilisaient le français comme langue de travail.

À l'usine de Montréal Works, anciennement Dosco, le taux d'unilingues anglophones est de 18% mais de préciser M. Gignac le conseil d'administration est entièrement francophone.



L'année dernière, c'était la "crise du boeuf"... Cet hiver, la crise du pétrole... Plus récemment, celle des matières premières... Maintenant, c'est au tour des oeufs, lait, fruits et conserves (les conserves surtout, prédisent les prophètes de l'alimentation). Au niveau des prix, la baisse de la viande et de la volaille ne compense même pas les hausses ressenties ailleurs. Avec le résultat que les indices des prix à la consommation grimpent de plus en plus vite dans toutes les villes du Canada et du Québec... La scène croquée il n'y a pas si longtemps par notre photographe risque déjà de devoir figurer dans les archives. On ne trouvera plus de bananes à 8 cents la livre!

## Nouvelle hausse du pétrole? Le Koweït brouille les cartes

(D'après AFP) — Le Koweït vient de brouiller les cartes de la situation pétrolière, en imposant à deux compagnies multi-nationales un prix d'achat supérieures à ceux pratiqués jusqu'ici et supérieurs aux prévisions des géants du pétrole.

Gulf Oil et British Petroleum (BP), co-propriétaires de la Kuwait Oil avec le gouvernement de cet émirat, ont toutes deux accepté le prix fixé à \$10.95 le baril, pour le pétrole dit "de participation".

Il s'agit en fait de la part des concessions pétrolières

qui revient "ipso facto" aux gouvernements des pays exportateurs. Généralement, ces gouvernements revendent ce pétrole aux firmes exploitantes, à un prix supérieur aux taxes et royalties prises sur le pétrole des concessions, mais inférieur au prix international, afin de laisser aux sociétés multinationales une certaine marge de profits.

Or le prix de \$10.95 correspond à 0.4% du prix actuellement en vigueur. Cela réduit donc sensiblement la marge bénéficiaire des firmes impliquées, au point même de les obliger éventuellement

à hausser leur prix de vente, pour couvrir les frais de mise en valeur des gisements.

### Les compagnies ont plié

Dans un communiqué publié hier, BP confirme qu'elle achètera 350,000 barils par jour à ce prix. Elle justifie son geste par une forme de "chantage" du gouvernement du Koweït.

Ce pays aurait en effet fait savoir qu'il accorderait priorité dans ses ventes futures aux compagnies qui accepteraient le prix fixé aujourd'hui. C'est en quelque sorte pour garantir leurs ap-

provisionnement que B.P. et Gulf auraient plié.

En outre, le ministre du pétrole Abdel Rahman a même déclaré que, si aucune compagnie ne s'offrait pour acquérir le pétrole disponible au prix demandé, le Koweït se contenterait d'une réduction de production.

C'est à ce niveau que l'intervention gouvernementale brouille les cartes. À la dernière réunion des pays exportateurs de pétrole, l'Arabie Séoudite était partisane d'une réduction des prix. Les autres pays membres de l'OPEP refusaient cette réduction de prix, et menaçaient dans un tel cas de réduire leur production. En décidant unilatéralement de fixer un prix supérieur à la moyenne, le Koweït risque de donner le pas à l'ensemble de l'OPEC, contre la volonté de l'Arabie Séoudite.

Cela éloigne tout espoir de réduction des prix des produits pétroliers dans les pays consommateurs, et rend même probable une hausse des coûts!

Mais on souligne aux États-Unis que les compagnies peuvent fort bien avoir cédé facilement parce qu'elles trouvaient un intérêt, à court terme du moins, à diminuer leur marge de profits, à une époque où il est de plus en plus question de surtaxer les profits excessifs. Dans ce cas, Gulf et B.P. pourraient "absorber" pendant un certain temps la hausse du pétrole-participation, sans hausser leurs prix à la consommation.

## bref économie

### LG-2 coûtera au moins \$20 à \$30 millions de plus

MONTRÉAL (PC) — Le quotidien The Gazette annonce dans son édition d'aujourd'hui que Spino Construction Ltd., de Montréal, avec l'appui financier de sa société mère, Impregilo, de Milan, a fait une soumission de \$72.5 millions pour l'excavation et la construction de quatre biefs à LG-2, principal lieu de construction du projet hydroélectrique de la Baie James.

Selon plusieurs personnes qui ont assisté hier à la présentation des premières soumissions, ajoute le journal, l'offre de Spino Construction, la moins élevée de toutes, dépasse de \$20 à \$30 millions l'estimation de coût réalisée par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

La soumission de Simard-Beaudry Construction Ltd. a retenu l'attention des observateurs en ce qu'elle ne comportait aucun prix. Elle prévoit le paiement par la SEBJ du coût de construction et le versement d'un pourcentage fixe une fois les travaux complétés.

Cette façon de procéder permet des économies, dans le cas où la situation s'améliorerait sur le plan de l'inflation. Toutefois, elle assure la rentabilité pour le soumissionnaire, dans le cas contraire où l'inflation s'aggraverait.

### INCO veut acquérir une firme d'appareils électriques aux É.U.

TORONTO (PC) — L'Internal Nickel Co. of Canada Ltd., qui est l'un des plus importants producteurs de nickel au monde, a annoncé son intention d'acquérir une entreprise américaine de produits électriques.

Il s'agit de l'ESB Inc., de Philadelphie, qui fabrique des piles électriques et des appareils d'alimentation électrique. Ses actions cotaient \$19.50 jeudi, à la fermeture de la Bourse de New York.

L'Inco a précisé qu'elle se propose d'offrir un prix de \$28 l'action, par la voie d'une filiale, en vue de l'acquisition d'une partie ou de la totalité des actions de l'ESB, connue auparavant sous le nom de Electric Storage Batteries Co. En supposant que l'Inco puisse acheter ainsi toutes les actions de l'ESB, le montant de la transaction s'éleverait à \$157 millions, a précisé l'Inco dans un communiqué.

### Une année moyenne mais un futur prometteur pour MLW-Worthington

Le revenu net consolidé de MLW-Worthington Limitée et de ses filiales pour le trimestre se terminant le 30 juin 1974 s'est élevé à \$313,000 ou \$0.39 par action ordinaire, soit un montant supérieur aux \$0.31 par action enregistrés au cours du premier trimestre mais inférieur au revenu net de \$334,000 ou \$0.42 par action pour la période correspondante en 1973. Il en est résulté pour le premier semestre de 1974 un revenu net de \$557,000 ou \$0.70 par action, par opposition aux \$777,000 ou \$0.97 par action en 1973.

La facturation nette aux clients au cours du second trimestre de 1974 a atteint un montant de \$15,275,000 comparativement à \$13,489,000 (chiffre révisé) en 1973. Les nouvelles commandes inscrites au carnet au cours de ce trimestre se sont élevées à \$30,803,000 contre \$14,412,000 (chiffre révisé) pour l'année précédente.

La facturation inclut la livraison de locomotives aux chemins de fer nationaux (CN) et d'ensembles générateurs Diésel à la Société d'énergie de la Baie James. La livraison de pièces de rechange pour locomotives s'est poursuivie sur une haute échelle. On a également expédié une gamme de produits de transfert de la chaleur à des stations génératrices, à des raffineries et à des installations chimiques en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse de même qu'aux États-Unis et au Moyen-Orient. Dans la catégorie des produits généraux, on a également livré à une aciérie canadienne deux grands bobinoirs pour tiges d'acier.

Au cours du trimestre, le Groupe des transports de MLW a reçu des commandes provenant de Cuba, d'Irak et du Mexique pour des locomotives, des pièces et des composants pour chemins de fer. Quant aux produits de transfert de la chaleur, MLW regu d'importantes commandes pour le projet de transformation des sables bitumineux de la société Syncrude et une usine d'ammoniac en Alberta et pour la station nucléaire Gentilly II de l'Hydro Québec.

**ÉCOUTE POUR VOIR.**

**cklm 1570**

Complètement à droite de la Bande AM

**WR**

**Les Immeubles Westgate ont un nouveau bureau pour vous servir**

- Évaluation de votre maison sans obligation
- Service éclair par ordinateur

**Les Galeries Papineau**  
1950, boul. de la Concorde  
Duvrny, 382-5890

**Serge Ménard**  
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980  
Montréal 126, tél.: 288-4241



le monde

# Le conflit à Chypre

## A l'ONU Mgr Makarios demande le retrait des officiers grecs

NATIONS UNIES (Reuter) — Mgr Makarios, déposé par le coup d'État de lundi à Chypre, a accusé hier, devant le conseil de sécurité, la Grèce d'avoir fomenté le coup et il a exhorté le conseil à exiger le retrait des officiers grecs qui ont été le fer de lance de la révolte.

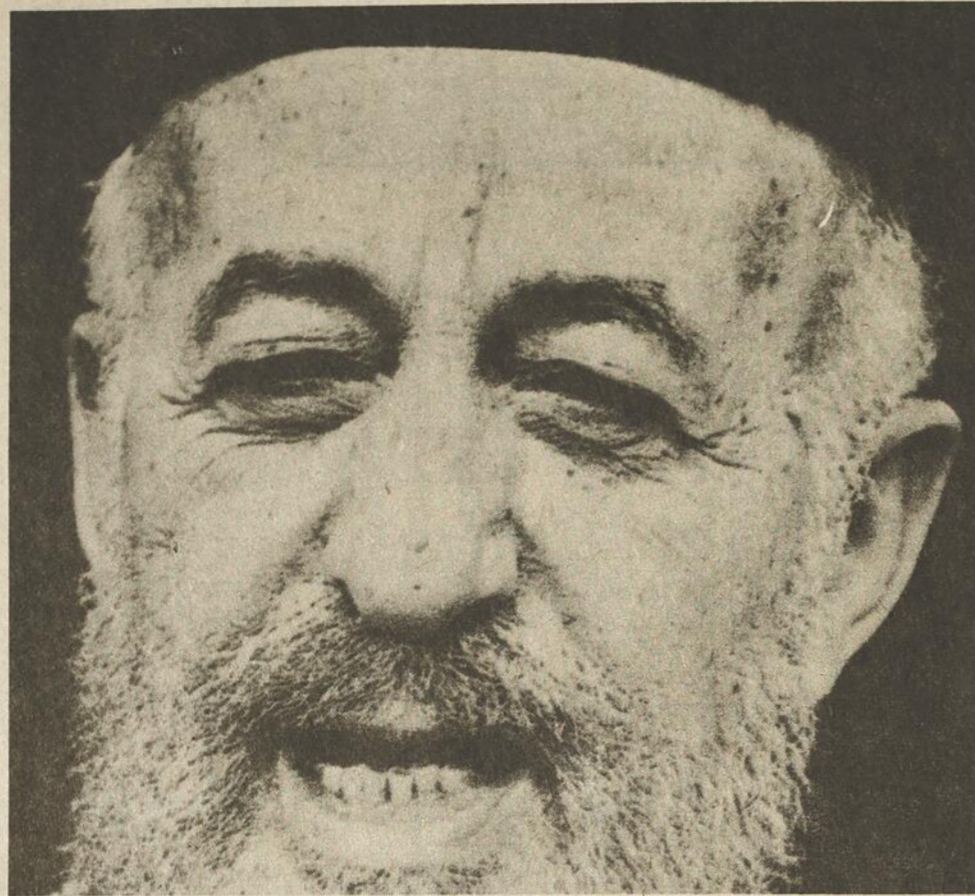
Accueilli comme chef d'État par le conseil de sécurité, l'ethnarque, vêtu de sa soutane noire, a déclaré: "la junte militaire a grossièrement violé l'indépendance de Chypre. Sans la moindre trace de respect pour les droits démocratiques du peuple cyprite, sans trace de respect pour l'indépendance et la souveraineté de Chypre, la junte grecque a étendu à Chypre sa dictature".

Tous les délégués se sont levés et beaucoup ont applaudi quand l'archevêque, âgé de 60 ans, est entré dans la salle. Le représentant des États-Unis, M. John Scali, ne semble cependant pas avoir figuré parmi ceux qui applaudissaient.

"Le conseil de sécurité doit demander au régime militaire grec de retirer de Chypre les officiers grecs servant dans la Garde nationale et de mettre à son invasion de Chypre", a déclaré Mgr Makarios.

Mgr Makarios a affirmé que M. Nikos Sampson, qui a prêté serment comme nouveau président de Chypre, était "un tueur bien connu" et qu'il avait nommé comme ministres des éléments connus de l'organisation de guérilla EOKAB.

Au cours de sa déclaration de vingt-sept minutes, l'ar-



L'ex-ethnarque-président cyprite, Mgr Makarios, répondant aux questions des journalistes lors de son arrivée à New-York.

chevêque a accusé les 950 officiers et hommes de troupes grecs stationnés à Chypre d'avoir joué un rôle "prédominant" dans cette affaire.

Il a déclaré que ce sont ces soldats grecs qui se sont emparés de l'aéroport de Nicosie, proche de leur camp. "Il ne fait pas de doute que le coup a été organisé par la junte grecque et exécuté par des officiers grecs commandant la Garde nationale et par les officiers et hommes du contingent grec stationné à Chypre, et c'est d'ailleurs ce dont a rendu compte la presse mondiale", a déclaré Mgr Makarios.

### Morts

Mgr Makarios a déclaré que le coup d'État avait causé la perte de nombreuses vies humaines mais n'a pas donné de chiffre. Il a précisé qu'il se trouvait dans son bureau présidentiel, en train de recevoir un groupe de jeunes de la communauté orthodoxe grecque du Caire, quand les premiers coups de feu éclatèrent.

Il a conclu en affirmant que la résistance du peuple cyprite grec contre les conspirateurs ne cessait pas avant le rétablissement des libertés et des droits démocratiques.

Quelques minutes après son départ, après une brève suspension de séance, M. Constantine Panayotacos, délégué grec aux Nations-Unies, a démenti que le gouvernement grec ait eu quelque chose à voir avec le soulèvement à Chypre.

M. Panayotacos a ajouté: "cela n'a pas de sens d'insinuer qu'une poignée d'officiers grecs pourraient avoir renversé un homme qui s'est souvent vanté d'avoir survécu à treize gouvernements grecs".

Le représentant d'Athènes a ajouté qu'il réservait ses commentaires pour le moment où "les représentants légitimes de la république de Chypre" le diplomate nommé par le nouveau régime se verront donner l'occasion d'exprimer leur point de vue.

## Kissinger recevra l'archevêque

(D'après AFP et Reuter) — Le secrétaire d'État Henry Kissinger recevra l'archevêque Makarios lundi à Washington, a annoncé le département d'État. La décision tardive de rencontrer Mgr Makarios fait partie des efforts actuels de la diplomatie américaine pour conserver, sur le problème de Chypre, une position équilibrée entre celles de la Grèce et la Turquie. On apprend par ailleurs que le sous-secrétaire d'État américain, M. Joseph Sisco, aurait proposé, avant de quitter Athènes pour Ankara, le plan suivant:

M. Sampson, désigné président de Chypre après le coup d'État de la Garde nationale, serait "invité à se retirer, laissant la place à un gouvernement présidé par une personnalité de plus grande envergure et dont la modération ne saurait être mise en doute".

On cite le nom de M. Glafkos Clerides, président de la Chambre cyprite et principal négociateur grec cyprite dans les conversa-

tions intercommunautaires, ainsi que le nom de M. A. Vassiliadis, ancien procureur général et ancien conseiller politique du général Grivas.

D'autre part, l'archevêque Makarios pourrait revenir à Chypre, mais uniquement pour y assumer des fonctions ecclésiastiques.

De son côté, le gouvernement britannique déploie ses initiatives diplomatiques pour empêcher que la chute de Mgr Makarios n'entraîne une intervention militaire turque.

Ces tentatives semblent avoir été couronnées d'un premier succès, puisque à Londres, le premier ministre turc, M. Bulent Ecevit, après de longues négociations avec les dirigeants britanniques, a prononcé les paroles que le gouvernement britannique espérait entendre: "Nous recherchons, a déclaré en effet M. Ecevit, une solution pacifique et ne voulons envisager pour le moment d'autre solution".

## Le secteur turc de Nicosie en proie à la tension

D'un envoyé spécial de l'AFP: Xavier Baron

NICOSIE — Pour la première fois depuis le coup d'État de lundi dernier la tension était perceptible hier dans le secteur turc de Nicosie.

En fin d'après-midi, des soldats cyprites turcs mettaient en position une batterie de mortiers au pied de l'ancienne cathédrale Sainte-Sophie convertie aujourd'hui en mosquée.

Le long de la "ligne verte" qui, depuis 1964, forme au cœur de Nicosie un "mur" entre les deux communautés de l'île, les postes de garde

turcs ont été renforcés et l'on peut apercevoir des bazookas dissimulés entre les sacs de sable.

Ces renforcements visibles des moyens de défense accentuent l'atmosphère pesante qui règne dans le secteur turc où l'on finit toujours par tomber sur des barbelés, des rues coupées par les carcasses de voitures érigées en

barricades, ou des postes de guet de soldats des Nations Unies.

Le couvre-feu imposé dans le secteur grec de Chypre paralyse aussi la vie économique de la communauté turque dont le niveau de vie est souvent précaire. Les petites boutiques ferment au milieu de l'après-midi, vidant les rues et donnant par en-

## La destitution de Nixon est recommandée

WASHINGTON (AFP) — Le conseiller spécial de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants, M. John Doar, a recommandé hier que celle-ci se prononce en faveur de la destitution du président Nixon, a rapporté un des membres de la Commission.

Le représentant républicain Wiley Mayne a déclaré en sortant d'une réunion à huis-clos de la Commission que M. Doar s'était notamment réferé au chef d'accusation d'obstruction à la Justice pour appuyer sa recommandation.

était réunie hier matin pour poursuivre l'examen des sept chefs d'accusation susceptibles d'aboutir à la destitution du chef de l'État.

Le premier des projets d'articles de mise en accusation porte sur les tentatives d'obstruction à la justice soulignées par M. Doar pour recommander la destitution de M. Nixon. Le président, déclare cet article, aurait notamment "fait obstacle à l'enquête fédérale sur le cambriolage du siège du Parti démocrate au Watergate."

La Commission judiciaire doit terminer ses travaux vers la fin du mois de juillet.

La Commission judiciaire

**R** Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 119 PAR GERMAIN

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

- HORIZONTALEMENT**
- Fruit sec. — Aller au devant des coups.
  - Franche et large. — Mange doucement.
  - Royaume de tout-bébé. — Te mets un doigt dans l'oeil! — Manies de peuples.
  - Remarquables.
  - Fleurait bon le mois dernier. — Il marque un visage!
  - Prép. — Celui d'un mot comme hermaphrodite est embêtant... — C'est le temps d'une révolution de la terre!
  - Prolongement allongé et plus ou moins cylindrique. — Auront leur voyage!
  - Mouvement de gymnastique. — Sous la croûte.
  - Indispensable quand on veut s'exiler. — Qui possède un titre nobiliaire ou honorifique.
  - Adv. de manière. — Genre anglais!...
  - Polissent et ajustent au bon diamètre l'intérieur d'un trou. — Du verbe être.
  - Dans le corps d'un vers. — Interjection de rejet. (vx)
- VERTICALEMENT**
- Grosse tasse pour bon buveur. — N'importe comment. (dans une locution).
  - Apprise dans le JOUR. — Première.
  - Voit naître deux sortes de

## Succès de la rencontre entre Giscard et Wilson

PARIS (AFP) par Edwin Forte — Les entretiens franco-britanniques ont été fructueux, au moins en ce qui concerne les problèmes bilatéraux en attente. Les problèmes politiques posés par la construction européenne ont été clarifiés mais les positions des uns et des autres ne

semblent pas avoir évolué. Telle est l'impression qui se dégage des déclarations faites par M. Harold Wilson et par les porte-parole français et anglais à l'issue des conversations de l'Élysée.

Callaghan, secrétaire au Foreign Office, a indiqué à son collègue français que la Grande-Bretagne est disposée à appuyer toute éventuelle initiative française pour que ce problème reçoive une solution à l'échelle européenne.

**carrière**

**L'ACCUEIL DES JEUNES, INC.**

demande des candidatures aux postes d'éducateurs à temps partiel, (fins de semaine) de gardiens de nuit (préposés aux pensionnaires). Salaires et bénéfices marginaux selon la convention collective en vigueur dans le secteur des Affaires sociales.

Yvon Dornier, directeur général  
1035, des Seigneurs, Montréal  
H3H 2H2

Tél.: 931-2431

**LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DE LA RÉGION DE L'AMIANTE**

demande un **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TACHE:**

- Animation sociale et éducation populaire dans la région de l'Amiante;
- Relation avec les organismes populaires locaux et régionaux;
- Administration du service d'entraide du prêt d'honneur aux étudiants et autres services à la Société.

**TRAITEMENT:**

- Selon la personnalité, les qualifications et l'expérience du candidat.
- A discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 9 août 1974 à:

C.P. 334  
THÉTFORD MINES

Ainsi que le souhaitaient les Anglais, seize "Concorde" seront construits et non dix-neuf comme le voulait la France. L'hypothèse pessimiste du marché l'a donc emporté sur l'optimisme raisonné de la France.

Pour la délimitation du plateau continental en mer du Nord qui recèle des gisements pétroliers, M. Giscard d'Estaing et M. Harold Wilson ont confirmé l'accord intervenu récemment entre les deux pays de confier l'affaire à un tribunal arbitral composé de cinq personnalités internationales d'une incontestable impartialité. Il n'a cependant pas été précisé si les recherches pourront se poursuivre dans les zones qui ne font l'objet d'aucune contestation avant la décision du tribunal qui interviendrait avant la fin de l'année.

L'exploitation de ces gisements est d'une importance telle qu'une coopération franco-britannique semble nécessaire.

Enfin, en ce qui concerne le tunnel sous la Manche, M. Harold Wilson a confirmé à M. Jacques Chirac, au cours de l'entretien qu'il a eu avec le premier ministre au début de l'après-midi, que le gouvernement britannique était désireux de procéder à un nouvel examen de l'ensemble du projet. La France est d'accord pour envisager un ralentissement des étapes de la réalisation du projet.

Sur le plan énergétique, M.

## bref monde

### Retraite d'un astronaute

HOUSTON (AFP) — Le premier Américain de l'espace, Alan Shepard, prendra sa retraite de la NASA et de la Marine au mois d'août, annonce-t-on au centre spatial de Houston.

Shepard, 50 ans, avait effectué le premier "bond" américain dans l'espace, à bord d'une capsule Mercury au mois de mai 1961. Il également marché sur la lune en 1971, lors de la mission Apollo 14.

Contre-amiral de la marine, il avait occupé ces dernières années le poste de chef du corps des astronautes où John Young lui a récemment succédé.

### Raid israélien

TEL AVIV (Reuter) — Les forces armées israéliennes ont détruit trois maisons au sud Liban, pendant la nuit de jeudi à vendredi. Ces maisons servaient de refuge à des Fedayine, a affirmé hier un porte-parole de l'armée israélienne.

Ce raid semble entrer dans le cadre de la politique d'Israël qui consiste à attaquer les commandos palestiniens dans leurs bases avant qu'ils n'aient eu l'occasion de monter une opération, plutôt que d'effectuer des représailles après coup.

RIO DE JANEIRO, (AP) — En attendant que la Cour suprême brésilienne se prononce, en septembre, sur son extradition en Grande-Bretagne, Ronald Biggs, qui passe pour avoir été le cerveau de l'attaque du train postal Glasgow-Londres, en 1963, le "hold-up du siècle", a produit un disque de jazz, intitulé "Mailbag Blues" — le blues du sac postal.

"La musique est mon dada, c'est mon âme, a-t-il dit. Ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux, pour moi, faire de la musique que coudre des sacs postaux dans les prisons anglaises?"

### Carnaval à Manille

MANILLE (AFP) — Les préparatifs de l'élection de Miss Univers 1974, qui aura lieu à Manille demain, ont créé dans la ville, en dépit de la loi martiale, une atmosphère de carnaval sans précédent. Les 65 beautés internationales qui s'affrontent ont attiré une foule plus considérable que celle qui avait accueilli le général Eisenhower en 1962 ou le pape Paul VI en 1971. Le bon peuple philippin n'a pas été convié à pareille fête depuis longtemps. Seuls les chevaliers à la triste figure de l'économie se plaignent qu'une fortune soit dépensée à un moment où l'inflation n'a jamais été plus débridée.

Même si l'Ontario boycotte le cidre du Québec

# Pas de représailles contre les vins ontariens

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec ne prendra pas nécessairement des mesures de représailles contre les vins ontariens parce que l'Ontario refuse d'acheter des cidres québécois.

C'est ce qu'a expliqué, hier, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, en réponse à une question du chef parlementaire du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin.

M. Garneau a laissé entendre que des mesures de représailles contre les vins de l'Ontario pourraient déclencher un boycottage contre des distilleries québécoises qui écoulent déjà une importante partie de leur stock sur le marché ontarien.

producteurs de vin de l'Ontario un marché fort intéressant. Il rappelle que depuis 1971 sont apparus au Québec des producteurs de vins et de cidre et que ces derniers sont intéressés à avoir accès au marché ontarien de la même façon que le Québec a été ouvert aux vins de l'Ontario.

"Il ne faudrait pas, pour gagner un morceau de quelques pieds, perdre ce que nous avons sur d'autres aspects", a commenté M. Garneau.

### Défavorable

Enfin, M. Garneau a rappelé que dans les échanges Ontario-Québec au sujet des boissons alcooliques, en termes de dollars, le Québec n'était pas aussi défavorisé qu'on voulait bien le laisser croire. "Ce que je veux souligner, c'est qu'on ne peut pas poser de gestes trop draconiens dans ce secteur parce que cela pourrait avoir des effets dans d'autres secteurs où nous sommes avantagés, en particulier celui des distilleries qui sont au Québec", a conclu le ministre Garneau.

### Lettre

Le ministre des Finances a par ailleurs indiqué que son collègue de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, avait néanmoins rédigé une lettre qu'il se proposait de faire parvenir à son collègue de l'Ontario.

Dans cette lettre, M. Saint-Pierre souligne que le Québec représente pour les

## \$750,000 pour une recherche en neurobiologie

QUÉBEC (PC) — Grâce à une subvention de \$750,000 du ministère des Affaires sociales, une équipe d'une centaine de personnes du laboratoire de recherches en neurobiologie de l'Université Laval pourra poursuivre ses travaux des 1975 à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec.

Ces recherches sont financées par le Conseil des recherches médicales du Canada et par le ministère de l'Éducation du Québec. Elles sont axées sur l'étude des mécanismes impliqués dans le contrôle de l'activité motrice et psychomotrice.

## Le statut des créditistes La date de la rencontre entre Trudeau et Caouette n'est pas fixée

OTTAWA (PC) — Aucune date n'a encore été fixée en vue d'une rencontre entre le premier ministre Trudeau et le chef du crédit social, M. Réal Caouette, pour discuter du statut de ce parti dans le prochain Parlement, a déclaré hier un porte-parole du bureau du premier ministre.

pouvoir prétendre au statut de parti officiel d'après les règles du Parlement.

Présentement, un groupe parlementaire doit comprendre au moins 12

porté à 11, soit le chiffre de la représentation créditiste au Parlement.

Avant les dernières élections, les créditistes

nes à se joindre à son parti afin de pouvoir compléter la députation créditiste.

Quant à M. Caouette, il nie être entré en contact avec M. Jones, déjà rejeté des rangs du Parti progressiste conservateur à cause de son opposition farouche à la Loi des langues officielles.

Quant au problème soulevé par M. Caouette, il pourrait toujours trouver une solution, puisque le nombre de représentants d'un parti nécessaire pour acquérir le statut de parti officiel peut être modifié par une décision d'un comité de la Chambre.

Cette décision doit être prise par une commission de cinq membres comprenant le président de la Chambre et quatre membres du cabinet. Cette commission n'a pas encore été mise sur pied.



Réal Caouette



Pierre Trudeau

Le porte-parole a précisé que la requête adressée par M. Caouette au premier ministre ne spécifiait aucun sujet précis de discussion, mais on sait que M. Trudeau a déjà fait savoir qu'il serait prêt à reconsidérer la question du statut du Crédit social aux Communes. M. Caouette a déclaré hier, au cours d'une interview téléphonique, qu'il désirait tout simplement que son groupe parlementaire soit reconnu officiellement en dépit du fait qu'il soit à court d'un membre pour

membres afin d'être reconnu officiellement et de jouir des privilèges attachés à ce statut. M. Caouette réclame que ce nombre minimum soit

comptaient 15 sièges aux Communes, mais le soir du 8 juillet, ils en ont perdu quatre. On sait que M. Caouette a même songé à inviter l'ancien maire Jo-

# CARRIÈRES

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.  
331-8961

**LE Centre Hospitalier d'Asbestos OFFRE LES POSTES SUIVANTS:**

**POSTES: DEUX (2) TRAVAILLEURS SOCIAUX.**

**MILIEU DE TRAVAIL:** Centre Local des Services Communautaires pour le service de l'Action Communautaire.

**FONCTION:** Sous l'autorité immédiate du chef de service en Action Communautaire, exécute le programme d'action communautaire suivant les objectifs poursuivis par le C.L.S.C.

**QUALIFICATIONS:** Posséder un diplôme universitaire terminal en Service Social.

**SALAIRE:** Selon l'échelle de salaire en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

L'Agent de la Gestion du Personnel, Centre Hospitalier d'Asbestos, 475, 3ième Avenue, Asbestos, Qué. J1T 1X6

**CEGEP DE VICTORIAVILLE PROFESSEURS DEMANDÉS**

Le CEGEP de Victoriaville cherche un professeur à temps partiel en

**PHYSIQUE**

pour l'année 1974-1975.

**Note** Envoyer vos demandes écrites pour le 29 juillet 1974 ou téléphoner à partir du 29 juillet à:

**CEGEP DE VICTORIAVILLE**  
Monsieur Henri-D. Robitaille D.S.P.  
Téléphone: -1 (819) - 758-1571 poste 45

**ANIMATEUR-COORDONNATEUR et ANIMATEUR ADJOINT**

Un organisme d'activités socio-culturelles cherche deux personnes qui assumeront les tâches suivantes:

- Organiser et coordonner des activités visant à promouvoir la création littéraire et la littérature québécoise
- Animer des groupes de travail ou des rencontres
- Représenter l'organisme auprès des associations et aux manifestations littéraires
- Informers les membres de l'activité littéraire québécoise et de l'activité de l'organisme
- Répondre aux exigences administratives d'un secrétaire d'organisme

**Salaire:** \$7,000.00 à \$10,000.00, selon la compétence ou l'expérience

**Curriculum vitae:** AVANT LE 1er août  
455, rue St-Jean  
Suite 300  
Montréal, H2Y 2R5

**hr hôpital du haut-richelieu** requiert les services d'un

**AGENT DE VERIFICATION**

**FONCTIONS:** Sous l'autorité immédiate du chef-comptable, le titulaire doit faire la vérification des opérations financières, comptables, statistiques du service des finances et fournir les rapports, analyses, appréciations, recommandations et autres commentaires pertinents aux activités vérifiées.

**EXIGENCES:** — Être porteur d'un diplôme universitaire en science de l'administration, (concentration en comptabilité) ou un diplôme d'une association comptable reconnue. — expérience pertinente de deux (2) années dans le domaine de la vérification comptable. — préférence sera donnée au candidat faisant preuve d'expérience comptable dans le milieu hospitalier.

**SALAIRE:** Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 26 juillet 1974, au:

Directeur du Personnel, Hôpital du Haut-Richelieu, 920, Boul. du Séminaire, St-Jean, P.Q. Tél.: 348-6101 (local 220)

**LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE MONTREAL-NORD** ouvre le poste suivant

**DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E) (1)**

**FONCTIONS:**

- Sous l'autorité du Conseil d'Administration le directeur général
- Voit à l'administration générale du C.L.S.C.
- Est responsable de la planification et de la conception des programmes, tel que définis par les citoyens du milieu.
- Voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
- Coordonne et anime l'équipe de travail du centre.
- Voit à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu et les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

**EXIGENCES:**

- A une expérience de travail avec les groupes populaires.
- Connait le milieu.
- Connait la loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du C.L.S.C.
- A déjà eu à coordonner et/ou diriger les activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
- A des intérêts et aptitudes pour le travail en équipe multidisciplinaire.
- A la facilité dans les contacts avec les groupes autant qu'avec les individus.

**SALAIRE:** — Selon la politique administrative et salariale du Ministère des Affaires Sociales.

**Demande et curriculum vitae pour le 1er août.** Expédier à:

Président du Conseil d'Administration, C.L.S.C. de Montréal-Nord, 4935, rue Ardenne, Montréal-Nord, H1G 2H3.

**LE COLLÈGE DE VALLEYFIELD**

Le Collège de Valleyfield demande des professeurs à plein temps pour septembre 1974, dans les disciplines suivantes:

**INFORMATIQUE (Cobol et Fortran)**

**Exigences:** Diplôme universitaire et expérience professionnelle souhaitable.

**TECHNIQUES INFIRMIÈRES (obstétrique)**

**Exigences:** Baccalauréat en nursing et expérience professionnelle souhaitable.

Faites parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

Monsieur Robert Savard  
Directeur des Services au Personnel  
Collège de Valleyfield  
169, rue Champlain  
Valleyfield, Qué  
J6T 1X6

**LE C.L.S.C. SAINT-HENRI PETITE BOURGOGNE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**FONCTIONS:**

- En regard de l'implantation du C.L.S.C., et sous l'autorité du Conseil d'administration, il voit à la mise en place des programmes du C.L.S.C.
- Il voit également à ce que les orientations fixées par les citoyens, les comités de citoyens et les groupes populaires pour l'implantation du C.L.S.C. Saint-Henri soient respectées. En regard du fonctionnement régulier du C.L.S.C., il planifie, coordonne et administre les activités du C.L.S.C.
- Il fait le lien entre le Conseil d'administration et les employés, tout en s'assurant que les membres du Conseil disposent de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées.
- Il fait également le lien avec le Ministère, les autres C.L.S.C. et les organismes reliés au C.L.S.C.

**EXIGENCES:**

- Être en accord avec les aspirations du milieu.
- Posséder une expérience étendue du travail dans un organisme à caractère social dont au moins deux ans avec un groupe populaire ou un comité de citoyens.
- Avoir détenu un poste de coordination ou de direction et être qualifié pour préparer et administrer un budget.
- Connaitre la loi 65 et les C.L.S.C.
- Posséder un esprit créateur et de synthèse.
- Avoir des aptitudes au travail en équipe.
- Avoir une facilité de contact tant avec les groupes qu'avec les individus.

**SALAIRE:** — Selon les qualifications.

Envoyer Curriculum Vitae avant le 3 septembre 1974.

**C.L.S.C. Saint-Henri, (c-101)**  
4607 ouest, rue St-Jacques  
Montreal, Que

**collège de matane**

**POSTE OUVERT: Conseiller en orientation**

**FONCTIONS:**

- A partir d'entrevues de "counseling" (de groupes, individuelles) et de résultats de tests, conseiller les étudiants sur leur orientation.
- Organiser et voir à la réalisation de colloques, de journées d'études, de visites industrielles, propres à sensibiliser l'étudiant à la question d'orientation;
- participer à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire et mettre de l'avant une stratégie de dépistage.
- analyser, évaluer, codifier, adapter et diffuser des informations scolaires et professionnelles destinées aux étudiants.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

- 1er cycle universitaire en orientation scolaire comportant des cours en counseling de groupe;
- membre de la C.C.O.P.Q.

**DÉBUT DE L'EMPLOI:** Vers le 15 août 1974

**TRAITEMENT:** Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation

**CANDIDATURES:** PAR ECRIT, avant le 29 juillet à l'adresse suivante:  
Georges-E. Bouchard  
Service du personnel  
C.E.G.E.P. de Matane  
616, St-Rédempteur  
Matane, Qué.  
G4W 1L1

**hr hôpital du haut-richelieu** requiert les services d'un

**DIRECTEUR-ADJOINT AUX SOINS INFIRMIERS**

**FONCTIONS**

Sous l'autorité du directeur des soins infirmiers:

- partage les fonctions du directeur
- planifie conjointement avec les surveillants (es) les soins à donner aux malades
- établit les programmes de rendement et d'efficacité du personnel infirmier
- élaborer les normes de soins infirmiers dans le domaine clinique, en accord avec la philosophie, les buts et objectifs du service, le tout conformément aux lois en vigueur
- renseigne le directeur sur les besoins des unités de soins.

**EXIGENCES**

- Baccalauréat en nursing ou l'équivalent.
- Cinq (5) ans d'expérience pertinente à la fonction.

**SALAIRE**

- Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 26 juillet 1974, au:

Directeur du Personnel, Hôpital du Haut-Richelieu, 920, Boul. du Séminaire, St-Jean, P.Q. Tél.: 348-6101 (local 220)

**CLSC RIVIERE-des-PRAIRIES RECHERCHE MEDECINS**

**Fonctions:**

- Est membre d'une équipe pluridisciplinaire
- Elabore et exécute des programmes d'éducation, de prévention et de soins médico-sociaux, en accord avec les besoins du milieu et avec la participation active des citoyens
- Participe à l'élaboration d'un système de dossier
- Donne, dans sa compétence, des services de consultation, de soins et de prévention, individuels ou collectifs, au C.L.S.C. ou à domicile...
- Dispense les soins d'urgence de 1ère ligne
- Participe à l'évaluation des programmes

**Exigences:**

- Diplôme universitaire de premier cycle
- Expérience pertinente aux tâches décrites
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire
- Sensibilité à l'importance du milieu pour la santé et le bien-être des gens
- Intérêt pour l'approche familiale et communautaire des situations
- Intérêt pour la prévention et l'éducation populaire dans le champ de sa compétence
- Capacité d'adaptation à des tâches nouvelles (créativité, initiative)
- Sensibilisation à la loi de la réforme des services et de santé entreprise au Québec, et plus particulièrement du C.L.S.C.
- Flexibilité quant aux horaires de travail

**Traitement:** — Selon les normes des Affaires Sociales

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 juillet au:

Directeur Général  
C.L.S.C. Rivière-des-Prairies  
8616 est, boul. Gouin  
Montréal H1E 1A3

**INHALOTHÉRAPEUTES CONCOURS 74-07-50**

Centre spécialisé pour les maladies du coeur et du poumon.

**L'HÔPITAL LAVAL**

vous propose une expérience unique à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire compétente.

**LES POSTES:**

- Un poste vacant au service de soins à domicile et le candidat doit posséder une automobile;
- Un autre poste est vacant pour du travail auprès de patients hospitalisés.

Les candidats doivent détenir un diplôme collégial en Inhalothérapie d'une institution reconnue par le Ministère de l'Éducation et l'Association des Anesthésistes-Réanimateurs de la Province de Québec. Préférence accordée aux candidats d'expérience.

Toute personne pouvant répondre aux exigences mentionnées et intéressée de faire carrière dans notre institution peut nous faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante:

**CONCOURS 74-07-74**  
Service du Personnel  
Hôpital Laval  
2725, Chemin Ste-Foy  
Ste-Foy, Québec  
G1V 4G5

# Plein air, chasse et pêche

## Truite Atout à l'oeuvre

par André Y. Croteau

Le pendant québécois de Trout Unlimited, Truite Atout du Canada, annonce son premier programme important de conservation et de restauration. Cet organisme à but non-lucratif vient de recevoir l'appui de l'Association des Scouts du Canada et du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour un programme d'aménagement du Ruisseau Noir, à moins de deux heures d'auto de Montréal par l'autoroute des Laurentides, et coule du lac Nantel vers l'est pour environ douze kilomètres près de l'autoroute no. 11 pour se jeter dans la Rivière du Nord à environ deux kilomètres au nord de Ste-Agathe des

Monts. Grâce au travail bénévole de quelques centaines de scouts, ce cours d'eau sera transformé en habitat amélioré pour la truite. Le Ruisseau Noir sera d'abord cartographié et repéré sur tout son parcours. Ensuite, on procédera au nettoyage du cours d'eau et à l'évaluation des sources de pollution, à la compilation des données scientifiques, au reboisement des rives, à l'aménagement de zones de stationnement public, de sentiers et d'accès. Suivront l'ensemencement en poissons et en dernier lieu, l'ouverture au public. Il est à noter, enfin, que l'espèce de truite choisie est la truite brune.

# Le sport

## "La crosse, un sport rude mais non brutal" —Serge Loiseau

par Pierre Latreille

Pour les nombreux amateurs de crosse au Québec, Serge Loiseau n'est pas inconnu. Le numéro 20 des Québécois de Montréal de la Ligue Nationale de crosse pratique depuis cinq ans ce sport considéré comme le plus rapide au monde, parmi les sports à pied bien entendu. Originaire de Valleyfield, Serge a joué une saison avec les Braves Juniors et deux avec les Astéris de Valleyfield, des équipes de catégorie junior C. "J'étais junior C lorsque les Québécois m'ont repêché à leur 16e choix", dit Loiseau, que la Confédération des Sports du Québec a désigné comme le meilleur joueur de crosse de 1973.

La saison dernière, Loiseau s'est particulièrement signalé en remportant le championnat des compteurs de la Ligue interprovinciale de l'Ontario avec les Astéris. Sa fiche a été de 171 buts et 86 passes en 33 matchs. L'athlète de 22 ans, de petite taille (5'7"1/4 et 165 livres), brille par sa vitesse et son sens de l'anticipation. Même s'il a peu joué cette saison (Ferguson l'utilise une, deux ou trois fois par match) Serge présente une fiche de sept buts et quatre aides. Pas mal pour un gars qui n'a joué qu'un match complet jusqu'ici. Loiseau avait été solide à l'entraînement, marquant une

vingtaine de points et se classant deuxième meilleur compteur de l'équipe. "L'avant gauche des Québécois croit que son style de jeu offensif lui a joué un vilain tour chez les Québécois qui favorisent un jeu défensif. "En ne jouant pas régulièrement, il m'est très difficile de m'adapter. Je joue toujours sous tension craignant de faire des erreurs", dit-il. Plusieurs reprochent à la crosse d'être un sport brutal et "sauvage". Loiseau n'est pas de cet avis. "La crosse n'est pas brutale mais rude, ce qui n'est pas du tout la même chose. La mise en échec avec le bâton est permise et il y a de nombreux

contacts physiques, la crosse requiert vitesse, robustesse, habileté à capter la balle, un bon sens de l'anticipation et de l'équilibre, endurance et sang-froid". Autrement dit, pour Loiseau, la crosse est un sport complet, captivant et spectaculaire. Cet athlète, qui joue au hockey l'hiver avec les Aigles Bleus de l'Université de Moncton où il complètera la saison prochaine un cours en éducation physique, est persuadé que la crosse fera une remontée chez les jeunes dans les années qui viennent. "C'est un sport qui n'est pas dispendieux et qui fait appel à plusieurs qualités chez un athlète: vitesse, sens de

l'équilibre, rapidité des réflexes, endurance et robustesse pour ne nommer que celles-là". Les Québécois ont attiré huit à dix mille spectateurs des leurs premiers matchs au Forum de Montréal, puis l'intérêt a diminué. "Il faut un club gagnant dans la métropole", dit Loiseau. "Si nous perdons par un but, les gens nous le reprochent même si le match est intéressant. Il faut absolument gagner. C'est bête, mais nous n'avons pas le choix si nous voulons attirer le monde". Loiseau estime que les Québécois offrent du jeu solide lorsque tous les

joueurs s'en donnent la peine. Il admire son capitaine, John Davis, "un gars qui se tire de situations embarrassantes avec une facilité étonnante". Loiseau a aussi un bon mot pour Ernest Mitchell, le gardien des Québécois, qui "est pas mal constant". Serge avoue qu'il est fier de s'aligner avec les Québécois à leur première année dans la Ligue Nationale de crosse. Il a le "feu sacré" bien qu'il ne dédaigne pas plus qu'un autre les billets verts. Si seulement, il pouvait être utilisé plus régulièrement. Loiseau n'attend que cela pour montrer ses talents.

# LES ANNONCES

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h. **331-8961**

**IMMEUBLES 100**  
101 propriétés à vendre  
105 propriétés à revenus à vendre  
108 propriétés à la campagne  
110 propriétés à la campagne  
113 propriétés demandées  
117 propriétés commerciales  
120 cottages bungalows  
123 administration des propriétés  
126 maisons mobiles  
128 immeubles  
130 chalets à vendre  
134 condominiums  
138 manufactures à vendre  
141 entrepôts à vendre  
144 commerces à vendre  
147 terrains à vendre  
150 terres à vendre  
154 maisons de pension à vendre  
156 bureaux et locaux à vendre

159 magasins à vendre  
162 garages à vendre  
165 divers à vendre  
**LOCATION 200**  
202 appartements à louer  
204 appartements chauffés à louer  
207 appartements meublés  
208 chalets à louer  
209 appartements demandés  
211 appartements et logements à partager  
214 logements à louer  
218 logements chauffés à louer  
222 logements chauffés meublés à louer  
224 logements demandés  
227 logements à sous-louer  
229 chambres à louer  
231 chambres demandées  
234 commerces à louer

237 commerces demandés  
239 bureaux & locaux à louer  
241 bureaux demandés  
243 magasins à louer  
248 propriétés à louer  
250 propriétés demandées  
252 bungalows et cottages à louer  
254 pensions à la campagne  
258 chalets à louer  
260 chalets demandés  
263 maisons de campagne  
266 places commerciales  
269 entrepôts à louer  
271 hôtels villégiature  
273 terrains de camping  
275 garages à louer  
278 entrepôts  
280 terrains à louer  
283 on demande à louer  
285 salles - studios - ateliers  
288 divers à louer

**MARCHANDISES 300**  
302 ameublement  
305 antiquités à vendre  
308 antiquités demandées  
310 articles de ménage  
314 articles camping  
316 articles sport - skis  
319 instruments de musique  
322 photos et films  
325 caméras  
328 machinerie  
330 matériaux de construction  
332 effets de bureau - magasins  
338 artisanat  
335 tableaux - peintures  
340 tapis - carreaux - linoléum  
343 terrazzo - céramique  
346 machines à coudre  
349 lingerie - fourrure vêtements

350 T.V. stéréos - radios  
354 monnaie - timbres  
360 bois charbon - huile  
367 terre jardinage  
369 animaux à vendre  
371 acheteurs animaux  
375 chevaux - voitures  
377 imprimerie  
379 divers à vendre  
380 divers demandés  
385 équipement de ferme  
**SERVICES 400**  
402 peintre  
405 électricien  
407 plombier  
410 reboureur  
413 entrepreneur  
417 denturologiste  
420 menuisier - ébéniste  
425 service domestique

429 garderie d'enfants  
430 perdu et trouvé  
433 chauffage  
435 planchers  
438 déménagements  
440 transport - camionnage  
444 service divers  
448 lavage - nettoyage  
448 chapeaux - couture - couturière  
450 décoration  
455 impôts - tenue de livres  
459 portes et fenêtres  
460 tailleur  
465 terrassement  
**FINANCE 500**  
502 associations demandées  
505 agents demandés  
508 occasions d'affaires  
510 assurances  
515 hypothèques

520 administration  
**AVIS DIVERS 600**  
602 activités sociales  
605 voyages & Transport  
608 ventes de charité  
612 encans  
620 chasse & pêche  
625 divers  
630 avis légaux appels d'offres  
635 demandes de soumissions  
634 décès  
638 remerciements  
640 messe  
**ÉDUCATION 700**  
701 école  
706 école de conduite  
709 école de métiers

712 école de danse  
715 cours de perfectionnement  
720 éducation  
722 cours de piano  
725 divers - cours  
**EMPLOIS 800**  
800 service de personnel  
807 couples demandés  
810 hommes demandés  
820 femmes-filles demandées  
830 hommes-femmes demandés  
835 agents vendeurs  
840 coiffeurs-coiffeuses demandés  
845 emplois demandés  
**VEHICULES 900**  
903 bateaux moteurs yachts  
905 maisons mobiles

910 remorques roulottes  
914 bicyclettes  
918 motocyclettes  
922 tracteurs  
928 équipement à neige  
933 motoneiges  
940 avions  
944 clinique d'auto  
955 réparations autos camions  
958 pneus  
962 pièces d'auto  
970 équipement de garage  
973 accessoires d'auto et camions  
978 camions à vendre  
982 autos et camions à louer  
985 autobus  
986 débousselage peinture  
990 autos camions demandés  
999 autos à vendre

**144** commerces à vendre  
Salon coiffure dame, centre-ville est, vendre ou louer. Clientèle, 3 employés. Soir 731-5790.  
**147** terrains à vendre  
Terrains à vendre, chemin Brunet Préfontaine, à 3 milles de route 11, St-Agathe, sud, Arthur Ménard Propriétaire - 326-0429.  
Terrain urbanisé pour maison mobile, 10x10 pieds carrés, 13 milles du pont Viau. Aussi terrains résidentiel et commercial à St-Eustache 430-5880.  
**202** appartements à louer  
1501 Jarry est, près Papineau, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau paie, Sundoc, garage, meubles ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

**218** logements chauffés à louer  
Bas bungalow, 2 1/2 eau chaude, électricité, chauffage fournis, Boul. de la Concorde, à côté Polyvalente Georges Vanier, 661-2408.  
**227** logements à sous-louer  
Centre-ville, place du cercle, sous-location, 3 1/2 chauffés, piscine, métro 3205, Michelle Bélanger 873-6890 - 10hrs a.m. 3hrs p.m.  
**258** chalets à louer  
Chalet à louer, St-Alphonse de Rodriguez, 23 milles nord Joliette, fin juillet début octobre \$350. Bord de l'eau, tout meublé, grande pièce, 2 chambres, douche, système de chauffage. 350 Boul. Alice, Domaine des Rentiers.

**302** ameublement  
Matelas, sommiers, directement du manufacturier, simple, double Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.  
**DÉFI**  
A 2 heures d'avis vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écoulé. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.  
Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'abaïne. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

**302** ameublement  
Vendrais un set de salon canadien neuf, vendrais moitié prix, cause séparation. 273-1912.  
**369** animaux à vendre  
Chiots braques allemands, enregistrés et vaccinés, nés le 5 juin 74. Paul Guy, Deschambault, 1-268-3132.  
Chiots braques allemands, enregistrés et vaccinés, nés le 5 juin 74. Paul Guy, Deschambault, 1-268-3132.  
À donner, 2 petits chats mâles, 1 angora beige, un chartreux gris, 3 mois. 388-3654.  
Chats à donner, appelez Orms-town, 829-2570.

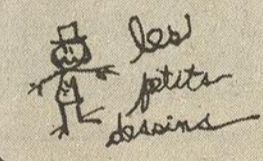
**413** entrepreneur  
Maison québécoise, pièces sur pièces, queue d'aronde, 24 x 30, prendrais contrat pour remonter. 1-514-227-3743.  
**20% D'ESCOMPTE**  
Peinture intérieur et extérieur, lavage, posage de gyprox, tirage de joints, Estimation gratuite. 271-9797.  
**417** denturologiste  
Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.  
**435** planchers  
Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.  
**438** déménagements - transport - camionnage  
Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance, 737-8009.  
**440** service divers  
**AMASO**  
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marie Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1. 52 lettres. Tél.: 524-3852.  
**455** impôts - tenue de livres  
**DECLARATIONS D'IMPÔT**  
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.  
**625** divers  
Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.  
Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparations fondations, enrayons eau des murs. Renovations. Assurances incluse. Tél.: 642-4077.

**625** divers  
Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.  
Départ Europe. Fer à repasser, bouilloire électrique, mixette, vaporisateur - humidificateur, lit simple etc. 733-5187.  
Le photographe Jean Dominique est à votre disposition pour mariage, reportage, publicité et montage. Québec (418) 523-8983.  
Ayant rapport à la reliure et aux bibliothèques publiques francophones du Canada, à vendre ou à échanger en tout ou en partie. Après 12 ans d'existence, il est évalué à \$85,000, roulant inclus. Une valeur négociable de \$20,000, est indispensable pour amorcer toute discussion. Faire demande de renseignements à Journal Le Jour, case postale No 117.  
**607** couples demandés  
Couple, travaillez ensemble à établir un commerce. Commencez à temps partiel et développez-le. 322-7994.  
**810** hommes demandés  
Nous recherchons des **PROFESSEURS DE FRANÇAIS**  
Langue seconde, Pour enseignement dans le milieu des affaires.  
● Connaissance en linguistique  
● Stage VIF ou expérience avec cette méthode.  
● Minimum BA ou équivalent.  
Écrire à: Journal Le Jour, 387 boul. Lebeau, case postale 113 Ville St-Laurent.

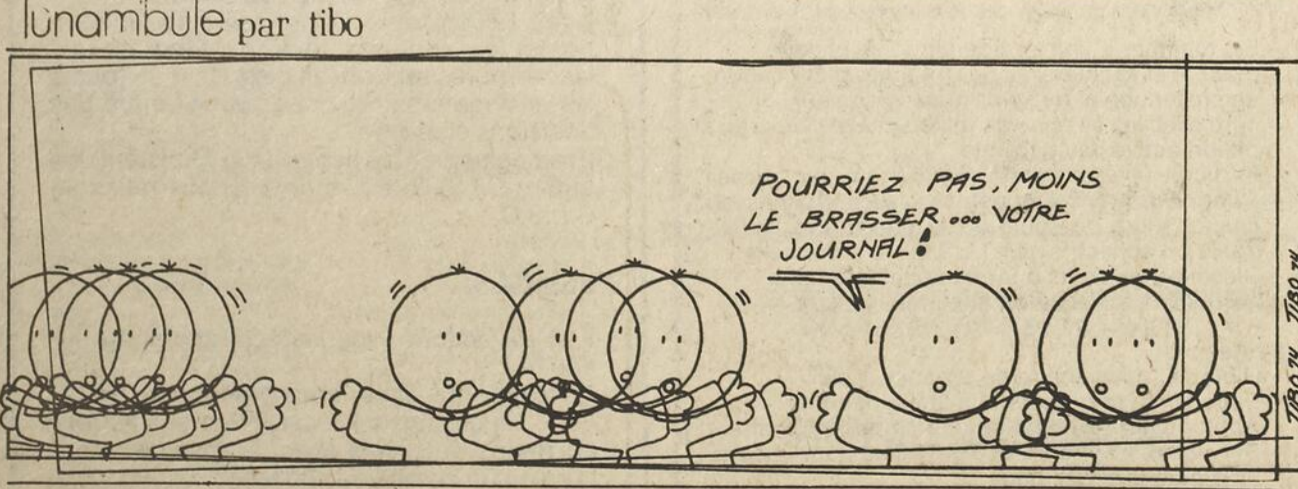
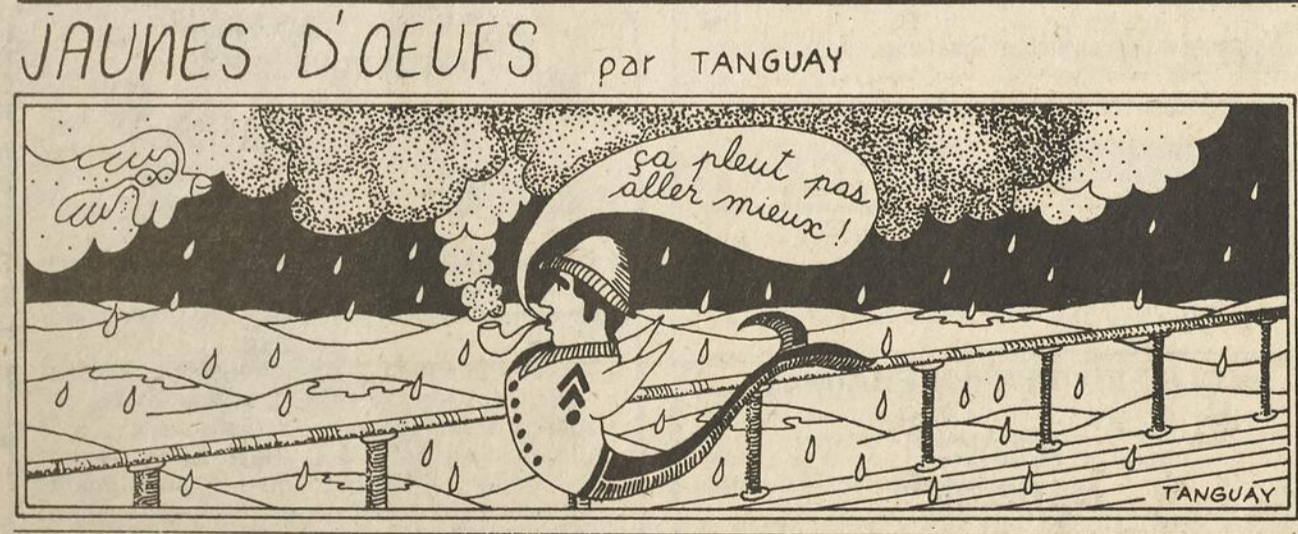
**830** hommes-femmes demandés  
CINÉMA: Comédiens (nes) amateurs, ou étudiants (tes) en option théâtre pour tournage d'un long métrage à budget modique. Rôles pour tout âge. S'adresser jeudi 25 juillet de 10 a.m. à 8 p.m., salle Bienville Holiday Inn à Longueuil.  
**999** autos à vendre  
Familiare 1970, Ford 351, équipé, bon mécanisme \$900. 581-0028.  
**630** Avis légaux - soumissions - appels d'offres  
Prenez avis, que MM. Paul-Emile Hémon, Q-500626, Jean Charost Q-500617, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région no. 6. Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les 4 jours (4) de la date de la première publication dans ce journal, à la commission des transports du Québec.  
Beliveau, Alarie, Chouinard & Associés  
Procureurs des requérants.  
Canada  
Province de Québec  
District de Montréal  
No: 12 044 500 015 745  
Greffé des divorces du District de Montréal  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Division des Divorces)  
DAME RITA TREMBLAY, ménagère, épouse commune en biens de Joseph Savard, domiciliée et résidant au 1623, rue Ducharme, à Montréal, dit district.  
Requérant (e)  
vs.  
JOSEPH SAVARD, de lieux inconnus,  
Intimé (e)  
PAR ORDRE DE LA COUR  
L'intimé (e) JOSEPH SAVARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
Montréal, le 15 juillet 1974  
(S) WILFRID LEFEBVRE  
Registraire-adjoint  
BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT  
5311, avenue du Parc  
Montréal, P.Q. H2V 4G9  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Division des Divorces)  
YOLANDE ROUSSEL, secrétaire, épouse séparée de biens de CLAUDE CHAMPAGNE, domiciliée et résidant en la Cité de Sherbrooke, district de St-François.  
REQUÉRANTE vs.  
CLAUDE CHAMPAGNE, autrefois résidant en la Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.  
INTIMÉ  
PAR ORDRE DE LA COUR  
L'intimé CLAUDE CHAMPAGNE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.  
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.  
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteurante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
Montréal, ce 16 juillet 1974  
Jacques Perron  
Registraire.  
Mes Robillard & Boivin,  
50 ouest Place Crémazie,  
suite 422,  
Montréal, P.Q.  
Procureurs de la requérante

**999** autos à vendre  
Renault 16 TS-16. Particulier. \$1,100. 481-5474.  
FIAT 124 S, sedan 71, très propre, \$1,000. 326-2407.  
Volkswagen de luxe 1972 - Entre tenu régulièrement par concessionnaire, pneus Michelin neufs, très légèrement bosselés 2 endroits, 37,000 milles \$1,900. 435-4395

**630** Avis légaux - soumissions - appels d'offres  
Prenez avis que M. Bertrand Morin Q-501606, D-2, Paul-Emile Cloutier 1-501616, Maurice Parent Q-501594, Germain Girard, Q-501591, Fernand Tremblay, Q-501635, Yves Durand, M-504453-D-1, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région no. 8.  
Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.  
BÉLIVEAU, ALARIE, CHOUINARD & Associés  
Procureurs des requérants

La Coopérative  et LE JOUR présentent

## Les bandes dessinées québécoises



## le sombre vilain

ENFIN APRÈS UNE SEMAINE DE RECHERCHE J'AI TROUVÉ LES REPAIRS DES FREAKS FÉDÉRAUX

RENDEZ-VOUS! N'EM FORCEZ PAS À PRENDRE LES GRANDS MOYENS!

VOUS L'AUREZ VOULU! JE VAIS VOUS CHANTER EMMANUELA...

\* FÉDÉRATION DES FREAKS FÉDÉRALISTES \* AIR TROP CLOUÉ

### Cegep de Maisonneuve

#### Cours pour adultes

#### Session de septembre

#### PROGRAMME DU CEGEP

##### A) COURS DU SECTEUR GÉNÉRAL

Tous les cours conduisant aux différentes facultés universitaires.

##### B) COURS DU SECTEUR PROFESSIONNEL

- Bibliotechnique
- Techniques administratives (attestation en comptabilité)
- Techniques de diététique
- Techniques infirmières
- Techniques de secrétariat (410 - 144) - 71

procédé de secrétariat 45 heures.

##### PROGRAMMES SPÉCIAUX

- Archidistique
- Valeurs mobilières
- Assurances générales
- Relations humaines et administration dans l'industrie.
- Electrotechnique (243 - 110 - 74 circuits à courant continu 75 heures)
- Réparation des appareils téléviseurs

Date limite pour la demande d'admission: (nouveaux étudiants) 7 août  
Date limite d'inscription: 21 août  
Début des cours: 9 septembre  
Pour obtenir le prospectus, s'adresser dès maintenant au:

**SECRÉTARIAT DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**  
**CEGEP DE MAISONNEUVE**  
**3800 EST RUE SHERBROOKE**  
**MONTREAL H1X 2A2**  
**TÉL.: 254-7131 POSTE 144**

Prenez avis que M. Noël Harrison Q-501173, André Murray Q-501168, Lionel Marquis Q-501180, Claude Hamel, Q-500601, Rodolphe Michaud Q-502801, George Taillefer Q-503395, Roger Langevin Q-500828 D-1, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région no. 6.

Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

BÉLIVEAU, ALARIE, CHOUINARD & Associés  
Procureurs des requérants.

Canada  
Province de Québec  
District de Montréal  
No: 12 044 500 015 745  
Greffé des divorces du District de Montréal  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Division des Divorces)  
DAME RITA TREMBLAY, ménagère, épouse commune en biens de Joseph Savard, domiciliée et résidant au 1623, rue Ducharme, à Montréal, dit district.  
Requérant (e)  
vs.  
JOSEPH SAVARD, de lieux inconnus,  
Intimé (e)  
PAR ORDRE DE LA COUR  
L'intimé (e) JOSEPH SAVARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
Montréal, le 15 juillet 1974  
(S) WILFRID LEFEBVRE  
Registraire-adjoint  
BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT  
5311, avenue du Parc  
Montréal, P.Q. H2V 4G9  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(Division des Divorces)  
YOLANDE ROUSSEL, secrétaire, épouse séparée de biens de CLAUDE CHAMPAGNE, domiciliée et résidant en la Cité de Sherbrooke, district de St-François.  
REQUÉRANTE vs.  
CLAUDE CHAMPAGNE, autrefois résidant en la Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.  
INTIMÉ  
PAR ORDRE DE LA COUR  
L'intimé CLAUDE CHAMPAGNE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.  
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.  
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteurante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
Montréal, ce 16 juillet 1974  
Jacques Perron  
Registraire.  
Mes Robillard & Boivin,  
50 ouest Place Crémazie,  
suite 422,  
Montréal, P.Q.  
Procureurs de la requérante

# le sport

## Championnats du monde d'escrime

# L'Italien Mario Aldo Montano conserve son titre au sabre

GRENOBLE (AFP) — L'Italien Mario Aldo Montano a conservé son titre de champion du monde de sabre hier soir à Grenoble. Avec quatre victoires il précède dans l'ordre les deux Soviétiques Victor Krovopuskov et Victor Sidiak trois victoires chacun.

Les Soviétiques avaient pourtant dominé les deux derniers tours éliminatoires du sabre disputés hier après-midi. Ils avaient qualifié trois concurrents Victor Sidiak, champion olympique, Victor Krovopuskov et Edouard Vinokourov pour la

finale. Dans laquelle ils retrouvaient outre l'Italien Mario Aldo Montano, tenant du titre, un formidable battant, le Roumain Dans Irimiciuc et l'inattendu Français Bernard Vallée, le seul venu à ce stade de la compétition.

Le Français, 28 ans, international depuis 8 ans a en effet causé la surprise en éliminant en demi-finale l'Italien Michele Maffei, ex-champion du monde (1971).

Le vétéran polonais Jerzy Pawlowski, 42 ans, (15 finales) président de la Fédération d'escrime de Pologne, n'a pour sa part pu réaliser

son rêve: devenir l'escrimeur le plus titré de tous les temps. Il lui fallait terminer second de la finale pour devancer aux points le prestigieux Italien Eduardo Mangiorotti (23 contre 24). Il a été éliminé en

## Coupe Davis

# Jauffret, Metreveli Panatta Borg, Kodes, Ovivi, et Pilic vainqueurs de la 1ère journée

PARIS (AFP) — En première journée de la Coupe Davis, en demi-finales (zone européenne), dans groupe A: à Baastad: Bjorn Borg (S) a battu Paolo Bertolucci (I) 7/5 6/1 6/0 et Adriano Panatta (I) a battu Leif Johansson (S) 8/6 6/1 4/6 6/1 rétablissant l'équilibre entre l'Italie et la Suède.

Voici les autres résultats enregistrés au cours de cette même journée.

À Bucarest Roumanie-France 1/1 F. Jauffret (F) bat L. Nastase (R) 2/6 6/4 6/3 6/2 T. Ovivi (R) bat P. Barthes (FR) 6/1 10/8 6/2

Dans le groupe "B", à Munich: Tchécoslovaquie — R.F.A. 1/0 Jan Kodes (T) bat

Hans-Juergen Pohmann (A) 6/4 6/1 6/3 le second simple opposera Karl Meiler au Tchèque Jiri Hrebec. Ce match avait du être interrompu à 18H45 (GMT) hier soir à cause de l'obscurité au cours du quatrième set: 3/6, 6/3.

Le programme avait d'ailleurs été entièrement décalé dans l'après-midi à la suite d'une interruption de deux heures, due à la pluie, lors du premier simple (Kodes-Pohmann).

À Donetsk: U.R.S.S. — Yougoslavie les deux pays sont à égalité un peu partout.

Alexandre Metreveli (URSS) a battu Bora Ivanovic (Yougoslavie) par 6/4 6/1 et 6/1 et le Yougoslave N.

Pilic a battu le Soviétique Timouras Kakaolia par 5/7 8/6 7/5 et 6/1.

Cette étape qui fut sur le plan purement sportif assez monotone, les coureurs désirant certainement souffler quelque peu avant la dure étape d'aujourd'hui (scindée en deux tronçons), fera cependant date dans l'histoire

de la "Grande boucle". Pour la première fois, en effet, le Tour de France n'a pas emprunté l'itinéraire prévu, et au dernier moment, dans le plus grand secret (même la télévision qui retransmet en direct les arrivées, n'était pas au courant), les responsables ont choisi une déviation ceci afin d'éviter des barrages importants sur les routes formées par des agriculteurs mécontents.

Heureusement, les organisateurs avaient prévu pas moins de cinq "points chauds", et surtout une prime d'un montant de 1.000 francs pour animer la course. Les habitués chasseurs de primes et de bonifications ont donc pu en découler.

Si Barry Hoban enleva deux des "points chauds", les autres revenant à Wright, Mourieux et Vianen (déjà lui), l'exceptionnelle prime disputée à St-Jean de Mont, revint, c'est logique, au roi des sprinters, le Belge Patrick Sereu, le maillot vert, devant de Meyer et Kartens.

Alors que l'on s'acheminait vers une arrivée massive, malgré quelques tentatives d'échappées de Demeyer et Catieu notamment dans les derniers kilomètres de l'arrivée. Il faisait rapidement le trou et à 5 kilomètres du but comptait 33" d'avance.

Le Hollandais résistait jusqu'au bout et passa la li-

# Coup de force des lanceurs canadiens à Paris: 3 victoires

PARIS (AFP) — Participant à une réunion organisée par le stade français et consacrée uniquement aux lanceurs, les athlètes canadiens ont enlevé les deux épreuves auxquelles ils participaient: le poids avec Dolegiewicz (19m30) et le disque avec Roost (59m80).

Voici les principaux résultats:

Poids: 1. Dolegiewicz (Can) 19m30; 2. Beer (Fr) 18m49; 3. Canslied (Can) 18m17.

Disque: 1. Roost (Can) 59m80; 2. Dolegiewicz (Can) 56m90; 3. Chandull (Can) 52m90.

Épreuves féminines:

Disque: 1. Heist (Can) 55m22; 2. Martin (Can) 54m82.



Jane Haist

## Le Tour de France aux prises avec les Chouans

# Le Hollandais Gérard Vianen devient "l'Eddy" de Nantes

NANTES (AFP) — Le Hollandais Gérard Vianen, un fidèle équipier de Raymond Poulidor, a remporté détaché hier la 20ème étape du Tour de France cycliste Saint-Gilles-Croix-de-Vie-Nantes (117KM).

Deux semi-étapes seront disputées samedi, la première mènera les coureurs de Vouvray à Orléans (112,5 KM) et la deuxième consistera en une épreuve contre la montre à Orléans (37,5 KM). Ensuite, ce sera la "marche" triomphale de Merckx jusqu'à la Cipale.

Voici le classement général du Tour de France à l'issue de la 20ème étape: Saint-Gilles-Croix-de-Vie-Nantes: 1) Eddy Merckx (B-Albani) 2) Vicente Lopez carril (E-Velez) à 3'28" 3) Raymond Poulidor (f-caput) à 5'44" 4) Wladimiro Panizza (I-cribiori) à 6'36" 5) Gonxalo Aja (e-velez) à 6'59" 6) Joaquim Agostinho (P-de muer) à 11'51" 7) Mariano Martinez (F-stablinski) à 14'34" 8) Michel Pollentier (B-schotte) à 14'47" 9) Alain Santy (FR-cdput) à 15'35" 10) Herman Van Springel (B-van vaerenbergh) à 20'01" etc...

Classement général

Voici le classement général du Tour de France à l'issue de la 20ème étape: Saint-Gilles-Croix-de-Vie-Nantes: 1) Eddy Merckx (B-Albani) 2) Vicente Lopez carril (E-Velez) à 3'28" 3) Raymond Poulidor (f-caput) à 5'44" 4) Wladimiro Panizza (I-cribiori) à 6'36" 5) Gonxalo Aja (e-velez) à 6'59" 6) Joaquim Agostinho (P-de muer) à 11'51" 7) Mariano Martinez (F-stablinski) à 14'34" 8) Michel Pollentier (B-schotte) à 14'47" 9) Alain Santy (FR-cdput) à 15'35" 10) Herman Van Springel (B-van vaerenbergh) à 20'01" etc...

Alors que l'on s'acheminait vers une arrivée massive, malgré quelques tentatives d'échappées de Demeyer et Catieu notamment dans les derniers kilomètres de l'arrivée. Il faisait rapidement le trou et à 5 kilomètres du but comptait 33" d'avance.

Le Hollandais résistait jusqu'au bout et passa la li-

# Les épreuves de tir des J.O. à l'Acadie

MONTREAL (PC) — Les épreuves de tir inscrites au programme des Jeux Olympiques de 1976 se dérouleront sur les terrains du Montréal Hunters and Anglers Association Club, à L'Acadie.

La nouvelle a été rendue publique hier par M. Roger Rousseau, président du comité organisateur et commissaire général des Jeux de la XXIe Olympiade.

Les terrains du Montréal Hunters and Anglers Association Club sont situés à L'Acadie, à 30 minutes de route du Village Olympique, au sud-est de Montréal. Zimmerman et Tipa ont approuvé le choix du COJO après avoir visité les lieux au cours de la semaine. Ces derniers ont fait savoir que ces lieux de compétitions rencontraient toutes les exigences de l'U.I.T. Il s'agit d'un terrain idéal où plusieurs facilités existent déjà. Pour les Jeux de 1976, il faudra ajouter quelques constructions, temporaires ou permanentes, tels que restaurants, bureaux pour l'administration, installations sanitaires et gradins.

Ces terrains comptent déjà cinq terrains pour le skeet alors que seulement trois seront nécessaires. Cependant, une seule fosse olympique répond aux exigences de compétitions internationales. Deux autres fosses seront construites d'ici à 1975 alors que tout devrait être prêt pour la présentation des championnats canadiens de tir.

## Avantages

Les terrains de compétition de L'Acadie offrent un autre avantage très apprécié des dirigeants de l'U.I.T.: son orientation. Les concurrents tireront dans la direction sud-nord, de sorte qu'ils n'auront pas le soleil dans les yeux.

James M. O'Connor a pour sa part déclaré que la fédération de Tir du Canada espérait présenter les championnats canadiens de l'an prochain à L'Acadie. Ces championnats permettront de vérifier la qualité des installations. Celles-ci demeureront en place après les Jeux de 1976, faisant de L'Acadie le seul lieu de compétition canadien de calibre international.

## Des irrégularités aux Jeux du Québec de Valleyfield?

# On continue d'agiter la vase dans la baie du lac St-Louis

MONTREAL — Certaines irrégularités auraient été commises par l'organisation des Jeux du Québec qui se dérouleront à Valleyfield. La publication de ces nouvelles provoque un certain nombre de réactions: la vigilance des institutions gouvernementales et également les protestations véhémentes du Comité organisateur:

## Des inspecteurs

(DGCG) — "Afin de faci-

ter le séjour des résidents et des visiteurs venus assister aux Jeux du Québec, les responsables du Service de l'hôtellerie du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, feront inspecter tous les lieux d'hébergement et de restauration de Valleyfield et ses environs.

Précédemment, lors de manifestations semblables, de nombreux abus ont été constatés dans les prix chargés pour la location de chambres, d'emplacements de camping, ou pour le coût des repas. Aussi, cette année, à compter du 22 juillet et pour toute la durée des Jeux, une dizaine d'inspecteurs du Service de l'hôtellerie sillonneront le secteur dans le but de mettre fin à ces excès."

Les responsables du service de l'hôtellerie estiment qu'ils pourront ainsi prouver réellement l'hospitalité des

gens de Valleyfield et le sérieux de ses établissements d'hébergement, en conséquence, les touristes repartiront chez eux satisfaits et avec l'idée de revenir.

## Le Comité organisateur réplique

"Le comité organisateur des Jeux du Québec, Valleyfield 1974 appelé à commenter la nouvelle voulant que certaines irrégularités aient été commises par l'organisation tient à faire les mises au point suivantes: — L'immobilisation concernant les installations sportives nécessaires à la finale provinciale des Jeux du Québec-Valleyfield, 1974 sont sous l'entière responsabilité de la cité de Salaberry de Valleyfield, et de la Commission scolaire régionale Salaberry.

— La personne dont on fait

mention est à l'emploi de la firme J. Albert et Leduc Ltée, une compagnie existante depuis au-delà de trente ans, il est membre du comité des finances, comité consultatif rattaché au comité organisateur des Jeux du Québec-Valleyfield 1974.

Le comité organisateur des Jeux du Québec-Valleyfield 1974 à sa réunion régulière du 26 juin, 1973 a accepté par voie de résolution la plus basse soumission reçue, relativement au costume des membres du dit comité organisateur.

En terminant, le comité organisateur des Jeux du Québec-Valleyfield 1974, tient à préciser que tous ceux qui désirent de plus amples informations, peuvent toujours s'adresser à la centrale administrative des Jeux du Québec-Valleyfield 1974 au numéro 371-1974."

## Natation

# La Canadienne G. Amundred enlève le 100m des nationaux britanniques

LONDRES (AFP) — Gail Amundred du Canada a remporté la finale du 100 m nage libre féminin aux Champion-

nats nationaux de natation qui se déroulent à Blackpoll (Lancashire). Son compatriote G. Mac-

Donald a fini second dans la finale du 200 mètres brasse derrière le Britannique D. Milkie.

# les courses

## Les inscrits de ce soir...

Table of horse race entries for the evening, listing race numbers, names, and jockeys.

## ...et ceux de demain

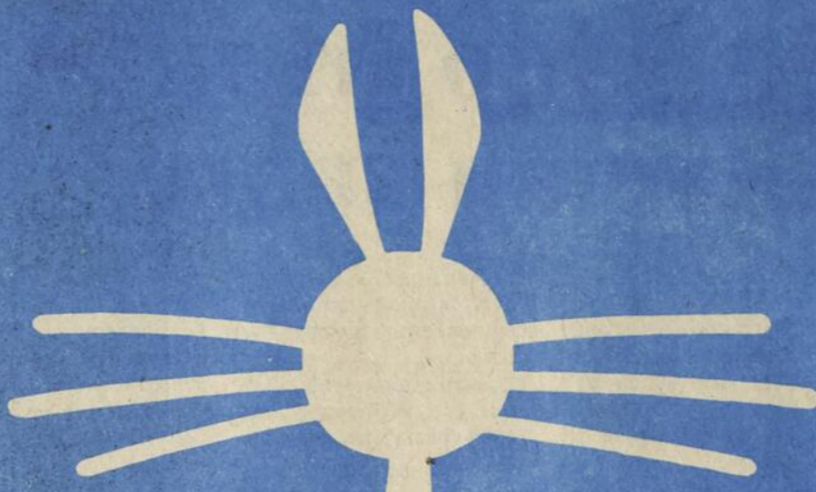
Table of horse race entries for the following day, listing race numbers, names, and jockeys.

# RICHELIEU

## Les sélections du JOUR

Table of horse race selections for the day, listing race numbers, names, and jockeys.

**Lire ...**



# LE JOUR

**chaque  
matin**

**Le quotidien national des Québécois**

**ABONNEMENTS PAR LA POSTE**

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$15.00 pour 3 mois   
de \$30.00 pour 6 mois

de \$52.00 pour 12 mois   
Edition du samedi seulement \$12.00 pour 12 mois

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

TÉL: \_\_\_\_\_

POUR RENSEIGNEMENTS  
COMPOSEZ - 331-8961

**ABONNEMENTS PAR CAMELOTS (\$1.25 par semaine)**

**MONTREAL**

Rive-Sud  
Laval  
Sorel  
St-Jean  
331-8961  
**CÔTE NORD**  
Baie Comeau  
Hauterive  
Sept-Îles  
Port Cartier  
589-5017

**OUTAOUAIS**

Hull  
Gatineau  
Pointe-Gatineau  
Touaine  
771-0511

**QUÉBEC**

658-8920

**LAC ST-JEAN - SAGUENAY**

Chicoutimi  
Jonquière  
Alma  
et les environs  
543-5103

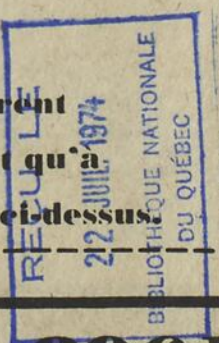
**JOLIETTE 756-0891**

Les garçons et filles âgés

de 10 ans et plus qui désirent

devenir CAMELOTS n'ont qu'à

téléphoner aux numéros ci-dessus



**LE JOUR**

**387, boul. Lebeau Montréal 379**

**331-8961**